

Des jardins dans la métropole

Cycle de séminaires européens

de la plateforme d'observation des projets et des stratégies urbaines Europe

Atelier International du Grand Paris

Amsterdam

Berlin

Bruxelles

Lyon

Nantes

OPH Paris habitat

Strasbourg

Toulouse

Session 2

Les 11 & 12 avril 2013 à Berlin

La session 2 du séminaire «Les jardins dans la métropole » a proposé l'étude des études de cas et stratégies des villes de Berlin, Nantes, Bruxelles, OPH Paris habitat et un regard sur l'expérience de Lausanne Jardins.

Jeudi 11 avril 2013

Lieu : Georg-Simmel-Zentrum, Humboldt Universität, 3ème étage, 41, Mohrenstrasse, 10117 Berlin (Métro Hausvogteiplatz)

8h30 - 9h : Accueil

9h - 9h30 : **Introduction du séminaire**

Emmanuel Raoul, Secrétaire permanent du PUCA - Plan Urbanisme Construction Architecture
Jean-Jacques Terrin, Responsable scientifique de la Plateforme POPSU Europe

9h30 - 10h30 : **Berlin, situation générale de la planification verte**

Exposé d'Ares Kalandides, urbaniste

10h30 - 11h30 : **Exemples de jardins à Berlin : « Herzberge » & « Ton-Stein-Gärten »**

Exposé de Marcus Kather, géographe

11h30 - 11h45 : Pause

11h45 - 12h30 : L'expérience de **Lausanne Jardins**

Exposé par Pascal Amphoux, architecte, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSAN), chercheur au Centre de Recherches sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain (CRESSON, ENSAG, Grenoble, UMR CNRS)

12h30 - 14h30 : *Déjeuner*

14h30 - 17h30 : **Visites de sites**

Prinzessinnengärten (<http://prinzessinnengarten.net/>)

Tempelhofer Feld (<http://www.tempelhoferfreiheit.de/>)

Vendredi 12 avril 2013

Lieu : Georg-Simmel-Zentrum, Humboldt Universität, 3ème étage, 41, Mohrenstrasse, 10117 Berlin
(Métro Hausvogteiplatz)

9h00 à 10h00 - **Exposé sur le cas de Nantes**

Exposé de Jacques Soignon et Marjorie Musy

Débat

10h00 à 11h00 - **Exposé sur le cas de Bruxelles**

Exposé de Serge Kempeneers

Débat

11h00 à 11h30 – Pause

11h30 à 12h30 - **Exposé sur le cas de l'OPH Paris Habitat**

Exposé d'Isabelle Quet-Hamon

Débat

12h30 à 14h45 - Déjeuner et visite de Mauerpark (<http://www.mauerpark.info/>),

14h45 à 17H00 - **Interventions des experts et table ronde sur les axes de comparaisons**

Débat

17H00 - Remerciements & conclusions

Introduction

Jean-Jacques Terrin

Responsable scientifique de la plateforme POPSU Europe

Nous avons reçu les articles de toutes les villes, et je voudrais en introduction voir quels sont les problèmes, les contradictions et les pistes qu'il serait intéressant d'approfondir. Commençons par nous interroger sur le titre de l'ouvrage que nous devons faire collectivement. Nous avons parlé de « jardins dans la métropole », nous restons sur la notion de jardins bien qu'un certain nombre de personnes et de villes aient une relation assez floue aux jardins, ce qui est assez normal car qu'est-ce que c'est qu'un jardin, qu'un parc, qu'une échelle ? Nous vous proposons ce titre : « Jardins en milieu urbain : usages, échelles et partages ».

Le sujet apparaît comme très actuel pour toutes les villes qui sont autour de la table, ce qui ne nous paraissait pas forcément évident lorsque nous avons lancé ce programme. Nous avons vraiment le sentiment que c'est un sujet qui est au cœur de l'action en ce moment, même si on sent bien qu'il n'y a pas encore tout à fait partout la maîtrise des outils et des stratégies. Nous avons un peu le sentiment, à la lecture de tous vos articles, que c'est un phénomène émergent dont on ne maîtrise pas vraiment toutes les conséquences en termes de gouvernance, en termes d'outils, etc. Ce serait intéressant que nous approfondissions ce sujet. Les articles sont très descriptifs, ont un caractère parfois un peu lisse sur les problèmes, sur les questions que cela pose. Nous aimerions approfondir ces sujets, soit en termes de gouvernance, soit même en termes d'économie, qu'est-ce que cela apporte dans l'économie, économie de la collectivité ou économie des individus. Il y a très peu de choses qui sont dites pour l'instant là-dessus mais peut-être est-ce tout simplement parce qu'on ne sait pas encore ou qu'il y a des choses qui restent à approfondir. C'est un sujet mais quel est le sujet ? C'est un peu la question que je poserais aujourd'hui.

On s'aperçoit aussi qu'il y a une grande diversité d'activités et d'usages : l'activité nourricière que vous pointez tous mais dont on a du mal à quantifier ou à qualifier l'importance ; un usage récréatif ; un usage culturel dont vous avez tous noté l'importance – certains l'on fait plus que d'autres mais on sent bien qu'il y a un lien très fort entre ces différents usages et que le culturel joue un rôle essentiel. Mais est-ce que c'est une culture qui provoque un nouveau mode de faire ou est-ce que c'est un nouveau mode de faire qui fait émerger une culture ? On ne le voit pas très bien. C'est un sujet qui apparaît comme latent mais sur lequel on aimerait aller un peu plus loin.

La notion de partage est une notion qui apparaît très fortement dans tous les articles, qu'il soit festif, éducatif ou pédagogique. C'est un sujet que l'on aimerait aussi approfondir avec vous. Autre point, la question de l'accessibilité. Nous avons vu des espaces absolument fermés, que l'on observait à travers des meurtrières, par exemple à Toulouse ou à Nantes. Il y a cette notion de réserve dans la ville qui est un sujet intéressant en soi, et puis il y a la notion de partage, de partage de la ville, de nature partagée. On sent qu'il y a là des questions qui se posent en termes d'ouverture et de mixité des usages. La notion de lieux de production est évidemment présente dans presque toutes les contributions avec cette double ouverture, l'une qui est celle de l'exploitation agricole en milieu urbain et l'autre qui est celle des circuits courts que Lyon nous a présentés la dernière fois. On voit un grand gap à Toulouse ; on nous présente des projets à la très grande échelle, on nous présente des projets à la très petite échelle, mais y a-t-il un lien ? y a-t-il une échelle intermédiaire ? Cette échelle intermédiaire est forcément quelque part dans la gestion de l'espace mais, pour l'instant, on n'a pas trouvé le maillon entre la grande et la petite échelle. Ce serait un sujet intéressant à approfondir.

En matière d'innovation, nous avons lu des choses très intéressantes, que ce soit dans l'innovation technique ou dans l'innovation sociale. L'économie est un sujet qui n'est pratiquement pas abordé dans vos articles, ou très peu. Je suppose que c'est parce qu'il n'y a pas beaucoup de données sur ce sujet, mais nous aimerions cependant faire remonter un certain nombre d'informations là-dessus parce que c'est pour l'instant relativement absent du débat. J'ai déjà parlé des imbrications d'échelles, je ne vais pas insister là-dessus, on a des approches très intéressantes à la grande échelle pratiquement dans toutes vos contributions. Ce que l'on aimerait voir développer c'est comment cette notion de l'imbrication des échelles impose une inversion du regard sur la ville. Les schémas proposés par Strasbourg sont intéressants à cet égard parce que l'on voit qu'il y a une inversion du regard qui se fait ; on l'a vu également sur Parc Garonne. Il y a peut-être là quelque chose d'intéressant au niveau des outils d'observation et de représentation de l'espace. Puis il y a les questions des temporalités, un sujet visiblement très intéressant à développer. Lyon a présenté des exemples intéressants, je suppose que Pascal Amphoux nous en montrera pour Lausanne Jardins. La notion de temporalité est très présente dans vos articles. Puis il y a la notion de conflits, conflits dus à la sécurité, la salubrité, la propreté, la délinquance, etc. C'est un sujet qui n'est pas très abordé ; Amsterdam en a un petit peu parlé lors du dernier séminaire. Je pense pourtant que c'est un vrai sujet.

Berlin, situation générale de la planification verte

Ares Kalandides

Urbaniste

Nous avons décidé de faire deux présentations. Je vais surtout intervenir sur le cadre institutionnel de la planification verte en Allemagne et à Berlin et Markus Kather présentera une recherche qu'il a faite sur un grand jardin de Berlin il y a deux ans. Je vais commencer avec deux remarques qui me paraissent importantes pour comprendre le cas de Berlin.

Je vais beaucoup vous parler des lois et des institutions à différents niveaux. A Berlin, le vert est partout, il représente à peu près 40 % de la surface de la ville, et la nature est protégée par la loi depuis au moins cent ans. C'est donc une ville où le jardin est présent, où le jardin fait partie de la ville culturelle quotidienne des Berlinoises. S'il manque des petites initiatives de jardins communaux, c'est parce que la Ville et l'État allemand ont toujours offert du vert et des jardins au peuple, donc il n'y avait pas ce besoin.

La deuxième chose importante à comprendre est que l'histoire de la nature et des jardins à Berlin s'inscrit dans trois fonctions principales :

– La première est la fonction de la nature dans la ville. En Allemagne, il y a presque un amour métaphysique de la nature ; dans le romantisme allemand, au XIX^e siècle, la nature est presque déifiée. Il y a quelque chose d'extrêmement profond dans la culture allemande, et on le voit à Berlin, c'est la façon dont les gens approchent la nature. C'est aussi la nature comme récréation ; mais vous allez voir qu'à Berlin il y a très souvent conflit entre les paysagistes et les jardiniers qui aiment la nature en tant que telle, pas pour son usage, et ceux qui veulent un usage récréatif, qui veulent voir des gens dans la nature. C'est enfin la nature comme patrimoine culturel dont les grands jardins du XIX^e siècle comme le Tiergarten font partie.

– La deuxième est le côté économique de ce jardinage. Après la Seconde Guerre mondiale, Berlin est une ville dont le centre est détruit pratiquement à 70 %, une ville sans aucune vie économique. Le grand jardin de Tiergarten, qui est aujourd'hui encore le jardin central de Berlin, devient alors une surface où l'on cultive des pommes de terre. La nature en ville a joué un rôle très important pour les Berlinoises dans l'économie de subsistance. Aujourd'hui, cette fonction économique a un rôle marginal bien qu'il y ait encore une production agricole en plein centre de Berlin. Il y a également de petites initiatives d'échanges de produits dans la ville. Le côté économique est également historique avec les jardins familiaux du XIX^e siècle.

– La troisième dimension, assez nouvelle, ce sont les jardins comme lieux d'intégration, de communauté et de partage. C'est un développement qui a eu lieu ces dix dernières années. Les exemples ne sont pas très nombreux mais ce sont surtout ces lieux que nous allons visiter cet après-midi.

Berlin est un Land à l'intérieur de l'Allemagne, ce n'est pas seulement une région, qui a une très grande autonomie. A titre d'exemple, sachez que le ministère de l'Aménagement des territoires a environ trois cents employés alors que celui de Berlin en a trois mille. Ce sont les Länder qui font la planification. L'autre particularité de Berlin, à la fois Land et ville, est d'être comme une île à l'intérieur du Land de Brandebourg ; donc tout ce qui est vert à Berlin doit forcément passer par une coopération avec le Land de Brandebourg. Berlin est divisé en douze municipalités, qu'on appelle le *Bezirke*, chacune d'entre elles fait son plan d'urbanisme. Ce n'est pas exactement comme les arrondissements de Paris parce que le système français est plus centralisé, mais c'est comparable.

Au niveau fédéral, on a un ministère pour les transports, la construction et le développement urbain qui donne les grandes lignes du développement pour plusieurs Länder. C'est le plus haut niveau mais il reste générique ; ce qui est important c'est la coopération entre Länder. Au niveau de la ville de Berlin, le département du Sénat qui est responsable du développement urbain et de l'environnement – le Sénat n'est pas législatif en Allemagne, c'est le gouvernement de Berlin – a trois plans intégrés mais assez différents : le schéma directeur (*flächennutzungsplan*), des plans de développement urbain thématiques, par exemple un plan sur le transport ou sur le paysage, et le programme de paysage de Berlin. Au niveau des arrondissements ou des municipalités, on a différents plans qui sont à une dimension plus petite mais qui dépendent du schéma directeur de Berlin. Il y a une coopération entre Berlin et Brandebourg avec des axes verts protégés qui partent de Berlin vers la périphérie de Brandebourg. A Berlin, sous le schéma directeur on a le programme de paysage qui a lui-même cinq sous-programmes : le programme pour l'écosystème et la protection de l'environnement, le programme pour la protection des biotopes et des espèces, le programme d'esthétique du paysage et de la nature dans la ville, le plan de récréation à l'usage de l'espace public et, enfin, le plan de mitigation urbaine.

Dans le centre-ville, il y a deux grands espaces verts, le Tiergarten qui se trouve à l'ouest de la ville, et l'ancien aéroport de Tempelhof. Puis, dans la périphérie du centre se trouvent de petits jardins qui datent de la fin du XIX^e siècle qui sont protégés en tant qu'espaces verts mais aussi comme patrimoine culturel. Dans la périphérie, il y a de grandes surfaces qui ont toujours un usage agricole. Berlin, c'est neuf fois Paris intra-muros avec une population de seulement 3,5 millions d'habitants, ce qui explique l'existence de ces grands espaces verts. Avant la guerre, Berlin comptait 4 millions d'habitants mais la ville était plus dense, moins étendue qu'aujourd'hui. Le quartier de Prenzlauer Berg était, à la fin du XIX^e siècle, un des quartiers les plus denses d'Europe. Juste après la guerre, il y a eu une tendance à aller vers la périphérie, principalement vers l'est, qui s'est concrétisée par la construction d'immenses cités HLM. Le schéma directeur de 1994 prévoit à nouveau une densification du centre avec une croissance allant jusqu'à 5 millions d'habitants. 90 % de ce développement doit se faire dans le centre, c'est-à-dire à l'intérieur du périphérique. L'idée est de revenir à la ville dense, tout en protégeant les espaces verts.

Le programme pour l'écosystème et la protection de l'environnement. Ce programme inclut la protection climatique ; la recherche que l'on fait pour ce plan là entre dans le schéma directeur. Le schéma directeur de Berlin date de 1994, quatre ans après la réunification, mais a été changé plusieurs fois depuis. Le dernier changement date de la grande recherche qui a été faite sur le changement climatique pour les grandes villes du nord de l'Europe. Nous avons étudié les courants d'air à l'intérieur de la ville pour savoir ce qu'on laissait ouvert ou pas, ainsi que la terre et l'eau. Une particularité de Berlin est d'avoir de grandes surfaces protégées à l'intérieur de la ville qui fournissent de l'eau potable, ce qui est une exception pour une grande ville. Comme la nappe phréatique se trouve à peu près à trois mètres sous le sol, nous avons des problèmes pour construire. Les grands tuyaux bleus ou roses que vous verrez dans la ville transportent l'eau de la nappe phréatique que l'on amène directement dans le fleuve et les canaux ou d'un côté de la nappe phréatique à l'autre pour préserver sa stabilité. Nous avons dans le sud-est de Berlin de grandes mines de lignite, qui ne fonctionnent plus aujourd'hui, mais comme l'eau qu'elles utilisaient reste maintenant dans la nappe phréatique, celle-ci est en hausse. En ce moment, nous avons le problème d'avoir trop d'eau et pas assez d'eau. C'est surtout le sud-est qui en souffre. Berlin a été divisé après la guerre, le Mur laissant un tiers de la ville à l'est et deux tiers à l'ouest. L'ouest a été isolé à l'intérieur de l'Allemagne de l'Est, Brandebourg d'un côté, Berlin-Est de l'autre côté, donc il y avait besoin d'avoir une autonomie absolue en énergie, en eau et en infrastructures. C'est à ce moment-là qu'on a commencé à protéger les grandes surfaces vertes pour préserver la nappe phréatique et assurer la production d'eau potable.

Le programme pour la protection des biotopes et des espèces. Il y a à Berlin un mouvement écologique depuis les années 70 – le parti des Verts est né à Berlin à cette époque – sur la protection des biotopes et des espèces dans la ville. Le Centre de recherche en nature urbaine de l'Université polytechnique ne s'occupe que de cela. On protège des zones, parfois des friches urbaines, où des espèces rares ont pu se reproduire. Ce sont des espaces protégés non ouverts à la récréation qui

peuvent générer des conflits entre ceux qui veulent utiliser ces surfaces et ceux qui veulent protéger les espèces rares.

Le programme d'esthétique du paysage et de la nature dans la ville. C'est un programme dont le rôle est de requalifier le paysage urbain par sa qualité esthétique.

Le plan de mitigation urbaine. On voit déjà certaines de ces surfaces dans la ville qui ont été créées pour compenser de nouvelles constructions dans le centre-ville ou des agrandissements de constructions existantes. L'idée est de créer de grands espaces verts plutôt que de petites poches de vert ici et là. Nous avons créé deux anneaux verts, un à l'intérieur de la ville, l'autre à l'extérieur, ainsi que des corridors verts qui rendent les fleuves et les lacs accessibles. A l'intérieur de la ville, il y a cet anneau vert avec des jardins qui sont liés par des promenades, l'idée étant de créer tout autour du centre-ville une espèce de parc périphérique. Il y a aussi vers le nord une des surfaces prioritaires pour l'aménagement vert, le Barnim, elle est encore à Berlin mais touche Brandebourg. Plusieurs surfaces vertes ont été créées dans le deuxième anneau en compensation des grands projets comme Potsdamer Platz qui est le grand chantier des années 90 à Berlin. L'idéal est de trouver un nouvel espace vert le plus proche possible de cette nouvelle construction. Si ce n'est pas possible, on va vers la périphérie mais cela doit toujours être à l'intérieur de Berlin, cela ne peut pas être à Brandebourg.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

Est-ce que la compensation s'applique si l'on construit en hauteur ou c'est seulement sur la surface grignotée ?

Ares Kalandides

Urbaniste

C'est seulement sur la surface grignotée. Mais il faut savoir que Berlin n'est pas une ville qui se densifie en hauteur. On a des friches dans la ville qui ne sont pas protégées dans le schéma directeur en tant qu'espaces verts et sur lesquelles on peut donc construire. C'est une particularité de Berlin. On a la possibilité de densifier sans construire sur une seule surface verte. N'oublions pas que 90 % de la ville a été bombardée et que tout n'a pas été reconstruit. On a par exemple une place qui a été presque entièrement détruite et qui a été seulement reconstruite au début des années 90. On a redensifié cette place en construisant sur des terrains où il était possible de construire. Nous avons de surcroît de grandes friches industrielles, Berlin était une des plus grandes villes industrielles d'Europe depuis le XIX^e siècle jusqu'à la guerre mais cette industrie n'existe plus. Nous avons donc d'énormes friches industrielles, surtout dans la périphérie et le long du fleuve. Je compterais même Tempelhof comme une friche industrielle mais là aussi on ne permet pas la densification parce que ces friches sont classées. De plus, cela serait dans la périphérie et irait contre le schéma directeur. On a construit sur près de la moitié des friches du centre-ville dans les années 90.

Une de ces friches est le Mauerpark (parc du Mur) un jardin linéaire entre Prenzlauer Berg et le quartier ouvrier de Wedding à l'ouest. Ce jardin, réalisé par Gustav Lange, fonctionne au printemps et en été et est fréquenté par une population extrêmement variée. C'est un des jardins les plus vivants de la ville. Les urbanistes se demandent pourquoi il fonctionne aussi bien : est-ce que cela vient du dessin du jardin ou de la grande densité des quartiers alentours qui ont besoin de ce jardin ? Je pense pour ma part que cela vient de la densité de l'environnement et de la population très jeune du quartier qui a une autre utilisation de l'espace public. C'est également un jardin de compensation de constructions réalisées en centre-ville.

Je vais maintenant vous parler de la nouvelle stratégie de Berlin. L'espace vert ouvert représente 44 % de la ville de Berlin, c'est du vert et de l'eau. L'espace construit ne représente que la moitié de la ville. Les espaces verts urbains font 14 % de la ville, les bois 18 % et les lacs et le fleuve environ 7 %. Il y a quand même 4 % d'agriculture urbaine. Le nouveau programme de Berlin sur les jardins et le vert dans la ville qui date de l'année dernière est composé de trois piliers : la belle ville (le côté

esthétique de la nature), la production (le côté économique de la ville), la nature en ville (la protection des espaces et des biotopes). Il s'agit de donner une nouvelle expérience de la nature en ville. Dans le cadre de la belle ville, vingt promenades vertes ont été créées. Elles suivent plus ou moins les deux anneaux verts mais traversent également la ville. Elles sont proposées aux habitants pour leur faire découvrir la nature en ville. La production reste assez importante, surtout dans la périphérie où l'on trouve de grands espaces agricoles qui appartiennent soit à l'université qui les utilise comme jardins botaniques et pour faire des expériences, soit au Land de Berlin. Le Land est propriétaire de grandes surfaces de production agricole, y compris à Brandebourg.

Prinzessinnengärten est un petit projet dont les habitants d'un quartier sont à l'origine. Ils ont essayé, à une dimension très locale, de créer un petit jardin de production agricole. Il fait maintenant partie de ces espaces de production protégés par la Ville de Berlin. Sur ces deux corridors importants que sont la Spree et la Havel, deux fleuves qui traversent Berlin, l'idée est d'ouvrir la nature aux Berlinoises en créant des plages, des piscines en ville. C'est une nouvelle expérience avec la nature dans le champ récréatif et culturel.

Deux mots sur les jardins ouvriers qui représentent quand même 3,5 % de la surface totale de la ville. Ils étaient une sorte de compensation à la rapide urbanisation et à la croissance de population de Berlin à la fin du XIX^e siècle. Les ouvriers qui vivaient dans les quartiers de Prenzlauer Berg, de Kreuzberg, etc., avaient de petits jardins à l'intérieur de la ville dédiés à l'économie de subsistance. Ce n'étaient pas des jardins récréatifs, il y avait une obligation de production. Encore aujourd'hui, au moins un tiers de la surface doit être utilisé pour de la production de fruits et légumes. Les jardins dépendent d'une association qui contrôle le respect de ce quota. Quelques-uns de ces jardins qui ne se sont pas situés sur les surfaces vertes soumises au schéma directeur ne sont pas protégés et, du fait de la stratégie de densification du centre de Berlin, disparaissent pour laisser la place à des constructions.

Une nouvelle idée se fait jour, c'est celle des espaces « intérim », c'est-à-dire intermédiaires. Il s'agit de surfaces dans la ville qui, selon le schéma directeur, pourraient être constructibles mais qui ne sont pas encore utilisées. On se trouve dans un vide temporel où l'on ne sait pas encore ce que l'on va faire mais on ne peut pas commencer à y créer un grand jardin qui empêcherait tout usage futur. Le champ a donc été ouvert à des initiatives d'utilisation de ces espaces pour une période définie dans le temps. Il y a même des concours officiels de projets qui permettent à la Ville de choisir les meilleurs. Quand il s'agit d'espaces publics, c'est gratuit, la Ville les met à disposition ; quand il s'agit d'espaces privés, un loyer est demandé, en général assez bas. Le plus célèbre est Prinzessinnengärten. Les jardiniers ont commencé à apporter leurs plantes sur un petit espace public, une place abandonnée, en sachant qu'ils pouvaient en disposer pour deux ou trois ans au maximum. Mais cela a eu un tel succès que c'est presque devenu un projet permanent. Ils ont pu contester cette limite temporelle. L'arrondissement de Kreuzberg a racheté ce terrain de la Ville de Berlin pour que Prinzessinnengärten puisse continuer à exister. Ils ont occupé cet espace pour un usage au début provisoire pour créer ensuite un usage permanent parce que non seulement la communauté l'a accepté mais également parce que c'est devenu l'un des points de rencontre les plus importants de Kreuzberg.

Martine Koenig

Direction du développement urbain et durable, Grand Toulouse

Dans nos pratiques d'urbanistes ou de responsables dans les villes, on se rend compte que cet usage éphémère a potentiellement un danger qui est celui de devenir permanent, parce que les riverains n'ont pas envie de voir un jardin disparaître au profit d'habitations nouvelles. Je m'interrogeais sur le fait que, apparemment, cela n'a pas fait renoncer les pouvoirs publics à cette pratique des espaces intermédiaires.

Ares Kalandides

Urbaniste

En allemand, on dit : « Il n'y a rien de plus permanent que l'éphémère. » On le voit dans cet exemple. On est en train de repenser ces usages éphémères parce qu'ils deviennent de plus en plus

permanents. Mais cela dépend aussi de la tension que l'on a dans l'immobilier. Jusqu'à il y a trois ans il n'y en avait pas, on n'avait donc pas vraiment besoin de ces surfaces. En ce moment, la pression sur le marché de l'immobilier s'accroît, de plus en plus de capitaux venus des pays en crise s'investissent à Berlin. Comme les données ont changé, on va complètement repenser cette question parce que, finalement, on est en train de créer des espaces permanents.

Nicolas Gilsoul

Architecte

Quel est le critère choisi pour dire que telle friche est protégée ? C'est la question du biotope ou le terreau social qui s'est mis en place ?

Ares Kalandides

Urbaniste

Du début des années 80 jusqu'au milieu des années 80, le social n'existait pas dans la planification de Berlin. Aujourd'hui, à un niveau de quartier, la question sociale joue un rôle très important.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Tu dis que la pression immobilière est forte, d'autant plus que vous êtes obligés de construire dans le centre parce que c'est réglementé comme ça. Cela veut dire que toutes ces friches qui ne présentaient pas un intérêt écologique sont potentiellement constructibles.

Ares Kalandides

Urbaniste

Il faudrait changer le schéma directeur mais c'est très difficile parce que le schéma directeur est une loi en Allemagne. On peut le changer mais il faut commencer une discussion publique, ça passe par le Parlement. Aujourd'hui, le schéma directeur permet de construire sur la moitié de la surface de Tempelhof mais je suis sûr que la pression politique et sociale des quartiers tout autour ne le permettra pas. L'aéroport de Tegel devait fermer cette année mais il ne fermera pas parce que le nouvel aéroport n'est pas prêt, on va avoir une nouvelle surface complètement vide en centre-ville. Tout autour de la gare centrale, on a une surface énorme qui est toujours en friche mais qui est dans la surface extrêmement dense selon le schéma directeur. Je crois donc que, pour les vingt années à venir, il n'y aura pas une pression aussi forte de l'immobilier pour construire sur ces surfaces.

A l'échelle du quartier, il peut y avoir des pressions ponctuelles. Par exemple, Kreuzberg devient un quartier assez cher, c'est le quartier « bobo » de Berlin avec Prenzlauer Berg. Il y a de grands projets de luxe dans ce quartier et, là, ils aimeraient évidemment pouvoir vendre de l'immobilier. Mais l'arrondissement de Kreuzberg, qui est gouverné par les Verts, est très proche de ces initiatives de base qui créent des espaces verts. Ils font donc une sorte de barrage contre ces grands investissements.

Virginie Bathellier

Directrice du programme POPSU

Face à cette pression immobilière qui s'exerce plus ou moins fortement selon les quartiers, est-ce qu'il y a des mesures de compensation qui sont proposées pour un déplacement à proximité lorsqu'il y a une menace de disparition d'un jardin ouvrier ? Est-ce qu'il y a une mobilisation sociale aujourd'hui face à ça ?

Ares Kalandides

Urbaniste

Je ne sais pas. Il y a une très grande mobilisation sociale, on la voit, mais les jardins ouvriers ne sont pas très aimés par les jardins urbains contemporains. Ils ont des loyers limités dans le temps, je crois que c'est au début des années 2010 que l'on a vu beaucoup de ces loyers à échéance de cent ans s'achever. On avait donc le droit de les déplacer. Je crois, mais je n'en suis pas sûr parce que je me suis très peu occupé de ça, qu'il y a une compensation, qu'ils essaient de trouver d'autres jardins mais ce ne seront pas des jardins centraux comme ceux qu'ils ont aujourd'hui.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

Il y a une chose qui me semble intéressante à mettre en perspective, c'est le fait qu'il y ait une culture citoyenne très différente en France et en Allemagne. Je pense que l'essor de ce jardinage et de ce développement ce n'est pas seulement de la planification mais c'est aussi une conception de la démocratie citoyenne qui très différente dans les deux pays. Il me semble que ce serait intéressant de mettre en perspective cette évolution de l'institutionnalisation de l'habitant ou de la participation citoyenne, au niveau des Länder mais aussi au niveau des districts, en France et en Allemagne parallèlement à l'évolution de ce mouvement de nature en ville.

Ares Kalandides

Urbaniste

Je suis tout à fait d'accord. A mon avis, c'est un point central pour comprendre ce qui se passe à Berlin en ce moment. J'ai écrit sur le sujet de l'élasticité institutionnelle car ce qui est assez intéressant dans cette culture de la démocratie de base que l'on a en Allemagne, et à Berlin en particulier, c'est que ces institutions qui donnent l'impression d'être très rigides et de ne pas pouvoir se changer ont au contraire une capacité à s'ouvrir, à absorber et à accepter un changement qui vient de la base. Le fait que l'arrondissement de Kreuzberg ait racheté ce quartier pour protéger Prinzessinnengärten et soit même allé contre un projet d'investissement dans le quartier démontre que cette administration a les yeux et les oreilles ouverts, qu'elle entend ce qui se passe et a la souplesse qui permet de faire changer les choses. Il y a dix ans, il y avait une rigidité qui ne permettait pas les usages éphémères mais cela a complètement changé. On a vu le mérite l'éphémère et on a trouvé la possibilité, dans le cadre légal, de le permettre. C'est à mon avis l'un des grands mérites de l'institution allemande qui est très ouverte à ces voix qui viennent de la base.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Tu as présenté quelque chose qui avait une origine historique vraiment profonde avec des jardins ouvriers en pleine ville qui représentent 3,5 % de la surface de la ville, ce qui est colossal. Tu as dit en même temps que cette dimension historique aujourd'hui était un peu rejetée. Est-ce que tu pourrais en dire un peu plus là-dessus ? Puis tu as présenté les situations intérimaires, qui sont autre chose.

Ares Kalandides

Urbaniste

Je crois que ce qui s'est passé avec cette tradition des jardins familiaux ou ouvriers c'est qu'ils ont perdu leur fonction d'origine qui était l'économie de subsistance. Ils sont devenus des lieux de récréation, ce sont de petits pavillons de campagne pour les Berlinoises du centre. Ils ne sont pas forcément ouvriers, ce sont plutôt les classes moyennes qui les utilisent. Donc on commence à se demander s'il est juste de donner des surfaces vertes avec des loyers extrêmement faibles à des personnes au seul motif qu'elles en ont hérité de leurs grands-parents. Par ailleurs, il faut voir que les associations qui les gèrent sont d'un conservatisme très profond dans le sens où elles essaient de

garder la tradition. Si l'on voit des drapeaux allemands à Berlin, c'est dans ces jardins qu'on va les voir. Il y a une espèce de localisme, de nationalisme.

Ceux qui occupent des espaces pour créer de nouveaux projets communautaires, ce sont presque des squatteurs à Kreuzberg, sont dans un esprit complètement opposé. Ces jardins communautaires que l'on voit aujourd'hui à Kreuzberg surtout, mais pas seulement, ne sont pas créés par un besoin de récréation ou économique mais par une volonté de créer de nouveaux espaces de partage où l'on peut faire des choses ensemble. Je suis en train d'écrire sur les micro-géographies de la démocratie dans les villes en crise où l'on essaie d'occuper des espaces vides et des friches pour créer des projets, par exemple une bibliothèque communale, un centre d'éducation, un jardin, etc. Pour moi, cela s'inscrit plutôt dans cette tendance-là. Cela s'inclut bien sûr dans la grande tendance du retour à la nature, le mouvement bio, etc., mais cela s'inscrit surtout sur la nécessité de créer des espaces partagés. Cela vaut la peine de voir qui sont ces gens-là, quelles sont leurs habitudes ?

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Je suis à Berlin depuis quelques jours et j'ai été frappée par les surfaces que représentent les jardins familiaux. On parle de jardins mais ce sont surtout de petites maisons, des résidences secondaires, des *summer house*. En France, nous n'avons pas le droit d'y habiter, y compris l'été.

Ares Kalandides

Urbaniste

Ici, non plus.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

C'est ça qui est intéressant. C'est interdit mais ils le font.

Ares Kalandides

Urbaniste

C'est interdit mais ce n'est pas interdit. On peut y habiter le week-end et l'été.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Mais où est la limite ? On a véritablement de mini-lotissements, sans doute pour des gens qui ne sont ni pauvres, ni riches, qui symbolisent cette idée de la propriété, de la maison avec le coin pelouse. J'ai visité plusieurs jardins et globalement on peut dire qu'il reste à peu près 5 % de légumes, les maisons ont pris presque la moitié de la parcelle et l'on a des pratiques de loisirs. Je me suis demandé s'il s'agissait d'une autre forme d'étalement urbain. Je trouve que le *summer house* est quelque chose de très intéressant en termes d'usage et je me demande pourquoi c'est interdit en France. Comment peut-on aller dans cette idée d'usage extérieur, de jardinage, en ayant aussi des occupations complètement nouvelles ? Parce qu'on ne peut pas rester sur ces modèles. On voit bien qu'ici il y a une dichotomie entre les jardins partagés et les jardins familiaux, en France aussi, et là je trouve qu'il y a des choses très intéressantes.

Historiquement, les jardins familiaux étaient constitués autour d'un très grand espace public collectif. Peut-être pas partout mais il y avait quand même cette dimension collective et qui est restée dans pas mal d'espaces. Vous avez encore un grand espace public avec des espaces de jeux, un peu sur le modèle des parcs potagers à Nantes. C'est quand même resté assez intact.

Je suis allée voir Nature Park à Berlin, qui est implanté sur une friche ferroviaire. On a d'immenses mini-lotissements et un très grand espace ouvert de jeux qui longe ces jardins, puis ce Nature Park qui est un espace public.

Ares Kalandides

Urbaniste

Les voies ferroviaires étaient des emplacements privilégiés parce qu'il était très difficile d'y construire, mais je ne savais pas qu'il y avait aussi de grands espaces publics. Je ne sais pas si c'est la règle ou une exception dans le cas cité.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Selon les informations que j'ai eues, c'était la règle. Il y a beaucoup de choses qui ont « dérivé », on a parlé de conservatisme mais il y a aussi des choses très intéressantes.

Anne Péré

Architecte-urbaniste, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Ce que j'ai du mal à comprendre c'est comment ces immenses jardins familiaux sont gérés. Tu as parlé d'un système associatif mais tu disais aussi qu'on les avait par héritage. Comment cela s'organise aujourd'hui ?

Ares Kalandides

Urbaniste

C'est géré par des associations. Celui qui a un allotissement dans un emplacement doit faire partie de l'association gestionnaire.

Anne Péré

Architecte-urbaniste, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Comment s'organisent les mouvements ? De la même façon qu'on parle de parcours dans l'habitat, comment se régénèrent, évoluent les jardins ?

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Comme ce sont des résidences secondaires, disons le mot, il y a des gens qui investissent dans d'énormes chalets en bois. Les terrains appartiennent à la Ville mais comme ils investissent dans une cabane qu'ils achètent eux-mêmes, quand ils s'en vont ils cèdent leur bail, ce n'est pas l'association qui décide de la donner à telle ou telle personne.

Ares Kalandides

Urbaniste

Cela dépend du bail d'origine, il y a différents accords. Il y a le cas où l'on peut hériter du bail du père mais il y a aussi des contrats où ce n'est pas permis, quand une personne s'en va la propriété revient à l'association ou à la Ville.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Mais il y a des négociations parce que la personne qui a acheté 15 000 euros son chalet va le revendre à la personne qui prend sa suite. On voit des annonces un peu partout de personnes qui cherchent un jardin, c'est assez étrange.

Exemples de jardins à Berlin : « Herzberge et « Ton-Stein-Gärten »

Marcus Kather

Géographe

Je vais vous présenter un projet assez récent, une ancienne surface industrielle transformée en jardin d'agriculture et de récréation, le parc paysager de Herzberge. C'est à la fois un parc paysager, un parc de récréation et une zone environnementale protégée.

Nous avons à Berlin d'anciennes friches industrielles, surtout dans la périphérie de la ville, d'une superficie de 500 hectares. Nous avons de grandes surfaces d'infrastructures comme l'aéroport de Tempelhof qui fait à lui seul 360 hectares, d'anciennes friches ferroviaires, des espaces où les préfabriqués de l'Est ont été démolis, cela représente 140 hectares dans un seul quartier de Berlin, puis il y a des trous dans le centre-ville produits par les bombes de la Seconde Guerre mondiale.

Je vais maintenant parler des friches industrielles situées dans la périphérie, et plus particulièrement du jardin paysager de Herzberge, à environ une demi-heure en voiture à l'est du centre-ville. Le jardin se trouve au centre, il entoure l'hôpital qui a lui-même son propre jardin. Toute la surface autour est une ancienne surface industrielle. A l'ouest, il y a une zone industrielle qui fonctionne toujours, à l'est des cités HLM, au sud des jardins ouvriers. Il y a un réseau vert qui va du cimetière aux jardins ouvriers vers le jardin et les friches autour. Il y avait une entreprise horticole, un stade, une ancienne gare et différentes structures qui étaient là autrefois et que l'on a dû démolir. C'est quelque chose qui a augmenté le coût du projet. L'entreprise horticole et ses serres chauffées ont été démolies, la terre était contaminée par l'amiante, un matériel que l'on utilisait beaucoup dans la construction à l'Est. On a dû réhabiliter le sol et démolir tout ce qui existait. Cela a été financé par l'Union européenne au niveau régional. C'est un projet de régénération naturelle.

Ils sont en train d'enlever tout ce qui reste de la gare ainsi que le système de chauffage du stade. Le financement de l'Union européenne a permis de restaurer complètement le jardin. On a déjà développé vers le sud mais le nord est toujours sauvage et on y trouve encore d'anciennes structures. Un projet d'agriculture urbaine a été développé dans le sud en 2009 avec une centaine de moutons. L'idée est qu'ils occupent également la partie nord. Les moutons ont un grand intérêt pour la ville, ils entretiennent les surfaces parce qu'ils mangent l'herbe et protègent la végétation qui pousse sur les anciennes friches industrielles. C'est un habitat très important. Ils aiment les surfaces plus sèches, ce qui aide à préserver ces surfaces. Le gazon reste très bas, rendant les surfaces attractives. Il y a déjà de l'élevage commercial, ils vendent de la viande et commencent aussi à vendre des fruits que les gens peuvent venir cueillir eux-mêmes. C'est très difficile de créer une surface agricole dans la ville parce qu'il faut changer le schéma directeur mais, si elle existe déjà, on peut l'augmenter. Du fait de la forte fréquentation du parc, il n'y a pas de vandalisme.

Il y a deux ans, j'ai fait une évaluation pour savoir comment le parc était utilisé. Elle a montré qu'il était fréquenté à 60 % par des hommes, majoritairement entre 18 et 40 ans. Cela s'explique par l'aspect sauvage du jardin, les femmes ne le visitent pas seules parce qu'il y a très peu de contrôles, c'est très

sauvage. La majeure partie des visiteurs étaient du quartier. Les jardiniers sont des hommes et des femmes dans une proportion à peu près égale. Un homme et une femme s'occupent des moutons. Les ouvriers qui construisent sont probablement en majorité des hommes. Le parc est surtout utilisé dans un but récréatif, à savoir la promenade à pied ou à vélo, la relaxation, donc un usage récréatif classique. Certaines personnes traversent le jardin car cette surface a repris une fonction de connexion alors que les gens en périphérie utilisent surtout leur voiture. Une route pour les vélos a même été créée qui va du nord au sud – il y a très peu de routes pour les vélos à l'est. Les gens viennent se promener avec leurs chiens, utilisent les jardins ouvriers, vont voir ou nourrir les moutons. Il faut dire que les moutons n'étaient là que depuis quelques mois, c'était nouveau et cela attirait les gens. C'est aussi un point de rencontre pour retrouver ses amis.

La partie nord du parc est toujours sauvage, le développement a commencé dans le sud avec l'agriculture. Une enquête a été menée sur l'utilisation de cette partie du parc. Ce qui intéresse les gens c'est l'absence de contrôle social. Beaucoup de personnes promènent leur chien là car elles peuvent le laisser courir en liberté, ce qui n'est pas permis ailleurs ; les jeunes gens l'utilisent pour se rencontrer. Fait marquant, 40 % des personnes que l'on a interrogées dans le nord ont refusé de répondre, contre seulement 9 % dans le sud...

Quelques mots sur les obstacles rencontrés. Ceux qui veulent utiliser l'ancienne infrastructure doivent tout financer eux-mêmes et les coûts pour amener l'eau et l'électricité sont très élevés. Il y a donc des bâtiments que l'on pourrait utiliser mais on ne le fait pas pour cette raison. Il y a également des conflits avec les propriétaires de chien car l'espace qu'ils utilisaient depuis toujours leur a soudain été interdit, cela devient plus formel et ils se sentent exclus. Puis il y a un conflit d'usage de caractère administratif car les fonds publics ont été utilisés pour tout réhabiliter – au départ c'était dans le cadre d'un usage éphémère – avec l'idée d'y faire peut-être construire un jour des bâtiments. Mais avec le financement par les fonds européens cet espace a aujourd'hui le statut légal d'un jardin protégé et les constructions n'y sont plus possibles. Il y a donc un conflit intérieur entre l'administration de l'environnement et l'administration de la construction.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

L'élevage est fait par des personnes privées ou c'est public ?

Marcus Kather

Géographe

C'est une association qui a commencé, donc c'était un projet privé, puis l'administration a pris le relais. Il y a un concours public pour trouver l'administrateur. C'est une concession.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Est-ce que l'hôpital fonctionne toujours ?

Marcus Kather

Géographe

Oui, il fonctionne toujours.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Quelle est la relation entre l'hôpital et le jardin ?

Marcus Kather

Géographe

Les gens de l'hôpital visitent le jardin. L'administration de l'hôpital fait partie d'une association qui protège le jardin. L'hôpital s'occupe de son propre jardin mais pas du paysage alentour.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Qui paye les jardiniers ?

Marcus Kather

Géographe

Au début, c'étaient la Ville de Berlin et l'Union européenne. Maintenant, il y a une entreprise agricole qui essaie de se financer elle-même. L'idée est d'utiliser les moutons pour entretenir d'autres surfaces à Berlin.

Martine Koenig

Direction du développement urbain et durable, Grand Toulouse

J'aimerais savoir combien de temps a duré le chantier de dépollution, quelle est la méthode qui a été utilisée – est-ce qu'on a enlevé la terre ou fait une régénération par les plantes ? –, quel a été son coût et qui l'a prise en charge.

Marcus Kather

Géographe

Je ne connais pas le détail mais je sais qu'ils ont changé la terre. Ils commencent à vendre des fruits cet été pour la première fois. Le jardin fait 100 hectares et la moitié est utilisée pour des plantations d'arbres fruitiers. Ils ont une grosse production.

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

Est-ce que la zone est fermée par rapport au reste du quartier ?

Marcus Kather

Géographe

Il y a trois ans, c'était fermé. Il y a encore des entrées mais maintenant c'est ouvert.

Nicolas Gilsoul

Architecte

Connaissez-vous la fréquentation du parc ?

Marcus Kather

Géographe

On a fait cette enquête en 2009, en trois jours, en été. Ce n'était pas très plein, il y avait surtout des gens du quartier. Nous n'avons pas de résultats plus récents.

Virginie Bathellier

Directrice du programme POPSU

La question des conflits d'usage me semble intéressante. Comment gérez-vous cette question entre les promeneurs avec chiens et les fermiers, par exemple ?

Marcus Kather

Géographe

Au nord, ils ont des conflits avec les promeneurs de chiens et des problèmes de vandalisme. Les gens qui s'occupent des moutons et ceux qui travaillent dans le parc veillent à ce qui s'y passe et parlent aux gens quand il y a des problèmes.

Suzanne Brolly

Communauté urbaine de Strasbourg

On a vu les deux grands cercles verts et les corridors dans la ville. Je voulais savoir si les coefficients de végétalisation étaient sur ces axes ou bien sur toute la ville.

Ares Kalandides

Urbaniste

Sur toute la ville.

L'expérience de Lausanne Jardins

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Je vais faire une chose que je n'ai jamais faite, qui est de vous présenter quelque chose d'antique. J'ai été l'un des initiateur de la première manifestation Lausanne Jardins en 1997, dont j'ai fait l'étude de faisabilité en 1995. Si je fais ça, c'est moins pour vous parler de la production des jardins eux-mêmes que du processus que l'on avait alors imaginé qui, je crois, était assez réussi sur cette première session et qui ensuite s'est un peu vulgarisé et banalisé dans des stratégies plus habituelles et bien naturelles de communication. J'ai repris l'argumentation de l'époque car il y a un certain nombre d'éléments qui, il me semble, peuvent donner matière à des débats parfaitement contemporains et n'ont pas forcément perdu de leur pertinence, en tout cas du point de vue des fonctionnements.

Cette manifestation est née de travaux préalables que j'avais faits, comme chercheur à l'EPFL, pour la Ville de Lausanne, qui étaient plutôt anthropologiques et qui portaient sur les usages et les pratiques des parcs et promenades de la ville. A l'époque, la Ville renouvelait son schéma directeur et avait financé des travaux là-dessus. Un certain nombre de choses un peu atypiques avaient été produites et j'avais notamment plaidé, en fin de recherches, après deux ou trois années d'observation, pour une sorte d'équilibre entre trois types d'activités que menait alors le Service des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne : des activités de diagnostic, de gestion et de création. A l'époque, il y avait déjà des problèmes politiques de réduction de budget mais nous pensions qu'il ne fallait surtout pas, parce qu'il y avait moins d'argent, arrêter de chercher des choses innovantes ou limiter la gestion à certains types d'espaces verts – à l'époque, Lausanne était assez en avance sur les questions d'entretien différencié et sur des systèmes de « plantage » des jardins partagés comme on dit aujourd'hui en France, qui consistaient à attribuer des délaissés dans la ville à des habitants souhaitant jardiner, la règle je crois étant d'habiter à moins de trois cents mètres de la parcelle à entretenir.

On disait que, même si le budget était petit, il fallait garder une espèce de partition et d'équilibre entre la posture du diagnostic, ce qui va ou ce qui ne va pas, la question de la gestion des espaces verts qui est la partie toujours dominante, et puis la question de la création. On avait évoqué un certain nombre d'idées, dont celle de faire participer, via des concours, des écoles de paysagistes à la conception de jardins ou encore celle d'un festival des jardins. Cette dernière idée a fait mouche et on m'a demandé, deux ans plus tard, d'élaborer avec le second du service des espaces verts, Klaus Holzhausen, une étude de faisabilité pour un festival du jardin.

Je dis cela en réponse à ce que tu disais sur la représentation de l'économie des choses. Pour moi, il y a trois économies : celle du diagnostic, celle de la gestion et celle de la création. C'est pour moi une façon d'introduire une idée d'« écologie du projet » et pas seulement d'un projet écologique, c'est-à-dire de gérer des projets à l'échelle d'une ville sur des modes différents qui sont articulés les uns par rapport aux autres, qui sont mis en interaction et qui sont de l'ordre d'une représentation ou d'un fonctionnement écologique des projets en question.

Je vais vous relater la chose en vous racontant assez simplement la façon dont on avait énoncé les objectifs et les enjeux, la façon dont on a repéré des sites et préfiguré la manifestation, la façon dont on a programmé les choses et conçu le processus de réalisation. On a pu produire en deux ans, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la réalisation, trente-six jardins dans la ville, ce qui aurait demandé six ou sept ans avec les moyens ordinaires de la Ville. On a évidemment tout fait sans permis de construire, ce dont je suis extrêmement fier... J'avais énoncé trois enjeux : un général, un particulier et

un concret. L'objectif général, c'était de « modifier le regard », l'objectif particulier de « faire évoluer les pratiques », l'objectif concret de « réaliser des jardins ».

L'objectif général était de modifier le regard sur le jardin qui était à l'époque, et ça l'est souvent encore, de l'ordre du décor de la ville, dans la tradition de l'ornementation. Nous avons mis en avant, vulgarisé et médiatisé deux enjeux qui venaient plutôt des milieux professionnels ou de la recherche, et que l'on exprimait ainsi :

– « Révéler le rapport entre le végétal et le bâti », c'est-à-dire rendre attentif au fait que produire des jardins, c'est l'occasion de produire un nouveau regard sur la ville et pas sur le jardin spécifiquement, que cela doit être un moyen de révéler l'architecture par le jardin, de faire sentir qu'il existe une adéquation ou une inadéquation entre un type de jardin et un type d'architecture, entre une forme végétale et une forme bâtie, entre le choix des essences végétales et le choix des matériaux. Nous avons beaucoup insisté sur cette articulation entre le bâti et le végétal. C'est pour cela que j'avais voulu parler de festival du « jardin urbain », et non du jardin tout court, aussi pour nous démarquer de Chaumont, qui avait ouvert trois ans avant nous et qui gardait un côté jardin d'exposition. La réintroduction dans la ville était pour nous fondamentale.

– « Redonner le sens du lien et de la limite ». A un moment où les représentations de la nature sont un peu en crise, sont en débat, entre le sauvage et l'artifice, faire en sorte que les événements jardinés soient l'occasion d'un nouveau regard sur le lien et sur la limite. Je trouve que la question du partage et du jardin partagé dans le vocabulaire contemporain est à ce titre-là très intéressante, parce qu'on voit bien que le mot *partage* va du non-partage absolu à des expériences où il y a du partage effectif, du collectif. Donc « un nouveau regard sur le lien et la limite », et j'ajoutais « social autant que spatial » : lien social, lien spatial, limite sociale, limite spatiale. D'un côté, révéler l'art végétal d'accentuer la pente, de cadrer une vue, de créer un passage, de l'autre montrer celui de créer une lisière, de préserver l'intimité d'un espace public ou au contraire de faire écran, sans avoir d'état d'âme par rapport à ça. Tout ne doit pas être collectif, il faut une diversité des choses.

L'objectif particulier venait d'une demande explicite du Service des espaces verts de « faire évoluer les pratiques » des jardiniers. On est partis de l'hypothèse qu'il fallait créer une émulation dans la profession et susciter l'envie de faire autrement. On voyait bien que ce n'était pas par des leçons d'écologie ou de nouvelles manières de faire que l'on pouvait faire évoluer les pratiques de personnes qui avaient trente ans de métier. C'est par l'exemple que l'on a montré que l'on pouvait faire autrement. Dans cette première manifestation, c'est le Service des Parcs et Promenades qui a réalisé tous les jardins du festival, ils ont été impliqués dans le processus et ont dû faire autrement. Pour cela, on a attribué un jardin par équipe de jardiniers, au même titre qu'aux autres équipes de concepteurs.

L'objectif concret était évidemment de « réaliser des jardins ». Étant très proche d'un certain nombre de paysagistes, j'avais peur que l'on se retrouve avec une panoplie de jardins un peu « branchés » de l'époque. Je suis donc parti de l'hypothèse de jardins de factures différentes qui montreraient la diversité des attitudes possibles et, c'était demandé, qui rendraient manifeste l'esprit du lieu. Le premier titre de la manifestation était : « Jardins éphémères, jardins manifestes », manifeste en trois sens : il fallait que l'on puisse le remarquer dans le paysage urbain (même si c'était par sa discrétion) ; il devait manifester l'esprit du lieu, c'est-à-dire révéler l'environnement urbain ; et il devait être conçu comme une sorte de manifeste, donc décliner une thèse, par exemple une essence végétale, un caractère topologique, un type de culture, etc. Cette dimension de manifeste était très fortement mise en avant. Le deuxième critère était le caractère éphémère du jardin, il devait en tout cas être conçu comme tel, pouvant disparaître après la manifestation. Ça, c'était ma caution politique, se permettre de faire n'importe quoi n'importe où dans la ville en disant au Politique de ne pas s'inquiéter, que cela durait quatre mois et qu'après on remettrait tout en état. Il n'y avait donc pas besoin de permis de construire – je savais que si on en avait eu besoin, le projet était mort. Mais la notion est relative et certaines interventions plus lourdes ou particulièrement réussies pourraient laisser quelques traces à plus long terme. J'avais évidemment la secrète envie que cela se passe comme ça et cela s'est effectivement passé comme ça : il y a aujourd'hui trois ou quatre jardins de l'époque qui subsistent intégralement et qui sont vraiment très beaux, très riches ; il y a plein de traces dans un certain nombre d'autres jardins, des morceaux qui ont été réalisés à cette époque-là ou parfois aussi

ultérieurement ; et puis, il y a des traces dans les pratiques et dans l'imaginaire qui sont très importantes.

C'est peut-être le premier point que l'on peut dégager, un *principe* qu'il faut reprendre à la lettre, un terme galvaudé aujourd'hui, de « *durabilité* ». Je pense que c'est du développement durable. L'enjeu c'est ce *passage de l'éphémère au durable* et ce n'est pas une opposition, il y a toutes sortes de modalités de passage de l'un à l'autre. Ces attitudes de festival sont l'occasion de faire des maquettes grandeur nature, des « maquettes d'usage ». Et puis, si ça marche, ça marche, si ça ne marche pas, ça ne marche pas. Mais on vend aussi une maquette grandeur 1 :1 avec l'usage, pas seulement le regard. C'est extrêmement intéressant.

Deuxième point, le repérage et la préfiguration de la manifestation. Là, cela va être un *principe de différenciation*. Comment faire pour choisir des sites ? Ce principe de diversité a été fondamental. Je suis parti dans la ville, qui est ma ville, avec un appareil photo, comme un touriste, découvrir des lieux que je croyais connaître très bien ; mais quand on a un autre objectif, on se rend compte qu'il se passe vraiment autre chose. On a pris les catégories les plus hétérogènes : des petits, des grands, des humides, des secs, des solaires ou non, des très connus, des totalement inconnus, des délaissés, etc. On est partis sur l'idée d'avoir un choix de trente-six sites qui soient les plus hétérogènes possible pour avoir des situations extrêmement diverses et montrer cet enjeu de l'articulation entre le végétal et le bâti.

Deuxième mode de diversification, le mode d'attribution des mandats pour la conception. Ça, c'est une des choses que je n'ai jamais réussi à répéter par la suite dans d'autres projets, là cela a vraiment très bien marché. Nous avons eu sept modes d'attribution. Au début, tout le monde disait qu'il fallait faire des concours pour trouver les meilleurs sur chaque site. Trente-six jardins, trente-six concours, des appels d'offres, ce n'était pas possible pour tous les sites.

On l'a fait sur quatre sites emblématiques parce qu'on ne voulait pas se retrouver avec quelque chose qui ne nous plairait pas. Ensuite, parce qu'on savait qu'on avait une première fourchette de financement mais on ne savait pas si on avait tout, on a fait un appel d'offres pour la constitution d'équipes interdisciplinaires avec un certain nombre de critères. Troisième mode, des commandes directes. On a pris quatre concepteurs de renommée internationale, notamment Gilles Clément et Kathryn Gustafson, des gens très connus, ce qui était pour nous une façon de mettre la barre un peu haut et de montrer que cela allait avoir une certaine envergure.

Quatrième mode, les jardiniers de la ville. La Ville de Lausanne dans le service des espaces verts est découpée en cinq secteurs. Il y a donc cinq chefs jardiniers qui ont chacun plus ou moins cinquante personnes sous leurs ordres et qui gèrent un secteur géographique de la ville. On a mis chacun de ces chefs jardiniers en situation de concepteur, avec les mêmes règles du jeu que pour Gilles Clément ou un amateur. Cela a été la grande astuce, pour qu'ils soient complètement embarqués dans le façonnage des jardins de tous les autres.

Cinquième mode, les jardins ouverts. L'idée c'était, avec des moyens très réduits, d'inviter des privés à l'occasion de la manifestation à améliorer encore leurs jardins sur l'itinéraire par lequel on passait. Donc des choses beaucoup plus modestes, plus ponctuelles, avec des financements moindres.

Sixième ou septième mode, la « récurrence ». Avec les quatre concours, on a eu des deuxième prix, et l'on a eu deux sites sur lesquels on n'avait pas donné de premier prix parce qu'on trouvait qu'il fallait encore discuter, que ce n'était pas bon. On a alors convoqué les équipes pour discuter et puis on a par exemple dit à celui qui avait le deuxième ou le troisième prix qu'on avait vu sa façon de travailler et qu'on avait une proposition à lui faire d'un projet plus modeste mais qui nous semblait bien aller avec son équipe. De cette façon, on a approché des équipes et reproposé d'autres sites en fonction de la composition d'équipes qu'on avait déjà vu travailler.

Cette diversité est pour moi une des clés de la réussite de la manifestation au sens de la diversité des jardins qui ont été produits cette année-là. Je pense que c'est quelque chose que l'on ne médite pas assez, en tout cas dans ce que je vois en France et en Suisse où je pratique beaucoup de projets

urbains et de candidatures. On est encore, vingt ans plus tard, dans des logiques de : on fait un concours, on fait un marché de définition, on fait un accord-cadre, ... mais c'est l'un ou l'autre. Alors que je pense qu'il faut mêler des modes différents, y compris la commande directe parce que c'est bien légitime, on connaît des gens, leur façon de travailler, ils connaissent très bien le lieu, c'est dix fois plus facile. Ce qui n'est pas bien c'est que l'un des modes prenne la place des autres ou interdise les autres. Je ne pense pas que le concours soit plus juste qu'un autre mode. Je pense que la justice sociale de ces choix d'attribution passe beaucoup plus par une sorte d'écologie de ces modes d'attribution qui est à inventer et à mettre en place.

Dernier registre, à cette diversité des sites et des modes d'attribution, nous avons ajouté celle des modes de financement. On est allés voir Chaumont, on savait qu'ils donnaient 80 000 francs français de l'époque, sauf erreur, par équipe, ce qui m'avait beaucoup rassuré sur notre budget, je m'étais dit que cela devait être possible car nous avions à peu près la même somme qui était à ce moment-là garantie ; nous avons eu le double par des sponsorings après. Cela m'a permis de dire : ça marche. Mais je ne voulais absolument pas avoir la division de la somme totale pour les trente-six jardins. On a donc établi quatre fourchettes de financement différentes suivant l'échelle, suivant les enjeux. Sur les concours, il y avait beaucoup plus, c'était 50 000 à 100 000 francs suisses pour quatre sites, puis une fourchette de 20 000 à 50 000 francs, une fourchette de 5 000 à 20 000 francs, et enfin une fourchette de 0 à 5 000 francs. Une remarque au passage : les projets très bon marché ont souvent été des choses extrêmement astucieuses, alors que cela a été assez laborieux pour un des sites qui avait beaucoup de moyens. Je pense que c'est aussi une source de diversification.

Donc diversité des sites, diversité des modes d'attribution, diversité des financements, le tout étant relié par une logique de narrations, de récits et d'itinéraires. Il fallait bien sûr que cette manifestation soit pour les touristes, mais surtout pour les Lausannois et donc qu'il puisse y avoir à la fois un usage ordinaire et un usage de visite. Il y a eu tout un travail pour que les projets soient reliés par un cheminement identifiable dans la ville, avec trois boucles qui correspondaient à des temps différents de trois quarts d'heure, une heure et demie et trois heures de visite et qui passaient par des jardins successifs de nature différente.

Un mot maintenant sur la programmation. Nous avons pour chaque site une fiche qui comprenait trois parties. Dans la première partie, figurent pour chacun des sites un titre, qui essaye de dire en quelques mots une espèce d'intention générale, puis des données standard sur le site d'intervention, la propriété du sol et l'enveloppe budgétaire. La deuxième partie concerne « l'identité topologique et végétale ». Nous nous sommes donné comme règle du jeu de décrire sur les sites choisis une dimension spatiale, une dimension d'usage et une dimension d'ambiance. C'était de notre part une façon d'interpréter le site et de le livrer comme un matériau pour le cahier des charges au concepteur. Dans la troisième partie, on énonçait une intentionnalité, des objectifs généraux pour chacun des sites et les options possibles – comme dans l'équipe de maîtrise d'ouvrage on était tous concepteurs ou engagés dans de la conception par ailleurs, on avait tous des idées sur comment on ferait. On a donc décidé d'énoncer nos options et de les donner comme des espèces de connotations pour mettre les équipes de conception dans un certain état d'esprit, sachant qu'elles pouvaient les prendre au pied de la lettre ou faire tout autre chose. Puis il y avait une rubrique « Contraintes techniques ou opportunités » quand il y avait quelque chose de spécifique qui pouvait jouer. Le cahier des charges du concepteur se réduisait à cette fiche-là.

C'était notre contrat avec eux. Les enjeux c'était nous qui les définissions, pas eux, c'était notre interprétation, notre lecture. Mais la manière d'y aller, le type de jardin, la forme, le style, c'était totalement leur affaire. En revanche, nous discussions des projets pour savoir s'ils répondaient ou non aux enjeux ainsi définis. Une des raisons de la réussite des productions, cela a été très apprécié, très médiatisé, c'est que tous les concepteurs retenus, que ce soit des habitants qui faisaient un petit bricolage dans leur jardin, Gilles Clément, les jardiniers de la Ville, les jeunes concepteurs que nous avons sélectionnés sur dossier, etc., ont suivi la même procédure : on a fait trois fois, trois jours ; une heure par équipe au niveau de l'esquisse, deux mois plus tard au niveau d'un avant-projet, deux mois plus tard au niveau d'un plan d'exécution. Et à chaque fois, la discussion portait sur les enjeux et les options que nous imaginions par rapport à leurs projets. Nous intervenions comme concepteurs avec eux dans ces réunions qui étaient très brèves et codifiées : il y avait cette fiche et une heure de temps.

Cette manière de faire a été très bien vécue, sauf par deux équipes lausannoises qui avaient l'habitude de travailler avec le Service des Parcs et Promenades et qui ont pris nos interactions comme des freins. Ensuite, cela s'est arrangé. Cette pratique, que l'on appelle aujourd'hui la « co-conception », c'est l'idée d'un glissement d'une conception hiérarchique à une conception négociée, mais avec une négociation qui se situe bien au niveau de la conception et pas au niveau du rapport programme/projet, avec une négociation où l'on se donne vraiment cette liberté d'intervenir dans le projet de l'autre tout en le laissant totalement maître de son projet. Cela a créé une espèce d'émulation, d'engagement des équipes qui a été assez formidable d'autant que, quelle que soit la somme d'argent attribuée, ce n'est pas un projet qui allait leur faire gagner de l'argent.

J'ai parlé de durabilité et de différenciation. Le troisième principe qui me semble très important est celui d'*hybridation*. Cela rentre dans l'idée de mêler des critères radicalement hétérogènes, qu'ils soient fonctionnels, sociaux, sensibles, des critères qui sont incommensurables et qui sont énoncés comme tels : le critère social n'est pas moins important ou plus important que le critère sensible ou esthétique. Et puis si on est très bon socialement et esthétiquement mais que fonctionnellement cela ne va pas, que l'on n'améliore pas quelque chose, le projet n'est pas bon.

Le quatrième principe, celui que j'appelle souvent le *principe de récurrence*, a notamment consisté dans ce processus à voir les équipes à trois reprises, même si c'était sur des temps très limités. On se voyait à deux mois d'intervalle et on reprenait chaque fois les mêmes enjeux, on reprenait la discussion en la consignait, ce qui est une façon d'engager les gens parce qu'on fait retour sur le projet à mesure qu'il avance, ce n'est pas un processus linéaire où l'on a fini l'esquisse, où l'on a fini l'avant-projet, cela se ressaisit à chaque fois. C'est un principe qui me semble très important.

Bilan des courses, il y avait quatre passages :

- le passage de l'éphémère au durable ;
- le passage du plan à la coupe, du plan de la ville et des jardins à la traversée urbaine du chemin ou de l'itinéraire. L'insistance sur les dynamiques de cheminement que l'on proposait était très forte dans la façon de concevoir et de discuter les projets ;
- le passage du programme au projet ; à un moment donné, même dans l'énonciation du programme, on était déjà dans le projet parce qu'on insistait plus sur les enjeux et l'intentionnalité que, par exemple, sur la surface à attacher à telle fonction, etc. ;
- le passage de la conception hiérarchique à la conception négociée.

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

C'est un superbe moyen pour découvrir une ville, Lausanne, pour ceux qui viennent de l'extérieur mais aussi pour les habitants eux-mêmes. C'était une première en Europe et peut-être même dans le monde, c'était une nouvelle façon de travailler dans la ville.

Exposé sur le cas de Nantes

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

La ville de Nantes, située à l'ouest de la France le long de la Loire, est une ville verte et bleue. Elle a reçu le titre de Capitale verte de l'Union européenne 2013 après Stockholm, Hambourg, Vitoria-Gasteiz ; Copenhague sera la prochaine. Nantes a une grande diversité de patrimoines, bâtis, architecturaux ou verts, on peut y voir à ce titre des correspondances avec Berlin. Une histoire importante nous a amenés à ça. Cela a peut-être commencé avec la création du jardin des Apothicaires décidé par Louis XIV, un lieu d'acclimatation, un avant-port français qui recevait les plantes, les graines du monde entier à un moment où ce port était un des plus importants d'Europe puisque Nantes est née, comme Bordeaux, d'une activité peu recommandable, en particulier du commerce triangulaire. Cela a été un moment d'expansion pour cette cité mais aussi d'échanges et d'introduction de nombreuses espèces différentes.

La métropole nantaise (590 000 habitants, 24 communes) a un ratio d'espaces verts publics de 57 m² par habitant. Grâce à ses rivières, ses 250 kilomètres de cours d'eau, elle a un réseau hydrographique extrêmement dense avec une dizaine de rivières qui convergent, ce qui nous a permis d'avoir des zones protégées, des zones Natura 2000, des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et de créer des connexions, une trame verte et bleue d'une grande précision qui vient s'intégrer jusqu'au centre de la ville. A l'échelle de la ville, on retrouve la densité du vert avec 1 030 hectares d'espaces verts, ce qui représente, pour une ville de 6 000 hectares, une somme d'espaces verts importante. Si l'on y rajoute l'eau, qui elle-même circule sur 300 à 400 hectares, plus les parcelles privées, on est finalement sur une ville peu dense.

Nous allons maintenant nous intéresser aux jardins dans la ville. Ces jardins ont historiquement été faits pour apprendre. Le jardin des Apothicaires avait également un rôle médical. Il est devenu par la suite le jardin des Plantes puis le jardin botanique. Le cours municipal de botanique qui a rouvert il y a une dizaine d'années n'a jamais enregistré autant d'inscriptions. Il est intéressant de noter que c'est quelque chose qui existait il y a plus de cent ans et qui redémarre très fortement actuellement, des associations se sont montées, se rencontrent et font des herborisations. D'autres parcs ont été créés avec cet objectif, c'est le cas du parc du Grand-Blottereau. En 1902, Thomas Dobrée lègue à la Ville un parc, un château et alloue une dotation financière pour que l'on puisse construire des serres pour apprendre ce que sont les techniques d'agronomie coloniale. Il y a encore une école d'horticulture aujourd'hui ainsi que des serres tropicales. Nous avons fait en sorte que ce parc continue à présenter du riz, du houblon, etc., tous les paysages du monde sont là pour présenter ce que sont les grandes cultures d'agronomie du monde.

La deuxième grande fonction est la contemplation, le décor. Cette fonction décor est toujours présente, elle est historique et a toujours été repérée, en particulier par les grands prix de fleurissement. Cette notion de décor, d'espace optique, évolue aujourd'hui, même si des manifestations comme les Floralies internationales continuent à surfer sur une idée de grand spectacle floral, on va beaucoup plus vers une notion d'échange avec une volonté des amateurs, des professionnels et du grand public d'avoir là encore la possibilité d'apprendre. En témoigne La Folie des Plantes, une manifestation florale qui se tient au sein du parc du Grand-Blottereau.

Une autre fonction est la fonction nourricière. Je ne vais pas la développer car elle a largement été évoquée par tous, en particulier à travers les jardins collectifs. Ils sont également bien ancrés chez nous mais en quantité moindre qu'à Strasbourg ou Berlin. Nous allons inaugurer cette année la millième parcelle. Cela représente un tissu associatif d'une grande densité. Il y a à peu près une vingtaine d'associations qui gèrent ces espaces, ce sont des interlocuteurs dynamiques qui sont un relais auprès des habitants.

Nous avons parlé de la phase éducative et je voulais rappeler à cet égard qu'environ dix mille enfants reçoivent aujourd'hui une formation à l'horticulture et au jardinage dans la Ferme d'éveil du parc de la Chantrerie et la Maison de l'Erdre. Cela fait plus de trente ans que cela existe. Tous les enfants aujourd'hui ont reçu à un moment ou à un autre plusieurs types de formations dans leur cursus, ce qui explique certainement en grande partie la forte implication du public.

Un autre grand point est le fait de tisser du lien. Pour cela, il faut des espaces de proximité. Aujourd'hui, nous avons une couverture quasi totale avec un parc, un jardin ou un square à moins de 500 mètres de chaque habitation. C'est un programme que nous avons accéléré ces dernières années pour avoir cette possibilité de trouver à proximité un espace de rencontre. Pour développer le lien, nous entretenons une grande densité de pratiques, de projets, d'animations qui se font parc par parc avec des obligations données à chaque équipe. Il y a un travail sur le management de projet assez précis là-dessus. C'est ainsi que le jardin des Plantes évolue très régulièrement en fréquentation, nous avons frôlé 1,5 million de visiteurs cette année. Ce qui était auparavant un endroit conservatoire et éducatif a pris une fonction sociale et d'animation très forte dans la ville, et elle va encore se décupler cette année puisque nous créons des animations dans le cadre de Nantes Capitale verte de l'Europe avec des créateurs tels que Claude Ponti, un auteur illustre de la bande dessinée pour enfants, des mises en lumières et un certain nombre de spectacles. C'est un endroit qui va être extrêmement animé pendant toute l'année.

Tisser du lien, cela passe aussi par du personnel formé, la fonction d'accueil et d'animation fait partie du profil de chacun des jardiniers. Mais nous avons aussi une cinquantaine d'agents d'accueil et de surveillance qui circulent, font du nettoyage et ont un rôle très important pour faire que chaque lieu soit un lieu de rencontre. La sécurité est un point non négligeable, nous n'en avons pas beaucoup parlé, c'est une des clés pour que ces jardins vivent et que les gens s'y sentent bien. Nous sommes très actifs sur cette question.

Le centième parc ou square sera inauguré cette année. Nous travaillons depuis longtemps sur la diversité pour que l'on ne retrouve pas la même chose d'un parc à l'autre. Il y a aujourd'hui la possibilité de s'évader dans un périmètre réduit, d'un parc à l'autre, avec des thèmes complètement différents, éventuellement exotiques. A un moment où les gens ont moins de temps et d'argent pour voyager, ils ont la possibilité de faire là un voyage à un tarif tout à fait convenable et de le faire varier d'un week-end ou d'un jour à l'autre.

Nous avons reçu en 2003 le prix Eurocité pour le parc Crapaudine et la politique de jardins partagés et de parcs potagers. Nous avons fait là aussi un travail de fond pour que cela fonctionne comme un lieu de vie et d'échange dans un quartier. Il y a un espace collectif pour chiens, une cabane collective de nettoyage canin, une Amap, une mare pédagogique avec animations, le festival de jazz Jardi'n'Jazz, etc. Nous cherchons toutes les occasions de créer des actions pour que l'ensemble du quartier se réunisse autour de ces nouveaux espaces. Le parc de la Crapaudine innove chaque année avec une association extrêmement active pour trouver de nouvelles idées visant à renforcer le lien.

Le square du Lait de Mai, un jardin public de centre-ville, s'étend sur une surface de 1 200 m². A l'intérieur, un jardin partagé est géré par une cinquantaine de personnes regroupées en association qui jardinent sur une petite parcelle de 150 m². Cela fonctionne très bien.

Le futur parc sera un jardin thérapeutique. Situé sur la pointe de l'île de Nantes, d'une surface de dix hectares, c'est le grand projet dans les dix ans à venir. Il sera situé à proximité du futur grand CHU qui va être construit sur l'île de Nantes. Le thème du soin et du jardin bienfaisant sera particulièrement fort avec un projet événementiel en 2013 qui va s'appeler Sanagare et dont la réalisation a été confiée à André Dekker du groupe hollandais Observatorium. Nous travaillons également en ce moment sur un projet un peu halluciné qui va donner à réfléchir pendant dix ans sur ce parc-là. Il y aura des débats sur ce que va être le parc avec des tests qui seront faits pendant huit ans. Sur le fait de se soigner, il y a beaucoup à dire : il y a déjà au jardin botanique un pollinarium – mot inventé il y a quelques années à Nantes ; c'est un outil extrêmement efficace pour détecter les émissions de pollen, en collaboration avec la faculté de pharmacie, et prévenir les allergies. Le nouveau parc de l'île de Nantes sera aussi un lieu de relaxation, un lieu de bien-être, une fonction importante, un lieu pour s'aimer et, pourquoi

pas, pour s'embrasser. Dans un récent sondage, on a interrogé les adolescents sur le meilleur endroit selon eux pour s'embraser à Nantes. Les quatre premiers lieux cités étaient des parcs.

Nous allons parler d'une autre fonction importante maintenant : des jardins pour rêver. Le jardin doit être dépaysement, un lieu où l'on peut s'évader. C'est ce que recherche une grande partie du public. Jules Verne est né à Nantes et nous avons eu la chance de rencontrer et de faire travailler les concepteurs François Delarozière, Pierre Orefice et Jean-Luc Courcoult qui ont créé des spectacles et machines extraordinaires avec un énorme potentiel de séduction. Le succès est au rendez-vous avec 500 000 visiteurs par an et une constante croissance. Ce sont des machines de spectacle, des machines de ville mais qui interfèrent avec le public, y compris gratuitement. On n'est plus dans le parc d'attraction, c'est un système qui a une vie propre, un jeu d'acteurs avec les habitants. Le Carrousel des Mondes Marins qui s'est terminé l'année dernière est également un très gros succès. Puis ce qui nous intéresse depuis quelques années c'est l'Arbre aux Hérons, ce sera un jardin suspendu avec un kilomètre de branches dans lesquelles on pourra évoluer. On est en période de tests, c'est assez compliqué. Il y a beaucoup de travail autour de ça avec un très gros budget à la clé, ce qui provoque un débat pour savoir s'il faut investir sur ce projet. Dans l'esprit des concepteurs, c'est un signal pour la ville encore plus fort que ce qui a été fait jusqu'à présent. Nous continuons à travailler avec ces concepteurs autour du rêve avec l'Aéroflorale, la machine volante dessinée par François Delarozière qui va circuler en Europe. Ce spectacle est un peu le vaisseau amiral de la mission Capitale verte.

Après avoir parlé des jardins dans la ville, nous passons à la ville dans un jardin. C'est un peu une image de rêve, les villes à la campagne d'Alphonse Allais. Cette utopie de la fin du XIX^e siècle est aujourd'hui vivante, il y a une volonté de verdir, de végétaliser la ville et en particulier la ville dans son centre qui est pour l'instant la partie la plus minérale. Dans les villes, les parties historiques n'ont pas été toujours conçues pour accueillir cette végétation. Là, nous avons un potentiel important, y compris de participation avec les habitants. Nous avons lancé cette année l'opération « kits de graines » – merci à Strasbourg de nous l'avoir soufflée ! Deux mille personnes se sont inscrites pour fleurir leurs pieds d'arbres en même pas une semaine. Je parle de ville arboretum s'agissant de Nantes parce que nous avons une diversité végétale absolument unique en Europe avec, par exemple, six cents variétés de magnolias différentes. Il ne nous reste plus qu'à faire les choix judicieux...

En ville, on joue beaucoup à faire des événements qui sont de véritables moments de test. On teste des choses, on travaille avec des gens du théâtre de rue, on fait des transformations de la ville. Là où il y avait un port il y a cent ans, on a recréé l'idée du port mais sans eau, c'est le port Feydeau l'où a mis des bateaux et créé une zone de marais. Le succès a été énorme. Ce sont de grands événements qui permettent aussi de faire des tests en grandeur nature. Cela a été le cas pour les Jardins à Quai, on a fait des jardins flottants, des bateaux sont venus, des gens ont animé le plan d'eau pendant trois mois, ont amélioré la qualité de l'eau, un « spot » pour les jeunes a fonctionné tous les soirs. Le succès a été tel qu'on nous a demandé de recommencer, ce que l'on fait cette année mais avec un autre collectif artistique. Ces îles flottantes seront, nous l'espérons, un projet durable car on l'a testé, cela a marché et on réalise aujourd'hui cette végétalisation qui va durer vraisemblablement plusieurs années, jusqu'à ce que le public s'essouffle ou que les îles coulent... Il y a en effet quelques problèmes mais nous sommes en train de les résoudre.

Il faut également citer les Stations Gourmandes du centre-ville. Il y a quelques années, j'avais demandé que l'on produise dans nos pépinières des milliers de fruitiers. Ils ont tous été plantés en 2012 dans les Stations Gourmandes. Plusieurs sites ont été plantés de cette façon-là dans la ville avec des tables réalisées dans nos ateliers à partir de palox. Cela a également connu un très grand succès, y compris dans les pelouses du centre-ville qui étaient un peu atones, essentiellement décoratives. Nous avons créé des lieux de rassemblement et de rencontre qui sont devenus pérennes. Les Stations Gourmandes fonctionnent tellement bien que nous en faisons sept supplémentaires cette année dans les quartiers périphériques en lien avec des associations. Le hasard des choses fait que nous ne sommes pas très éloignés du mouvement *Incredible Edible* que je ne connaissais pas encore quand nous avons lancé notre projet.

La ville verte, la ville jardin c'est aussi la possibilité de circuler d'un point à l'autre. C'est favoriser un ensemble de pratiques comme le skate et la bicyclette qui a aujourd'hui un réseau beaucoup plus dense. Le square Elisa Mercœur, un peu exclus du centre-ville, isolé par la circulation automobile et déclinant en fréquentation, va bénéficier d'une opération de rénovation de deux ans avec un budget assez important. Nous allons refaire un miroir d'eau à la bordelaise et créer des espaces de jeux originaux avec un artiste japonais remarquable, Kinya Maruyama, l'auteur du Jardin étoilé de Paimbeuf. Nous avons gagné 3 000 m² d'espaces verts supplémentaires sur la voirie que nous allons ressouder avec le château, avec le centre-ville, avec l'objectif de faire remonter la fréquentation.

Cet été, la ville pourra être visitée via le Fil vert qui succède au Fil rose réalisé dans le cadre du Voyage à Nantes l'année dernière. C'est l'occasion de découvrir toutes ces créations nouvelles ou éphémères. Dans une trentaine d'espaces aménagés à partir de la fin du mois de mai, vous pourrez voir des pratiques nouvelles de l'aménagement dans la ville comme par exemple le Péage Sauvage qui a été réalisé l'année dernière par le groupe Observatorium. La Petite Amazonie est un espace naturel de centre-ville, à 700 mètres du jardin des Plantes, qui était destiné à devenir une autoroute arrivant directement au centre-ville. Mais le projet a été bloqué il y a une vingtaine d'années et il a été décidé d'en faire une réserve Natura 2000 car l'on y a découvert une faune et une flore très riches. Cet espace, qui avait l'image d'un espace délaissé et un peu inquiétant, a été transformé pour devenir un espace de qualification du quartier. On lui a donné ce nom de Petite Amazonie qui alimente les rêves et les fantasmes et redonne de la qualité à un espace en termes de renouvellement urbain.

Cette année, citons également parmi les moments importants une conférence sur la biodiversité, un grand congrès international sur les structures végétalisées, Ecocity, la Folie des Plantes, les Floralties, etc.

Amar Bensalma

Cerma /IRSTV – École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

J'exposerai lors de cette présentation des extraits de résultats issus d'une thèse, intitulée : Caractérisation des ambiances architecturales et urbaines dans les grands ensembles nantais, et d'un post-doctorat sur l'étude du végétal dans les grands ensembles nantais.

Pour ceux qui ne connaissent pas ce que c'est un grand ensemble, il s'agit des logements sociaux construits en France entre 1953 – année du plan Courant qui a initié la construction massive de ces ensembles – et 1973 – année de la circulaire Guichard qui a mis fin à leur construction. Les grands ensembles se caractérisent essentiellement par une architecture de barres et de tours avec un nombre de logements supérieur à 500. Nombreux quartiers type « grands ensembles » ont été créés à Nantes Métropole pendant la période des Trente Glorieuses dont certains avaient l'objectif de stopper l'étalement urbain. Parmi ces ensembles nantais, dix ont été retenus comme cas d'études dans le cadre de nos travaux.

J'ai positionné sur la carte nos dix cas d'études situés dans la métropole Nantaise, en tenant compte des coulées vertes et bleues. Où on peut constater que ces grands ensembles profitent d'une certaine proximité des coulées vertes et bleues, certains sont même traversés par ces coulées. C'est le cas des Dervallières qui a été construit sur l'emplacement d'un ancien parc. Ceci nous amène à citer le Mouvement Moderne en Architecture, notamment avec les travaux du Corbusier, qui a influencé le modèle urbain et architectural des grands ensembles. Les grandes surfaces vertes contenant les immeubles sont considérées comme des lieux de loisirs ouverts à toutes les catégories sociales en plus d'être une réserve d'air pur.

Le premier exemple que je souhaite vous montrer se situe à Saint-Herblain, il s'agit du Sillon de Bretagne qui a une architecture de forme pyramidale et monobloc. Dans le cadre d'une rénovation ANRU, ce grand ensemble a fait l'objet de restructurations parmi lesquelles une brèche a été faite pour ouvrir le quartier sur le parc Bagatelle situé à proximité. Ce parc était très peu fréquenté par les habitants du quartier en raison d'un aménagement défavorable. Les grandes surfaces vertes annexées au grand ensemble ont été partiellement densifiées et réaménagées.

Deuxième exemple, Malakoff, qui se trouve dans un cadre naturel exceptionnel où il est délimité au nord par la Petite Amazonie qu'on a citée tout à l'heure et par la Loire au sud. La Petite Amazonie est un espace protégé classé il y a peu de temps Natura 2000, riche en biodiversité. Cependant, le site présente certaines contraintes comme la présence du chemin de fer au nord et le Boulevard Sarrebruck au sud. Il a bénéficié d'un GPV depuis 2004 qui a permis une connexion avec l'île Beaulieu via un pont avec l'objectif de désenclaver le quartier. Il y a également eu un travail de requalification des aires de loisirs, des tours et des barres ont été démolies pour construire des logements en semi-collectif pour apporter une certaine mixité. Une résidence étudiante va bientôt être construite.

Troisième exemple, le grand ensemble des Dervallières, un des premiers construits à Nantes, reflète cette idée de villes à la campagne initiée par les architectes du Mouvement Moderne. Il est situé à proximité d'un parc urbain, le parc de la Chézine.

Nous avons quantifié les surfaces vertes dans ces grands ensembles sans prendre en compte les parcs situés à proximité parce que ce qui est intéressant pour les habitants c'est d'avoir des espaces verts dans le quartier même. On trouve le pourcentage de végétalisation le plus faible à Malakoff avec 9,6 % ; il peut atteindre jusqu'à 40 % dans certains quartiers. Depuis le classement Natura 2000, la Petite Amazonie n'est plus directement ouverte au public, elle est accessible via des visites guidées qui sont au nombre de 200 personnes par an. A l'inverse, aux Dervallières la végétation contient et englobe le quartier, ce qui profite directement aux habitants. Le concepteur du quartier, l'architecte Marcel Favraud, a d'ailleurs pris le soin de préserver le cadre naturel en minimisant l'impact visuel des immeubles. De nombreux arbres des Dervallières sont classés par la ville comme « arbres remarquables ». Les habitants sont ravis d'avoir la nature au pied de chez eux, plutôt qu'une vue sur un parking ou un terrain de basket, avec un réseau d'espaces verts de qualité et des parcours de promenade pour sortir du quartier.

Nous nous sommes également intéressés à l'impact de la rénovation des quartiers sur la surface des espaces verts et avons constaté qu'il était faible. Les espaces verts ont été préservés à l'exception de ceux du Breil-Malville où un mur végétal a été créé suite aux réclamations des habitants pour compenser la perte de certains espaces verts. Une association est intervenue dans le quartier et a animé des ateliers pour connaître leurs attentes sur cette question. Elles portaient plus sur des toitures végétalisées et des passerelles pour pouvoir passer d'une toiture à une autre. Cela n'a pas pu être réalisé et ils ont finalement opté pour un mur végétal.

L'exemple du bassin des Dervallières est intéressant parce qu'il reflète la tendance actuelle d'une gestion écologique et écosystémique des espaces verts. Ce lieu n'était pas du tout fréquenté par les habitants parce qu'il y avait là des odeurs nauséabondes. Suite à la rénovation, il est devenu leur espace préféré vu le cadre naturel exceptionnel. Il est proche du quartier et les « arbres remarquables » font fonction d'écran aux bâtiments dont l'architecture n'est pas toujours appréciée par les habitants. Ils viennent là pour la contemplation, faire une pause soleil, se promener. Il est également fréquenté par des gens qui n'habitent pas le quartier, ce qui permet une certaine mixité sociale entre les habitants du grand ensemble et ceux des pavillons voisins.

Autre exemple intéressant, la pataugeoire de Malakoff, un lieu très fréquenté par les familles. Les usages et les pratiques sont très diversifiés : on peut se baigner, pique-niquer, se protéger du soleil à l'ombre des arbres, faire des rencontres, etc. Une aire de jeux pour enfants toute proche a été rénovée dans le cadre du GPV mais les familles nous disaient qu'elles regrettaient l'absence d'ombre ; elles n'y vont qu'en fin d'après-midi pour bénéficier de l'ombre portée de l'immeuble à proximité. Le contraste est assez saisissant entre la partie rénovée et celle non rénovée. La partie rénovée est appelée « Malakoff beach » par les habitants en référence à la pataugeoire et aux palmiers que l'on trouve dans l'aire de jeux, alors que la partie non rénovée est appelée « Malakoff Bagdad » en raison de son aspect très dégradé.

Pour synthétiser le rôle du végétal dans les grands ensembles, je dirais qu'il peut être vu comme un élément de composition urbaine – notamment en référence aux travaux de résidentialisation – qui délimite vraiment les espaces publics, leur donne une identité, un usage bien précis. C'est aussi un

créateur d'ambiance d'un point de vue microclimatique, de protection solaire, d'un point de vue esthétique, un élément de biodiversité avec une approche plus écologique des espaces verts.

Marjorie Musy

Cerma/IRSTV – École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Nous avons vu Nantes comme terrain d'expérimentation de la ville sur les nouvelles formes de végétal. Nantes est actuellement un terrain d'expérimentation sur la question de la ville dense et du rôle du végétal au sens large. Je vais vous montrer de quelle manière la ville de Nantes est utilisée et expérimentée aujourd'hui dans le projet VegDUD. On se pose la question de ville verte, ville dense, de savoir si c'est un pari tenable puisque la problématique de la ville dense est justement ce manque de place. Les centres-villes sont à des densités de 80 % au sol, donc où mettre la végétation quand il reste à peine 20 % et qu'il y a en plus la circulation ?

Il y a des questions qui se posent – pas tant à Nantes, en cela notre terrain d'expérimentation n'est peut-être pas le meilleur mais c'est plus facile d'installer un dispositif expérimental près de chez soi qu'à l'autre bout de la France – comme la question du changement climatique. On voit aujourd'hui apparaître des cartes climatiques avec des scénarios qui vont être révisés et qui vont être beaucoup plus alarmants dans la prochaine version. On va ainsi peut-être avoir à supporter des canicules du type de celle de 2003 un an sur deux. Il y a également la question de la transition énergétique où, là aussi, on attend beaucoup du végétal. A Nantes, nous ne sommes pas très sensibilisés à l'îlot de chaleur, comme à Paris ou à Lyon. Nous pouvons cependant nous poser la question du végétal parce que nous en avons beaucoup, on peut l'instrumenter. Par ailleurs, la ville n'est pas très dense, pas dans tous les quartiers.

Quand nous regardons le rôle du végétal, en particulier son rôle climatique, nous parlons du végétal dans son ensemble, c'est-à-dire les espaces publics, les espaces privés, le végétal qui enveloppe les bâtiments... car il y a beaucoup de structures végétales à Nantes. On parle surtout des nouvelles mais il y en a de plus anciennes : par exemple les arbres, pas seulement ceux qui sont le long des rues. Il y a aussi le domaine privé que l'on ne connaît pas très bien mais qui représente des surfaces importantes.

Les questions que nous nous posons dans nos recherches sont venues de pratiques de projets urbains – par exemple, à côté de Malakoff a été créé, notamment sur des friches SNCF, un grand quartier relativement dense ; on est à 30 % au sol mais avec des bâtiments qui vont jusqu'à douze, quinze étages, ce qui est relativement haut pour Nantes – puis de questions d'urbanisme : on va peut-être mettre des parkings en cœurs d'îlots mais ce n'est pas grave parce qu'on va compenser avec des toitures végétales. Peut-être que, sur le bilan global, l'impact à l'échelle de la ville sera le même mais, à l'échelle du quartier, la perception des surfaces végétales ne sera pas la même.

Au Sillon de Bretagne, à Bagatelle, il y a un gros projet de tours dans les arbres, des tours pour un moindre impact au sol. La question que l'on m'a posée est celle de l'impact des arbres, parce qu'il y a de très grands arbres qu'il faut garder ; l'impact énergétique est tout de suite évoqué parce qu'il va y avoir de l'ombre. Moi, je me suis aussi demandé quel serait l'impact des tours sur les arbres. Puis il y avait toute cette ingénierie de toiture, de façade, avec des arguments sur l'écrêtage des fortes pluies qui s'accompagne d'un discours sur la thermique, la climatique sans qu'il n'y ait jamais eu d'études sérieuses sur l'impact climatique des toitures. On avait un certain nombre d'arguments pour analyser l'ensemble et mettre en compétition ces surfaces par rapport à d'autres. Il y a également la question du changement climatique et de la densification qui n'est pas facile à aborder. La densification d'une ville, on la voit venir mais il est difficile de l'évaluer, de la simuler sur les trente prochaines années.

Nous avons centré ce projet de recherche sur des enjeux climatiques, hydrologiques, de maîtrise de l'énergie et d'ambiances au sens large avec des enquêtes de terrain et puis sur la perception du végétal, donc pas seulement sur la partie physique des ambiances. Nous avons travaillé avec des partenaires spécialisés sur des questions très techniques, par exemple de télédétection. Nous avons au départ une approche très systémique de la végétation urbaine parce qu'on ne peut pas tout faire, il

y avait le projet trame verte qui traitait déjà des aspects écologiques, donc nous nous sommes arrêtés aux aspects précités.

Je vais maintenant vous présenter les premiers résultats et ce que l'on a fait dans la pratique. Nous avons eu une grande difficulté pour simuler l'évolution de Nantes, simuler l'impact de la végétation. Nous avons besoin de l'état actuel pour renseigner nos modèles, or quand on regardait les données disponibles dans un même quartier, la surface verte allait de 20 % à 40 ou 50 % et, sur l'existant, ce n'était pas du tout la même chose pour nos modèles. Des collègues géophysiciens ont travaillé sur des données de télédétection acquises par des caméras hyperspectrales embarquées sur un avion qui a fait des passages sur un quartier. Ces images donnent les signatures des différentes surfaces, par pixels. Cela permet de reconnaître de grandes familles d'espèces mais cela va beaucoup plus loin. Par exemple, ils peuvent repérer la présence de mousse sur les parkings et identifier de ce fait les parkings peu utilisés. C'est une information qui est très intéressante parce que cela nous permet, à grande échelle, de trouver d'autres techniques de végétalisation et d'essayer de les faire évoluer en surfaces vertes. C'est un premier travail qui est maintenant au point.

Puis nous avons fait une expérimentation de long terme. On a installé des capteurs, qui sont là depuis trois ans et qui vont y rester, pour mesurer la température des sols et leur teneur en eau. On a eu quelquefois de vraies surprises car alors qu'on pensait avoir du sol profond dans certains endroits, il suffisait de creuser sur 50 centimètres pour tomber sur un parking... Et personne ne se souvenait qu'il y avait eu un parking à cet endroit-là. Or nous avons besoin dans nos modèles climatiques de savoir comment se transfère l'eau. Là, nous avons rencontré de vraies difficultés. Nous avons aussi installé des capteurs de température et d'humidité à différents points de la ville. Nous avons constaté des différences de température dans la ville mais elles sont difficiles à interpréter : est-ce parce que c'est plus vert ou moins vert ou est-ce à cause de la forme urbaine ? Quel est l'impact du quartier voisin en fonction du vent ? Nous nous aidons de modèles pour essayer d'interpréter mais nous avons une vraie difficulté à faire ressortir les paramètres influents. Nous pensons que le végétal joue un rôle mais ce n'est pas si simple.

Nous avons fait de grosses campagnes expérimentales parce que nous préférons travailler sur un mois en concentrant les équipes et les instruments. Nous avons fait une campagne en 2010, une autre en 2012, chacune durant un mois. En 2010, nous avons complètement instrumenté un petit jardin dans un quartier de forme répétitive où l'on a mesuré dans un arbre la température du feuillage ainsi que la température du sol et des façades. Il y a également eu des passages de véhicules dans la ville selon des transects ville-campagne pour voir les différences de température. Nous avons également fait des expérimentations à échelle réduite qui permettent de maîtriser beaucoup plus de choses et faire des scénarios, on enlève les façades et on les remet, c'est beaucoup plus facile que dans la vraie ville.

Toute cette partie expérimentale est en cours d'exploitation mais nous avons déjà un certain nombre de résultats. Bien que l'on ait beaucoup de mal à mesurer l'impact du végétal, on a vraiment vu dans certains quartiers des signatures particulières liées notamment à la présence de petits bois et d'arbres. On a plus de mal à mesurer l'impact des pelouses qui est balayé beaucoup plus rapidement par le vent. Ainsi, on pense qu'il y a un impact beaucoup plus important des surfaces végétales d'arbres que des surfaces très planes. Les mesures faites sur les toitures végétales montrent des impacts très locaux de ces toitures.

La partie modélisation a été faite par différentes équipes, de l'IRSTV, de Météo France, de l'Inra, à diverses échelles. Il y a des chercheurs qui s'intéressent à modéliser ce qui se passe à petite échelle dans un quartier et d'autres qui travaillent sur toute la ville. Ils vont utiliser les données météo qui ont été recueillies pendant les campagnes pour valider leurs modèles et établir ensuite des scénarios de ville plus dense et plus verte pour voir quels seront les résultats. Les scénarios sont extrêmes, c'est par exemple faire une ville plus dense en ne mettant que des toitures végétales, supprimer un quartier pour le remplacer par une forêt, etc.

Je vous donne maintenant l'exemple de simulation thermique d'un quartier où l'on a travaillé sur les façades végétales. Si l'on regarde les températures des surfaces, on voit que l'impact énergétique

des toitures végétales n'est pas très important, sauf sur le dernier étage. De plus, on les installe maintenant sur des bâtiments très isolés. En revanche, alors que nous n'étions pas a priori très convaincus par les systèmes de façade végétale, nous avons constaté qu'un simple lierre sur un bâtiment bénéficie aux bâtiments alentours qui se retrouvent entourés de surfaces à température faible et de ce fait ne sont plus soumis à un fort rayonnement infrarouge de surfaces chaudes. En termes énergétiques mais aussi de confort, c'est quelque chose d'extrêmement important. C'est un phénomène que vous pouvez constater quand vous êtes entourés d'arbres. Dans le cadre de rénovations, on peut implanter du végétal sur certains bâtiments. Comme on ne peut pas le faire sur des bâtiments vitrés très consommateurs en climatisation, on peut faire en sorte que l'environnement ait moins d'impact sur eux en créant un environnement couvert de végétation et plus favorable.

Nous sommes dans la dernière étape d'évaluation des scénarios appliqués sur Nantes actuel et Nantes densifié et sur un quartier actuel et le même densifié. Nous travaillons également à l'échelle de la rue parce qu'elle est assez reproductible, c'est un élément que l'on retrouve partout. Nous avons été obligés de centrer sur cinq dispositifs :

- Les arbres.
- La surface enherbée en compétition avec les surfaces minérales.
- La végétation enveloppant les toitures et façades.
- Les surfaces en pleine terre par rapport à la terre rapportée sur des parkings ou la terre dans des pots, par exemple. On sait qu'il y a une différence d'impact en fonction de la nature des sols, les arbres qui poussent dans des sols très compactés ont moitié moins de feuilles, donc moitié moins d'impact. L'idée était le lien avec le réseau hydrologique : si vous reconstituez du sol sur des parkings, vous n'avez pas de lien avec la nappe phréatique ; dans une ville sur dalle, la végétation n'a plus d'eau, donc ne transpire pas et n'a plus son pouvoir rafraichissant. C'est un travail difficile à mener car il est difficile de faire cohabiter les modèles hydrologiques avec des modèles atmosphériques et thermiques complets.
- Les nouvelles techniques de gestion des eaux pluviales en ville qui utilisent le végétal. Ce sont des techniques que les hydrologues commencent à remettre en cause car elles ne sont peut-être pas aussi efficaces que ce qu'ils avaient prévu et puis cela pose un certain nombre de problèmes de gestion.

Les paramètres que nous faisons varier sont :

- la gestion du végétal, intensive ou extensive, qui ne va pas donner les mêmes résultats, y compris en termes climatiques, car si vous avez moitié moins de feuilles vous avez moitié moins d'effets ;
- le lien forme urbaine/forme végétale, est-ce la même chose de faire un grand parc ou de répartir les arbres ?

Nous n'avons pas tous les résultats parce que nous sommes dans la phase d'évaluation des scénarios. Nous allons tout compiler d'ici le mois de septembre. Il y a des intuitions qui sont vérifiées mais aussi des résultats contre-intuitifs.

L'approche systémique est très importante. Si l'on fait juste l'analyse sur le climat, on va tomber sur des résultats, mais si l'on fait également des analyses hydrologiques, le bilan carbone, etc., on va peut-être se rendre compte que la bonne idée n'en était pas une. Prenons l'exemple des toitures végétales. On y met des plantes qui résistent à la sécheresse, mais comme elles ne transpirent pas elles n'ont pas d'impact sur le climat. Autre contre-vérité : les vendeurs de façades végétales vous disent que la laine de roche est un isolant, qu'avec avec 70 % d'humidité il y a encore 30 % d'isolation. Sauf que c'est de l'humidité gazeuse et pas de l'eau, 70 % d'eau vous imaginez bien que ce n'est pas possible. Il y a comme ça plein d'idées erronées qui circulent. Le lien eau et énergie, puis

un bilan carbone, donc on va là un peu plus loin, ce qui nous amène à la gestion qui est un paramètre important d'impact. C'est pour cette raison que les projets de recherche sont énormes.

Suzanne Brolly

Communauté urbaine de Strasbourg

Avez-vous été associés aux quotas qui ont été fixés pour calculer les coefficients de biodiversité en fonction des types de surfaces ?

Marjorie Musy

Cerma /IRSTV – École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Nous n'avons pas travaillé sur la partie biodiversité parce qu'il y avait un projet de recherche en parallèle qui était centré sur la biodiversité urbaine. Nous nous sommes en quelque sorte partagé la tâche.

Suzanne Brolly

Communauté urbaine de Strasbourg

Oublions la biodiversité. Est-ce que vous avez été associés sur le coefficient de végétalisation ?

Marjorie Musy

Cerma /IRSTV – École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Non.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

Il n'y a pas de réponses très simples par rapport à ça. Au nom de quoi on détermine le coefficient de végétalisation ? Aujourd'hui, les villes sont amatrices de réponses claires mais, en termes de recherche, on voit bien que l'on va de questions en questions.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

La Ville de Nantes a fait un effort extraordinaire et de longue durée, ce n'est pas une opération nouvelle, c'est quelque chose qui remonte à loin. On a donc maintenant du recul et c'est intéressant de s'interroger aussi sur ce qui se passe en gestion. On a parlé de l'Arbre aux Hérons dont le coût de 35 millions faisait hésiter quant à sa réalisation ; on a parlé du Sillon de Bretagne à Saint-Herblain dont, sauf erreur de ma part, la réhabilitation coûtait à peu près le même montant pour 600 logements et 300 ex-logements transformés en bureaux. Je cite ces deux exemples pour donner une sorte d'échelle entre d'un côté une réalisation destinée à l'habitation humaine et, de l'autre côté, quelque chose qui est aussi un apport mais de nature très différente. Avez-vous essayé de faire une sorte de bilan des co-avantages de tout cet effort en termes de retombées possibles, directement économiques mais pas seulement ? Cela m'intéresserait d'avoir quelques chiffres sur combien tout cela coûte en gestion et de connaître les retombées que vous envisagez.

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

La rentabilité est difficile à calculer, elle est multiple. Il y a des pancartes « Capitale verte » partout dans la ville, donc vous imaginez bien qu'il y a une certaine rentabilité politique, au moins à l'échelle locale. Au-delà de cela, pour les gens qui y vivent c'est un cadre de vie. Concernant les montants, le débat est aujourd'hui le suivant : est-ce qu'on veut mettre 35 millions sur l'Arbre aux Hérons qui va

sûrement être extraordinaire mais qui est du domaine du loisir alors même qu'il y a des besoins sociaux de développement ? Ce à quoi les concepteurs répondent que quand on a fait le Carrousel des Mondes Marins et l'Éléphant personne n'y croyait et cela génère 500 000 touriste par an ; on parle là d'entrées payantes, pas des millions de gens qui vont les voir gratuitement. Orefice dit qu'il n'y a pas de souci, qu'on fera 1 million de visiteurs et que cela sera payé... Les concepteurs sont assez convaincants mais est-ce qu'on arrivera à le faire ? Je ne sais pas.

Il y a un autre projet vraiment intéressant qui est le bassin des Dervallières. C'est un quartier d'habitat social où il y a beaucoup de vert mais qui est un peu diffus et où se trouvait un ancien cloaque sans eau depuis vingt ans ; l'endroit n'avait pas bonne réputation. Les noms des rues du quartier portent le nom de peintres impressionnistes mais quand on voit la cité, même si c'est vert, on ne voit pas directement le rapport. On a proposé aux habitants de faire Giverny devant chez eux, dans le bassin. Ce n'est peut-être pas tout à fait Giverny mais les lotus et les nénuphars y sont. Cela s'est fait très rapidement, en un an, le cloaque est devenu un point d'eau avec des petites grenouilles, on a lâché des poissons avec les habitants, etc. Cela a eu un succès terrible et immédiat, les gens extérieurs au quartier y viennent également. Comparativement au projet des Dervallières, qui se chiffre en dizaines de millions d'euros, cela a coûté à peine 100 000 euros. Là, le rapport qualité/prix est considérable.

Quand, il y a quinze ans, je budgétais 10 000 euros d'événementiel, le directeur général des services sautait au plafond. Aujourd'hui c'est l'inverse, l'argent arrive et on n'a plus le temps de faire les choses. Mais c'est parce qu'il y a une vraie rentabilité sociale. Il y a un jeu actuellement avec le public qui est intense, on est en position de réseau avec un nombre considérable d'associations, ce qui fait qu'on est en relation avec pratiquement tous les habitants.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Est-ce que tu as un chiffre sur les coûts de gestion de l'ensemble des espaces verts ?

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

Oui, 20 millions d'euros. Je parle du fonctionnement, pas de l'investissement.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Et en évolution ?

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

En évolution, on est stables. Il faut que l'on se débrouille pour faire toujours plus avec à peu près le même budget. Il y a une démarche performance, un travail assez profond, pour faire que les équipes arrivent à faire plus chaque année avec le même budget. Il y a un plan managérial des équipes. C'est comme à Lausanne, il y a un travail de développement à faire pour y arriver parce que sinon on s'écroule, parce qu'il y a quand même de la densité.

Nicolas Gilsoul

Architecte

Combien êtes-vous dans le service des espaces verts ?

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

Le service des espaces verts c'est 470 personnes, dont 300 jardiniers. Il y a 1 080 hectares d'espaces verts, dont une part d'espaces naturels assez faible. Cela fait environ 3 hectares par jardinier. Ce serait intéressant que Strasbourg nous donne ses chiffres.... Mais je crois qu'ils ne se débrouillent pas mal.

Louis Tissier

Chef du service espaces verts de la Ville de Strasbourg

Nous avons des organisations un petit peu différentes de celles de la ville de NANTES Il y a par exemple une tradition de la régie à Nantes que nous avons abandonnée depuis un certain temps. Nous externalisons des prestations. Sur le patrimoine, je pense que nous sommes à peu près comparables sur le plan quantitatif même si la nature des espaces est un petit peu différente. Nous avons un budget de personnel de 10 millions d'euros qui représente une grosse partie des frais. Le service compte 275 personnes et la part externalisée, en augmentation, représente plus de 3 millions. D'autre part, environ 3 millions d'euros sont consacrés chaque année à la création et à l'extension des surfaces. Les budgets sont stables, voire en légère diminution, mais les charges sont croissantes car aujourd'hui nous ne concevons pas un aménagement urbain sans espaces verts, en accompagnement de l'espace public mais également en création pure, ce qui veut dire de nouveaux parcs, de nouveaux jardins.

Jusqu'à maintenant, nous avons pu adapter les modes de gestion, nous sommes passés d'une gestion artificielle, horticole, à une gestion beaucoup plus naturelle. Cela a permis de répondre à la demande environnementale en même temps qu'à la commande politique d'économies. Nous avons pu concilier les deux mais je pense que nous avons atteint certaines limites car, dans la mesure où il y a eu un travail de conception, on ne peut pas laisser ces espaces repartir à l'état naturel. La conjoncture n'étant pas favorable, nous avons des raisons d'être un petit peu inquiets sur le devenir de ces jardins. Sera-t-on toujours en capacité de les entretenir ? On parle par exemple de faire participer les habitants mais cela reste néanmoins symbolique. Strasbourg c'est une agglomération de 420 000 habitants, la ville à peu près 280 000 habitants.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

On a vu dans la présentation qu'il y avait des jardiniers animateurs-médiateurs. J'aimerais savoir comment ils sont formés et quelle est leur proportion par rapport aux 300 jardiniers.

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

On a un service extrêmement professionnel, tous les intervenants ont été formés. Puis le service des espaces verts a des plans d'action qui impliquent que chacun travaille sur tous les sujets, l'animation fait partie du profil du jardinier comme en font partie la biodiversité, l'horticulture générale. Ils ont un plan de charges et chaque équipe doit savoir chaque année, sur la base d'un programme pluriannuel, en quoi elle s'investit dans tel et tel domaine : animation, jardins scolaires, jardins familiaux, amélioration du fleurissement, plantation d'arbres, etc. On doit se projeter au-delà de la tonte et du ramassage des feuilles, tâches qu'il faut toutefois améliorer parce que quand on gagne du temps sur ces tâches on peut faire des choses en plus. C'est très important car si vous n'avez pas cette façon de fonctionner en mode projet, vous commencez à stagner, voire à régresser.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Il y a un temps qui leur est dévolu ?

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

Ils prennent le temps qu'ils veulent. Il y a une trame et, d'une équipe à l'autre, il y a de nombreuses variations. Nous avons beaucoup de projets intéressants, on a transformé des parcs, on a fait des cascades, on a fait des rocailles, on est capables de tout faire. Notre bureau d'études comporte aujourd'hui une vingtaine de personnes, quand j'ai commencé nous étions quatre. Aujourd'hui, nous sommes donc structurés, on a quelque chose qui tient la route. En plus, cela fait travailler beaucoup de monde, ce contexte fait que nous n'avons jamais eu autant de paysagistes extérieurs qui travaillent sur Nantes.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Quand on investit dans un nouvel espace vert, je pense que l'on doit pouvoir investir de manière différente pour minimiser l'entretien ultérieur. Il y a sûrement des espaces ou des modes d'organisation, des modes de fonctionnement, qui sont plus autonomes, qui demandent moins d'intervention humaine par la suite. Je pense à la préoccupation évoquée par Strasbourg de pouvoir maintenir tout cela. Il y a probablement une façon d'investir qui facilite ensuite la gestion.

J'ai trouvé par ailleurs très intéressante la question sur le hors-sol, que ce soit des murs végétalisés ou des toitures car on a un ensemble complètement détaché de tout, on lui apporte ou pas de l'eau, les espèces sont choisies. Il serait intéressant de faire des recherches – il y en a peut-être –, sur comment cela fonctionne selon les espèces : si on choisit des espèces qui évaporent plus, on aura un fonctionnement peut-être plus efficace d'un point de vue climatique mais on consomme de l'eau, etc. On tartine de vert des façades et des toitures mais pour quoi faire et avec quel bilan ? Je crois qu'il faut vraiment s'interroger, on ne peut plus se permettre de continuer comme ça.

Une dernière remarque sur la Petite Amazonie. Je suis perplexe sur le fait que, sur des espaces de centre-ville, pour des raisons d'écologie, on ne laisse entrer que 300 personnes par an. Cela me laisse personnellement perplexe en tant qu'être humain parce que je me dis que je suis aussi un élément de la biodiversité.

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

Le sujet de la Petite Amazonie est vraiment intéressant parce qu'il est éminemment politique. Il y a eu un débat interne à la municipalité pour savoir s'il fallait ouvrir ou non ce lieu et les positions ont été très opposées. Est-ce qu'on pouvait se permettre ce sacrifice d'espaces naturels pour le public ? Je précise que l'observatoire est ouvert librement à tout le monde, c'est devenu un endroit où l'on vient pique-niquer. Moi, je suis convaincu qu'il fallait le faire parce que dans la tête des gens cet espace-là vit aujourd'hui totalement différemment. Avant, cet endroit avait très mauvaise réputation et aujourd'hui c'est devenu le diamant vert de la cité. Le jardin est aussi là dans la tête des gens.

Isabelle Quet-Hamon

Paris Habitat-OPH

Une grande partie des installations paysagères que vous nous avez présentées sont accompagnées d'animations et de manifestations qui sont sans doute portées par des associations. Est-ce que vous

travaillez en partenariat avec les services culturels ou est-ce vous qui assurez la dynamique du portage ?

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

Nous sommes le deuxième grand service culturel de la mairie. Nous l'affichons comme ça et sommes même maintenant un seul grand service culturel. Nous travaillons tellement étroitement avec tous les gens qui composent la culture à Nantes que nous sommes devenus un acteur culturel à part entière. Cela a changé complètement. Quand j'ai pris la direction des espaces verts, les parcs devenaient des sanctuaires, des endroits de conservateurs, de collectionneurs où il ne fallait pratiquement marcher que sur les allées. Or je rappelle que les grands parcs qui ont été faits par Louis XIV avaient pour fonction d'accueillir plein de monde en même temps pour faire des fêtes, certainement codifiées, c'étaient des lieux de culture et d'échange. On est donc simplement en train de retrouver le fil d'une histoire qui s'était interrompue. Aujourd'hui, nous arrivons à avoir à la fois beaucoup de monde et beaucoup d'activités tout en gardant un aspect préservé des choses.

Virginie Bathellier

Directrice du programme POPSU

Concernant la Petite Amazonie, je pense que c'est important que l'on puisse observer la biodiversité en ville sans qu'il y ait d'intrusions humaines, par contre je ne sais pas comment on choisit les 300 personnes qui viennent visiter cette petite réserve.

En ce qui concerne les jardins partagés, qui sont vraiment un renouvellement des modes de faire, j'aimerais savoir quelle est la répartition entre les jardins partagés, les jardins familiaux et les jardins ouvriers. J'ai eu l'impression qu'il y avait parfois confusion entre ces différents jardins.

Exposé sur le cas de Paris Habitat-OPH

Isabelle Quet-Hamon

Paris Habitat-OPH

En préambule, je tiens à préciser que nous ne sommes pas là en tant que représentants de la Direction des Espaces verts et Environnement de la Ville de Paris, même si nous sommes en phase avec sa politique incitative sur la trame verte et les espaces verts dont nous sommes un maillon, mais en tant que bailleur et aménageur social. A travers notre intervention, nous avons souhaité témoigner de la valeur ajoutée et du rôle des jardins dans nos logements pour nos locataires. Le séminaire POPSU nous a offert l'occasion de porter un regard croisé sur ces thématiques sur lesquelles nous travaillons chacun selon nos métiers à échelles différentes. Cela nous a permis de faire un bilan et mettre notamment en perspective le processus de conception en rapport avec la gestion de nos jardins.

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

Nous allons tout d'abord vous présenter Paris Habitat-OPH et son contexte ainsi que les historiques du jardin et la façon dont ils ont façonné les usages. Nous développerons ensuite le volet interactions internes et externes et terminerons par les valeurs ajoutées du jardin avec les ambitions, les obstacles et les leviers dont nous pouvons bénéficier.

En France, le logement social représente 4 millions de logements, sociaux, très sociaux ou intermédiaires, soit 12 millions de locataires. Il existe environ 800 opérateurs de logement social publics rattachés aux collectivités locales qui peuvent être privés à lucrativité limitée ou coopératifs. C'est un service d'intérêt général et une mission sociale caractérisés par des logements à loyers modérés financés essentiellement par le Livret A, donc l'épargne populaire, et des aides publiques ; la Ville de Paris et la Région sont des financeurs très importants de Paris-Habitat. Les locataires sont soumis à des plafonds de revenus.

La Ville de Paris compte une population de 2,3 millions d'habitants, qui va s'accroissant. Nous avons 120 000 demandeurs de logement social, ce qui est énorme, et un marché caractérisé par une tension immobilière extrême, d'où une très grande difficulté des ménages à se loger. La Ville de Paris a un objectif de 25 % de logements sociaux en 2025, nous étions à 17,8 % en 2012, avec l'idée de favoriser la mixité sociale et fonctionnelle dans la ville.

Paris Habitat-OPH, qui dépendait de la Ville de Paris, a été créé en 1914. Il est aujourd'hui le premier office de France par le nombre de logements gérés, dont 50 % du parc HLM de la Ville de Paris, avec un chiffre d'affaires de 840 millions d'euros. Cela constitue environ 120 000 logements, 4 000 commerces, 5 000 parkings. Notre patrimoine est plutôt ancien, 30 % a en effet été construit avant 1948. Les loyers sont plus de trois fois inférieurs au secteur libre, d'où le grand nombre de demandeurs et le très faible taux de rotation.

Paris Habitat-OPH, on en parle moins, c'est aussi 105 hectares d'espaces verts, 800 jardins, dont 80 % sont intra-muros et 20 % en petite couronne, essentiellement à Malakoff et dans le Val-de-Marne. 36 % des jardins font entre 100 et 500 m², 30 % font plus de 1 000 m². La gestion est partagée entre la régie et les entreprises ; nous sommes le seul bailleur social avoir une régie aussi importante. Les charges d'entretien des jardins sont récupérables, ce qui n'est pas le cas des travaux d'amélioration.

L'historique de notre patrimoine et de l'urbain dans la ville a énormément façonné la typologie de nos jardins. Nous avons un peu de patrimoine du XVIII^e et XIX^e siècle parce que nous en avons fait l'acquisition, beaucoup de patrimoine des années 30 (les HBM en briques rouges), puis des immeubles des années 50-70 avec deux grands ensembles, celui de Curial dans le XIX^e arrondissement qui est le seul intra-muros, et Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne. Nous avons également du patrimoine en banlieue (20 %) mais nous avons trouvé intéressant de nous focaliser sur la densité parisienne.

Ces jardins créés au fil de l'eau et des époques urbaines ont façonné un certain nombre d'usages. Il y a l'usage de base qui est de faciliter les accès et de proposer un cheminement agréable depuis ou vers l'extérieur. Ils ont une fonction de sas entre l'effervescence urbaine et l'ambiance du domicile et d'apaisement de l'agressivité environnante ; avec 20 000 habitants/km², Paris a une des plus fortes densités au monde. Ces jardins sont aussi des lieux d'échange dans leur forme la plus simple et, nous le supposons car nous n'avons pas d'études là-dessus, ont une fonction « repos de l'œil ».

Nous ne sommes pas le principal acteur de la Ville de Paris, il y a tous les domaines privés, mais ces un peu moins de 100 hectares intramuros d'espaces verts sont un apport environnemental pour la Ville et la Région. Nous nous inscrivons sur différentes échelles. Nous avons vu que la ville avait façonné nos espaces verts et nos jardins, nous apportons en retour une masse végétale dans la ville. C'est quelque chose que nous retrouvons dans nos engagements de la charte de développement durable avec des actions qui concernent différentes échelles : l'échelle de l'habitant avec la qualité de vie ; l'immeuble avec la gestion du patrimoine ; la ville avec l'écologie urbaine, la gestion des espaces verts, des déchets, etc. ; la planète avec la thématique du changement climatique. Dans la charte de développement durable 2006-2010, nous avons établi un certain nombre d'actions en liaison avec la gestion des espaces verts et en interaction avec toutes les échelles : des espaces verts de qualité en toute saison, le chantier propre, la réduction de la consommation d'eau pour l'arrosage, des actions d'inventaire et de valorisation du patrimoine architectural, végétal et mémoire des lieux.

Yvonne Flaux

Paysagiste, responsable du service Jardins – Paris Habitat-OPH

Il y a deux ans, nous avons voulu réfléchir à une politique des espaces verts. Comment la définir ? Il existe de multiples interactions, externes et internes, qui sont assez difficiles à hiérarchiser. Il y a bien évidemment le coût des charges supportables par les locataires, la démarche étant de conserver une augmentation régulière et ne pas les augmenter de façon brutale. Il y a le coût et la périodicité de remise en état supportables par l'exploitation (charges non récupérables). Puis il y a le coût de création supportable par Paris Habitat d'une manière générale. Nous avons des exigences sur le plan artistique, sur le plan technique et sur le plan fonctionnel ; nous les voulons innovantes et faisons appel pour cela à des paysagistes par le biais de concours. Nous intégrons également un certain nombre de vecteurs : un vecteur environnemental puisque nous nous inscrivons dans la charte de développement durable ; un vecteur de cohésion **et** d'adhésion sociale ; un vecteur d'ouverture sur la ville.

Tout cela se fait dans un cadre général : le respect des objectifs de développement de Paris Habitat ainsi que l'inscription dans les orientations politiques, à savoir le développement durable ; des objectifs communs à tous les gestionnaires d'espaces verts de la Ville de Paris qui fait actuellement un gros travail sur cette question ; des objectifs annuels de livraisons de logements, ce qui est quand même notre fonction première.

Les jardins à Paris Habitat, qu'est-ce que c'est ? C'est une occupation de l'espace – dès qu'on peut mettre **le** végétal quelque part, on le fait – horizontal et vertical, tous niveaux : au sol, en terrasses, sur les toits. C'est une variété des usages que j'ai définie en parlant de jardins jalons, de jardins visuels, fonctionnels, privatifs ou associatifs. Le jardin jalon est ce qui permet d'aller de la rue au logement, et inversement, c'est une circulation au milieu de la végétation dans laquelle on trouve différents services comme les boîtes aux lettres, le tri sélectif, les locaux pour les vélos et les poussettes. Le jardin visuel est un jardin qui est fait pour être vu, il n'est pas accessible ; on le voit du rez-de-chaussée mais surtout depuis les étages, il a une fonction de « tapisserie ». Le jardin fonctionnel est un jardin où les

enfants peuvent venir jouer ; à une certaine époque, on faisait beaucoup d'aires de jeu mais c'est devenu compliqué pour une question de gestion et de responsabilité. Mais nous y revenons. Le jardin privatif existe également parce qu'il y a des logements en rez-de-chaussée et des pavillons individuels. Enfin, le jardin associatif est tout ce qui est jardin partagé, jardin collectif d'une manière générale.

Nous sommes également engagés dans une gestion horticole durable. Elle a été accueillie avec beaucoup de joie par les « vieux jardiniers » parce qu'ils sont revenus à des pratiques qu'ils connaissaient bien. La qualité ornementale horticole de nos jardins est reconnue, je pense que nous avons le plus souvent de beaux jardins. L'enquête de satisfaction que nous avons faite récemment l'a démontré.

La valeur ajoutée socio-économique est un volet que les jardiniers m'ont demandé d'ajouter quand j'en ai discuté avec eux et je pense que c'est une bonne chose. C'est le maintien d'un savoir-faire, l'emploi de jardiniers professionnels. C'est un territoire d'insertion et de réinsertion ; nous mettons à disposition d'entreprises d'insertion et de réinsertion sociale un certain nombre de jardins. C'est également un terrain d'apprentissage pour des apprentis, qu'ils soient élagueurs, maçons, jardiniers ou même ingénieurs. Quelle est la valeur ajoutée des jardins pour les habitants ? Je suis réservée sur la fonction nourricière et économique car on se rend compte que les jardins privatifs ne sont pas forcément occupés par des légumes et puis les parcelles en jardins associatifs sont quand même de dimension réduite.

Quelles sont nos ambitions ? Bien souvent elles sont le prolongement ou le développement de ce que nous faisons déjà. Elles portent sur plusieurs domaines :

- Le développement durable et le cadre de vie. Le jardin est un vecteur spatio-temporel. Je crois qu'il est très important pour les habitants de pouvoir regarder les saisons défilier et de voir un espace organisé. C'est très intuitif mais je pense que cela apporte une dimension psychologique de stabilisation qui serait à examiner d'un peu plus près.
- C'est aussi un laboratoire d'idées pour les architectes et les paysagistes auxquels nous faisons appel.
- L'environnement et l'écologie. Nous souhaitons retrouver la qualité du sol parce qu'un jardin vieillit très mal si le sol n'est pas bon. Nous souhaitons développer la gamme végétale, bien qu'elle soit déjà riche, et l'adapter aux contraintes d'espace et de biodiversité. Nous souhaitons enfin être un maillon de biodiversité pour la trame verte et bleue puisque nous nous inscrivons dans la ville et transmettre le vivant auprès des jeunes générations par le biais d'explications, d'expositions et de discussions au jour le jour.
- L'environnement socio-économique. Nous voulons développer la formation, favoriser la transmission et le savoir des anciens jardiniers vers les jeunes et l'insertion professionnelle.

Quels obstacles rencontrons-nous ? Il y a eu des réticences par rapport à la gestion conventionnelle à laquelle certains habitants étaient habitués. Lorsque nous sommes passés au zéro phyto notamment pour le désherbage, avec pour conséquence des herbes dans les allées et des feuilles mortes, cela n'a pas toujours été bien compris par les locataires et les gestionnaires. Nous leur avons expliqué notre démarche et cela ne se passe finalement pas trop mal. Par ailleurs, la maîtrise d'œuvre ne comprend pas toujours très bien quelles sont nos contraintes de gestion, notamment par rapport aux façades végétalisées. Un autre obstacle est la limite de la nature en ville. Cela déplaît en effet fortement à certains de trouver un insecte dans leur appartement... mais c'est quelque chose dont il faut tenir compte. Il faut également prendre en compte les risques d'allergies. Nous sommes par ailleurs dans un écosystème déstabilisé du fait du milieu urbain où l'on peut avoir des développements trop puissants de certaines variétés par rapport à d'autres, que ce soit la faune ou la flore. Enfin, certaines personnes ne comprennent pas que la nature ne soit pas encadrée et ordonnée dans un jardin.

Quels sont nos leviers ? Notre charte de développement durable, qui date de 2005, est en cours d'observation pour donner lieu à une nouvelle charte. Nous nous inscrivons bien évidemment dans la démarche de la Ville de Paris et des autres villes. Nos exigences liées au développement durable sont intégrées dans les marchés d'entretien des jardins (entretien externalisé à 50 %) et de construction. Nous formons les gestionnaires et essayons de faire comprendre à la maîtrise d'œuvre quels sont nos besoins. Nous développons les partenariats ainsi que le tutorat auquel nous tenons beaucoup car nous considérons que cela fait partie de notre métier et de notre rôle d'adulte par rapport aux plus jeunes ; nous avons un partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle pour des comptages de faune et de flore. Nous recrutons du personnel qualifié, toute la hiérarchie du service jardin de la régie de Paris Habitat est qualifiée ; élagueurs, jardiniers, contremaîtres, assistants techniques, tous ont une qualification horticole. Nous mobilisons bien évidemment des financements existants ou nouveaux, entre autres pour les toitures végétalisées. Enfin, il y a l'information des locataires qui se fait au quotidien par les jardiniers, par des journées ou des soirées d'information, y compris avec des amicales de locataires, et par de la sensibilisation par le biais de la cohésion sociale.

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

Dans les autres valeurs ajoutées, il y a le volet d'agrément de vie où le jardin du logement social est un petit peu une extension de chez soi, un sas avant de rentrer dans la ville ou, quand on vient de l'extérieur, une façon de s'apaiser par rapport à l'agressivité ambiante, surtout dans certains quartiers. C'est un facteur de sérénité. Rentrer dans ce jardin qui n'est pas un jardin public est aussi une façon de s'approprier un espace qui est déjà un peu un « chez soi ». Le volet esthétique est bien évidemment très important. Mais, en même temps qu'il y a des ambitions, il y a des interrogations. On peut en effet se poser quelquefois la question du « désordre » des jardins partagés – nous en avons cinq en 2006, dix-neuf aujourd'hui. Ces jardins constitués de bric et de broc, qui font le plaisir de ceux qui jardinent et peuvent revêtir une notion d'esthétique et d'intérêt visuel pour certains, font peut-être le déplaisir de ceux qui ont le nez dessus à certaines périodes de l'année. C'est un vrai questionnement. A quel moment allons-nous empiéter sur la liberté de l'autre avec la création de ces jardins partagés ? Une autre question est le respect du bien collectif universel car les jardins sont majoritairement des espaces extérieurs, souvent dans des cœurs d'îlot, donc des biens collectifs de l'ensemble des locataires d'une résidence qu'il convient aussi de respecter.

Une autre valeur ajoutée, que l'on connaît intuitivement mais qui reste à développer, est le volet de la cohésion sociale. Le jardin tel qu'il a été structuré avec les différentes évolutions urbaines est un jardin avec les fonctions primaires dont nous avons parlé tout à l'heure. S'il reste un lieu public, il a la particularité d'être protégé du reste de la ville, l'ouverture vers l'extérieur est mieux maîtrisée, il est en quelque sorte « réservé » aux résidents. Ce volet sécurité est très important. Bien que l'espace soit clos, il peut aussi inviter à la rencontre entre les habitants. C'est ainsi qu'il peut être un lieu d'événements, à l'initiative des locataires, des amicales de locataires, des associations locales ou même de Paris Habitat-OPH. La fonction première est une fonction ludique, ce sont notamment les fêtes de voisinage et de quartier. Il a également une fonction instructive, qui est plus récente. Nous sommes par exemple en lien avec une association qui fait de la sensibilisation au développement durable en pied d'immeuble, c'est juste une petite table posée dans le passage. Nous nous sommes rendu compte que c'était un bon moyen de sensibiliser le citoyen sur des thématiques comme, par exemple, le développement durable. Le jardin peut également cumuler les fonctions ludique et instructive. C'est le cas des jardins partagés ou du composteur collectif en pied d'immeuble, expérience que nous avons voulu tenter pour appréhender le déchet comme une nouvelle ressource et faire changer le regard que l'on porte sur lui. Il y avait au départ une dizaine de foyers sur ce projet de composteur, puis ils ont été une quarantaine, et cela a parfois abouti à la création de jardins partagés.

Nous rencontrons cependant quelques obstacles, le premier étant la gestion du bruit et la tranquillité du voisinage, tranquillité et jouissance paisible du logement que nous devons à nos locataires en tant que bailleur social. Il y a ensuite la sécurité. Elle passe par une résidentialisation avec zonage et clôture, des codes d'accès, parfois la suppression des bancs et des aires de jeux pour éviter les rassemblements intempestifs à toute heure de la journée avec des activités provoquant des

nuisances, puis des terrasses non accessibles aux locataires pour des raisons de sécurité. Nous avons aussi des problématiques de contraintes de gestion, à savoir l'entretien des pelouses, des massifs, des arbres et des aires de jeux. Enfin, il y a la gestion des incivilités parmi lesquelles les jets d'objets depuis les appartements. C'est très compliqué à gérer parce qu'il faudrait être présent au moment où cela se passe, ce qui est impossible. Ces soucis du quotidien font que, en termes de cohésion sociale et de lieux de rencontre, les espaces verts ne sont aujourd'hui pas exploités comme ils le devraient.

Notre ambition est de faire profiter au maximum des jardins, tous locataires confondus, en spontané, en éphémère, en régulier, en actif, en contemplatif. La plupart de nos logements étant entre R+5 et R+12, la vue que l'on a depuis les étages est quelque chose que nous prenons en considération. Nous avons un certain nombre de leviers, qu'il faut travailler, dont celui de la maîtrise d'œuvre et des paysagistes. Lors de la conception ou du réaménagement des jardins, nous essayons de faire en sorte que la réunion et l'échange soient favorisés, avec toutefois la capacité de limiter les nuisances diurnes et nocturnes. Nous avons également des leviers en termes de gestion : activer le maillage associatif pour l'animation des sites – c'est quelque chose que nous faisons de plus en plus et pas seulement dans les quartiers en politique de la ville – ; faire un travail d'inventaire des jardins et espaces extérieurs éligibles à plus d'animations de ce type ; développer des conventions de mise à disposition du terrain pour ces usages (plan de concertation locale).

Isabelle Quet-Hamon

Paris Habitat-OPH

Quelle place et quel rôle prennent nos jardins dans la fabrique de la ville métropolitaine ? Paris se (re)construit sur 10 % de son territoire – nous sommes loin de la problématique de Berlin. Si Paris Habitat-OPH a joué un rôle indéniable dans le façonnement du territoire parisien depuis cent ans, il ne fait aujourd'hui que l'accompagner dans ses mutations. La question qui se pose, dans le cadre de la conception de nos opérations de construction et de requalification, est l'aménagement du vide. Tous nos projets visent à offrir une mixité fonctionnelle – nous faisons des logements mais également des bureaux, des équipements sur la même parcelle ou en pied d'immeuble, des commerces, des jardins – et une mixité sociale et intergénérationnelle avec des programmes diversifiés comportant du logement familial, étudiants et jeunes travailleurs. Ces derniers temps, du fait de la raréfaction du foncier, nous produisons beaucoup de logement social par l'acquisition foncière et la VEFA.

Il y a dans notre cahier des charges une volonté programmatique affirmée de penser le paysage. Suivant le terrain et le contexte, cela se traduit par la stricte application du PLU. Dans les zones UG, à Paris on nous demande une surface de pleine terre qui correspond à 20 % de la superficie de la parcelle, et jusqu'à 35 % en secteur de renforcement. Cela se traduit également par la restitution de territoires déjà constitués car nous intervenons sur des territoires déjà habités où les gens ont des habitudes. L'habitant est, de fait, le principal sujet de nos projets – notre futur locataire mais aussi les riverains. Nous sommes souvent en concertation. Rue des Haies, dans le XX^e arrondissement, nous avons par exemple restitué un jardin en terrasse du gymnase qui profite aux habitants et aux écoles du quartier. Ces petits cœurs d'îlots constituent un maillage de jardins de proximité qui vont s'inscrire dans la trame verte. Ils sont un critère important de vie urbaine.

Pour les grands ensembles, cela peut être aussi un outil d'aménagement du territoire, c'est en tout cas comme cela que nous essayons de l'intégrer dans notre cahier des charges. Pour la cité Curial dans le XIX^e ainsi que le grand ensemble de Villiers-sur-Marne c'est un patrimoine réinvesti où tous les usages sont requestionnés. Il s'agit d'atténuer les ruptures et de désenclaver un quartier, clarifier le statut des espaces publics et privés, ouvrir les cœurs d'îlots assez denses au reste du quartier par des percées visuelles et traiter les limites et les seuils. Les usages sont requestionnés avec une stratégie de hiérarchisation et de valorisation avec l'objectif de l'amélioration des qualités de services en intégrant par exemple, quand c'est possible, des locaux vélos ou de tri. Cela peut même aller jusqu'à des usages qui façonnent des jardins... qui se greffent autour de telle fonctionnalité que l'on a pu demander.

Les jardins constituent également un critère qualitatif du logement – pour moi, le jardin commence à la jardinière. Les jardins façonnent les logements, ils peuvent être un « prolongement de chez soi ». L'extension appelle l'habitant à s'emparer de son environnement pour le personnaliser, elle révèle un rapport esthétique qu'il peut entretenir avec les lieux dont il a une pratique ordinaire. Ils peuvent également devenir de grands salons extérieurs collectifs, comme à Villiot-Rapée, dans le XII^e arrondissement, un ensemble que nous avons démolé puis reconstruit. La commande que nous faisons pour le jardin peut être interprétée par les maîtres d'œuvre. Le parti architectural peut aller jusqu'à l'intégration complète du jardin au bâti (bâtiments supports organiques, murs végétaux, toitures plantées).

Nos ambitions sont d'intégrer la densité comme élément programmatique du jardin, voire de rechercher de nouvelles formes urbaines ; de faire des jardins du logement social un outil pertinent d'aménagement du territoire et du développement du Grand Paris en lien avec les corridors végétaux et les trames vertes et bleues ; de bâtir en favorisant la biodiversité.

Dans les obstacles que nous rencontrons, il y a la contrainte de la rareté du foncier qui s'oppose à une forte pression pour construire du logement ; nous avons une demande de la Ville de Paris de produire 2 000 logements par an. Le foncier est de plus en plus complexe, nature du sous-sol, carrières, constructions sur dalle ou sur des parcelles ferroviaires avec des ouvrages RFF. La question économique se pose alors : l'espace que représentent les jardins est-il un luxe ? Il faut que le locataire puisse payer ces surfaces supplémentaires. Il y a la contrainte réglementaire liée au Grenelle de l'Environnement, aux différentes réglementations de la Ville de Paris, au PLU. Nous nous trouvons face à des conflits d'écologie urbaine lorsque l'on nous demande d'intégrer des panneaux photovoltaïques et des panneaux solaires thermiques en toiture. Il y a une contrainte culturelle – c'est un peu provocateur... – car j'ai pu constater une certaine méconnaissance du paysage et de la nature dans l'acte de bâtir et d'aménager. J'ai parfois le sentiment que le jardin est une façon de traiter le vide qui reste. Même si cela figure dans notre cahier des charges, il n'y a pas toujours la volonté d'embarquer le jardin dans le projet dès sa genèse. Il y a enfin, cela a été évoqué précédemment, la problématique de gestion des flux et des modes d'appropriation.

Nous n'avons pas de prise sur la maîtrise d'usage qui est pourtant au cœur de notre prise de décision. Mais il n'y a pas de recettes, certaines choses qui fonctionnent à un endroit ne vont pas fonctionner à un autre. C'est bien l'habitant qui sanctionne la pertinence et la pérennité de ces lieux.

Je vais conclure par les questions en devenir pour ouvrir le débat. Quel rôle pour nos jardins et quelle définition du jardin le bailleur peut-il exiger dans son programme ?

- Bien-être et confort au cœur de la conception.
- Des habitants prescripteurs de leur territoire de vie ? Est-ce que l'on réactive la concertation et jusqu'où ?
- Le jardin social comme levier pour créer du logement et bâtir le territoire de demain.
- Bâtir en favorisant la biodiversité.
- Des bâtiments producteurs de nature mais jusqu'où et à quel coût ? Qui doit supporter ce coût ?
- Des parcs aux jardins aux toitures vertes, à l'habitat « vivant », « organisme à habiter » ?

Jean-Jacques Terrin

Responsable scientifique de la plateforme POPSU Europe

Dans votre exposé, il y a en filigrane la question économique, à court et long terme, et la question de la gestion. Je trouverais intéressant que vous exposiez un peu plus vos problèmes en la matière.

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

Nous avons cent hectares d'espaces verts qui ont un coût, supporté essentiellement par les locataires qui payent des charges d'entretien. Dans une société où l'on attend du retour sur investissement sur tout, la question se pose de ce que ces jardins rapportent au final. Il est très difficile de mettre une valeur sur la cohésion sociale ou l'apport esthétique. Nous avons insisté sur la valeur ajoutée des jardins, même si elle est difficilement quantifiable, parce qu'il faudra à un moment donné argumenter pour éviter qu'ils soient contestés.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

En ce qui concerne la question du développement durable et des bailleurs sociaux, il y a différentes problématiques, celle des jardins, celles des économies d'énergie, etc., qui sont concurrentes d'une certaine manière dans l'agenda des bailleurs sociaux. La question que vous posez du retour sur investissement du point de vue des jardins n'est pas posée du tout de la même manière dans le secteur des économies d'énergie. Légitimer les coûts c'est aussi mettre en parallèle un certain nombre d'actions, il me semble, du point de vue du développement durable, d'autant plus que celui-ci appelle à une certaine transversalité de l'action du point de vue de ce que cela pose comme problématiques.

Marjorie Musy

Germa /IRSTV – École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Il y a des économistes qui se sont penchés sur la question de la valeur des espaces verts. Ce ne sont pas des espaces auxquels on va donner une valeur économique directement mais on va pouvoir la mesurer au travers de certains impacts. Ce ne sont pas nécessairement les gestionnaires ou ceux qui possèdent la surface foncière qui vont profiter de cette valeur, elle peut par exemple se retrouver dans la valeur foncière des logements privés qui sont autour et qui bénéficient indirectement des espaces verts.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Cette question est en effet travaillée par plusieurs économistes aujourd'hui sur des modélisations du prix des logements avec des facteurs multiples d'aménités, dont les espaces verts, la proximité des écoles, des commerces, etc. Je voudrais faire une remarque, en particulier pour nos amis étrangers. Il faut avoir en tête que le logement social en France, d'une manière générale, ne loge pas les plus pauvres, c'est le logement privé qui loge ceux qui sont les plus démunis, puis que l'écart entre les loyers du secteur libre et les loyers du secteur HLM est particulièrement important à Paris ; c'est beaucoup moins le cas dans les autres villes françaises.

J'ai une question autour de la fermeture, de la résidentialisation. Est-il légitime, dans ces conditions, que les espaces verts qui sont en cœur d'îlot de ces logements sociaux soient réservés à leurs occupants alors que c'est la puissance publique qui finance pour une large part ces logements ? A qui doit profiter la partie d'investissement et d'entretien liée à ces espaces verts ? Je trouve que cela pose question, y compris du point de vue de la sûreté car on a montré que la résidentialisation n'était pas forcément la seule issue et qu'au contraire rendre transparents, rendre traversables des espaces peut dans certains cas améliorer la sûreté. J'aimerais bien que vous en disiez un petit peu plus là-dessus.

Isabelle Quet-Hamon

Paris Habitat-OPH

Sur la question des limites public/privé, nous nous sommes interrogés sur une gestion publique mutualisée. Dans un de nos programmes, nous avons fait un partenariat avec la Ville de Paris où le jardin de la crèche et nos jardins donnent sur un espace public. Dans nos programmes, nous essayons de composer avec la trame verte de la Ville de Paris.

La question de la résidentialisation concerne surtout le patrimoine existant. C'est souvent une demande de nos locataires. Nous avons aussi parfois été confrontés à des réactions assez fortes des habitants qui refusaient les clôtures pour ne pas être coupés du quartier et avoir l'impression de vivre dans un ghetto. Nous les écoutons mais sommes parfois obligés de faire machine arrière, à leur demande d'ailleurs, du fait d'incivilités. Sur des projets comme le square des Batignolles qui est en parallèle de trames vertes et sur un urbanisme avec une échelle différente, on peut se poser la question de l'ouverture des espaces extérieurs.

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Mon propos n'était pas de dire que la résidentialisation n'est jamais une bonne solution. Nous avons animé un programme de recherche sur ces questions de sûreté, de résidentialisation, d'ouverture, de transparence qui montre qu'il faut une réflexion par rapport à la structure des lieux pour arriver à trouver les bonnes solutions et expérimenter. Je trouve que ce qui a été dit sur le maillage des parcs avec la ceinture verte et quel peut être le maillage de vos jardins avec les jardins en général est quelque chose de tout à fait intéressant.

J'ai cru percevoir que vous aviez envie de former, d'informer, de cultiver. Est-ce que des manifestations du type de celle que Pascal Amphoux nous a présentée ne seraient pas une initiative intéressante avec ce côté éphémère du jardin qui paraît et disparaît ?

Yvonne Flaux

Paysagiste, responsable du service Jardins – Paris Habitat-OPH

Justement, suite à sa présentation, on s'est dit qu'on devrait lancer ça, un festival des jardins sur notre patrimoine...

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Surtout pas ! Depuis Lausanne Jardins, et Chaumont qui nous ont précédés, je crois qu'il y a trois cents villes qui ont fait des festivals du jardin, et il faut inventer autre chose... J'ai suggéré à Clichy il y a un an de faire un festival des pelouses, je crois qu'il a été lancé mais sur un mode jardinier. J'ai travaillé avec une équipe berlinoise (l'équipe LIN de Finn Geipel) sur le CDT de l'est parisien avec cinq mairies, très contrastées, se méconnaissant ou du moins s'ignorant largement les unes les autres. Sur chacune des villes, nous avons essayé de trouver une idée qui permette de donner une image aux voisins de quelque chose qui pourrait être commun aux cinq communes. Les jardins, cela a quelque chose de consensuel, cela revient très vite à des choses qui se codifient, il y a un effet de saturation mais qui va peut-être s'estomper (je trouve que ce que fait Nantes aujourd'hui évolue, fait bouger, il y a d'autres dimensions).

De sorte que la pelouse m'intéressait parce que c'est, d'un point de vue paysager, la valeur esthétique de ces grands ensembles de logement – par ailleurs extrêmement destroy et dans des états sociaux très compliqués –, mais c'est aussi la valeur sociale du milieu car c'est l'espace public par excellence sur cette typologie-là. C'est le lieu où tout le monde se croise, le seul lieu dans ces villes où il y a un peu moins de ségrégation avec potentiellement une fantastique diversité d'usages possibles, depuis le pique-nique, la fête, le foot, les bisous, etc. En même temps, du point de vue des

savoir-faire et de la symbolique, on est dans une espèce d'anti-jardin et l'on peut aller de la pelouse la plus techniciste, de la pelouse des terrains de foot jusqu'aux pelouses en plastique, jusque, à l'autre extrême, à des prairies naturelles. Il me semblait qu'il y avait une sorte d'opportunité à croiser, en partant de la valeur sociale de la pelouse sur ce genre de typologie, les enjeux fonctionnels et les enjeux sensibles, donc de réinventer quelque chose avec des implications d'acteurs sur un mode très différent.

Yvonne Flaux

Paysagiste, responsable du service Jardins – Paris Habitat-OPH

Votre idée est très intéressante mais il faut savoir que nous, gestionnaires, nous n'arrosions pas les pelouses l'été, donc elles sont très fragiles. Par ailleurs, les locataires ne sont pas forcément demandeurs d'animation, en dehors des animations ponctuelles, ils aiment bien que les espaces verts soient tranquilles. C'est donc un peu difficile à gérer pour nous, bailleurs, par rapport à une ville. Cela dit, nous faisons des prairies naturelles. Nous avons parlé de l'entretien mais il n'y a pas que cela, il y a aussi l'amélioration des espaces. Évidemment, ce ne sont pas des concours d'idées, mais en quelque sorte si, parce que chaque équipe de jardiniers a la possibilité de s'exprimer dans les jardins et de créer des choses.

Pourquoi n'arrosions-nous pas les pelouses ? Nous avons été un peu radicaux lorsque nous avons mis en place la charte de développement durable avec zéro phyto mais il s'agissait surtout de maîtriser l'eau parce que l'eau d'arrosage des jardins est une charge pour les locataires – il nous est arrivé d'avoir des locataires qui fermaient l'eau derrière nous... Nous avons donc décidé de ne plus arroser les pelouses. Ce n'est pas idéal parce que les ligneux peuvent se développer mais c'est un choix et personne ne nous a jamais rien dit là-dessus. Nous arrosions uniquement les plantations de deux ans. L'eau non potable a existé dans la ville mais elle a été fermée il y a de très nombreuses années.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Est-ce que vous connaissez la proportion d'îlots « tapisserie » dans votre parc ? Avez-vous déjà mené une politique de reconversion d'espaces verts ? Je pense au quartier de La Part-Pardieu où l'on a un maillage de jardins de type années 70 parce que c'est un quartier des années 60-70 qui est exclusivement constitué de jardins privés en copropriété avec pelouses, rosiers de quarante ans, etc., et qu'il faudrait certainement repenser.

Yvonne Flaux

Paysagiste, responsable du service Jardins – Paris Habitat-OPH

Je n'ai pas la proportion des jardins purement visuels mais vous avez vu que nous avons des jardins très divers. Du fait de la résidentialisation à une époque, nous avons eu des jardins fermés que l'on a plantés de façon à ce qu'ils soient agréables à l'œil. Par ailleurs, dans le cadre du développement durable, nous avons essayé de remplacer des pelouses par des plantations qui deviennent des plantations « tapisserie ». On les traverse mais elles sont aussi visuelles, elles sont composées de plantes vivaces et arbustives.

La reconversion des jardins se fait au fur et à mesure du temps. Nous sommes quand même contraints par des budgets, nous ne pouvons pas tout changer du jour au lendemain. Le développement durable a été quelque chose de très important comme initiateur de cette démarche puisque nous avons voulu réduire le CO₂. Nous avons réduit les tontes, donc le matériel d'une manière générale. Nous avons remplacé la pelouse dans des endroits où venir tondre 10 m² de pelouse, cela était absurde. Nous avons également veillé à ne plus mettre de rhododendrons ou ce type de végétaux qui demandent beaucoup d'eau. Nous sommes donc très attentifs à cette question.

Jean-Baptiste Marie

Chargé d'étude POPSU Europe

J'ai une question pour Pascal Amphoux. En filigrane de ta présentation, tu as dit qu'il y avait un renouvellement du bâti par les jardins. Est-ce que tu peux en dire plus sur le bâti révélé par le végétal et quels liens tu crées dans le cadre de Lausanne Jardins entre le bâti et le jardin ?

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Il y a des registres extrêmement différents qui parfois peuvent tout simplement correspondre à des dates, c'est-à-dire que l'on sait que tel type d'architecture correspond à telle époque. Une haie de thuyas devant un bâtiment du XIX^e siècle, n'importe qui le remarque, il y a des espèces d'adéquations qui sont de cet ordre-là. J'entends souvent « jardin visuel » ; il y a une dimension esthétique, perceptive, certes, mais qui n'est pas que visuelle, et qui renvoie à une valeur d'usage. Très souvent, le végétal peut être une façon de générer des effets sensibles de perception qui sont visuels, mais pas seulement. A un moment, vous avez parlé d'« effet de sas » et je trouve ça extrêmement intéressant comme appellation, parce que cela commence à nommer quelque chose qui est entre une dynamique de cheminement, donc une pratique, un usage, et puis un effet sensible de perception. On n'est plus en train de dire que tout le monde trouve ça magnifique, ou bien que là il y a des conflits ou que cela marche très bien, mais on dit qu'il y a un « effet de sas », un « effet de rétrécissement », un « effet de dilatation » ou un « effet d'enveloppement ». Tout cela peut être obtenu par du végétal, ou par du bâti, parce que l'enveloppement peut être une voute végétale superbe, un simple débordement au-dessus d'un mur, une casquette le long d'un mur avec une marquise, un abri, etc.

On a dans certains travaux de recherche développé des vocabulaires pour désigner *des effets* sensibles ou *des motifs* de configuration spatiale qui désignent des choses qui sont de l'ordre de la topologie, donc déjà de la co-construction physique de l'espace et de l'usage. Si des gens sont devant un coin de table, il y a beaucoup de chances pour qu'ils contournent la table. Mais ils ne vont pas la contourner à angle aigu, ils vont faire un détour et l'on sait déjà où l'usure du sol va être première. Ce sont des choses intéressantes parce que, au niveau de l'analyse, ils permettent d'échapper à la question du jugement de valeur, qui dépend complètement des cultures. Par contre, il y a des effets sensibles qui sont partagés. Du point de vue de l'analyse c'est intéressant. Et du point de vue de la conception c'est la même chose, on échappe à la question de la recette. Dans votre exposé à trois voix que j'ai trouvé absolument passionnant, on sent une espèce de grand écart, de tension très compliquée, de paradoxe, entre une espèce d'exigence normative – vous devez avoir des normes qui sont applicables à tout le parc – et puis une diversité des situations. Vous avez des typologies architecturales, mais il y a aussi des typologies sociales, même assez simples. Vous avez probablement des parcs HLM quasi-bobos et d'autres avec des migrants quasiment analphabètes. Hier, je parlais de Gilles Duhem, le président de l'association *Morus 14* qui s'occupe des migrants dans un quartier de Berlin. Il m'a dit que la première chose à apprendre à ces gens qui ne parlent pas un mot d'allemand c'est de ne pas jeter les couches-culottes par les fenêtres... Je pense aux objets tombés du ciel dont vous avez parlé. Entre ces deux extrêmes, il y a toute une gamme de situations.

Je suis persuadé que le système normatif ne fonctionne pas, qu'il faut une invention réglementaire qui soit adaptée à cette diversité-là. Je trouve que les offices HLM ont aujourd'hui une sorte de responsabilité éthico-politique de résistance par rapport à la présence de l'espace public dans la ville, face notamment à la généralisation du processus de résidentialisation. Il faut absolument réfléchir de façon radicale et première à d'autres façons de faire, à la question du traitement du sol et à toutes les formes d'espace public à inventer, il y a là tout un champ d'expérimentations qu'il faut déployer. Cela n'empêche pas qu'il puisse y avoir des clôtures, mais celles-ci ne doivent pas être promues dans l'idée d'une "résidentialisation minorée" par rapport à ce que l'on fait pour un habitat plus luxueux, il faut au contraire développer des expérimentations sur le passage du privé au public, sur les manières de produire de l'espace collectif, y inclure les difficultés que cela peut générer avec certains habitants sur les questions de bruit. Tout cela peut être traité et mis en scène.

Anne Péré

Architecte-urbaniste, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Ma question s'adresse à Paris Habitat-OPH et à Nantes. Dans les stratégies que vous explicitez, j'aimerais que vous nous disiez comment vous intégrez les initiatives venant des habitants ou de la société civile. Est-ce qu'il y a de la place pour ces propositions différentes ?

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

Jusqu'à très récemment, le jardin partagé était une démarche émanant des amicales de locataires ou d'associations. Plus récemment, il y a dans les politiques publiques ou dans les programmes d'aménagement et de construction des propositions de maîtres d'œuvre, d'architectes pour faire du jardin partagé. Mais, pour avoir suivi ces créations et le fonctionnement de jardins partagés, je peux dire que ce n'est pas quelque chose qui se décrète, c'est l'habitant qui sanctionne l'usage. Si les locataires n'ont pas l'état d'esprit de partager un bout de terre et d'utiliser un peu de leur temps pour cultiver, les jardins ne vivront pas. Nous nous sommes dit que, finalement, le point le plus important c'est la volonté programmatique en faisant en sorte qu'il y ait une réversibilité dans nos programmes car le jardin a été créé à un moment donné avec l'immeuble mais les gens et les usages bougent.

L'intérêt des résidentialisations pour certains locataires est d'avoir un numéro sur rue et de ne plus être noyés dans la cité. Il y a aussi le facteur vieillissement qui va avec une demande de sécurité. C'est aussi une demande de la police qui préfère des espaces fermés pour mieux maîtriser les flux. Je crois qu'il faut savoir s'adapter pour ouvrir ou fermer en fonction du contexte sans pour autant que cela soit irréversible, dans un sens ou dans l'autre.

Jacques Soignon

Service des espaces verts et de l'environnement, Ville de Nantes

Chez nous, il y a une sorte d'hybridation collective qui nous confère une certaine vigueur hybride. Il y a d'abord eu la volonté de faire que le tissu associatif se développe. Il faut rappeler que, pour les jardins collectifs, il y avait une association il y a vingt ans et nous en avons vingt aujourd'hui. Il y a eu une vraie incitation pour que le monde associatif s'organise sur les sujets les plus variés possible. L'amicale des anciens élèves du cours municipal de botanique, rouvert depuis dix ans, a aujourd'hui deux cents adhérents.

Nous travaillons sur des thèmes annuels, ce qui nous oblige à varier chaque année nos angles de vue, nos angles de pratiques, nos angles de relations. Cela crée automatiquement du lien et des projets décuplés. Par exemple, le festival des jardins de Suncheon, né à Nantes sur le thème « année du matin calme et du soleil levant ». Ce festival dont nous sommes partenaires va s'ouvrir en Corée. C'est parti d'une histoire complètement basique d'amitié entre le maire d'une commune coréenne et nous-mêmes pour devenir une histoire qui nous dépasse totalement. Mais si nous n'avions pas fait cette année à thème et créé le moment entre les associations locales coréennes, cette histoire ne se serait pas racontée comme ça. Elle est totalement aléatoire, totalement imprévisible, on amène maintenant de l'export, de l'économie, les bonbons Pinson, etc. Nous sommes partis du langage des fleurs, des jardins, et on arrive sur quelque chose de totalement hallucinant. Je donne cet exemple parce qu'il est emblématique mais il se passe chaque année quelque chose de nouveau sur ces thématiques.

Louis Tissier

Chef du service espaces verts de la Ville de Strasbourg

Je trouve que l'évolution de la demande à la fois quantitative et qualitative de jardin a été propulsée par les démarches participatives. Aujourd'hui, les habitants peuvent exprimer des besoins lors des phases de concertation. Au niveau d'un aménagement donné, ils expriment le souhait de trouver telle

et telle chose et ils sont mis à contribution plus en amont, au niveau de l'urbanisme, dans la construction de nouveaux quartiers. Cette demande de jardin n'a jamais été aussi prenante qu'aujourd'hui. Il n'y a pas un projet, pas un morceau de ville aujourd'hui qui pourrait se développer sans la notion de jardin – jardin partagé, jardin ouvrier, jardin sur les toits, etc. Nous avons un débat sur un quartier déjà habité mais en cours d'urbanisation, les gens se battent pour que cela ne soit pas construit et que l'on puisse y trouver des jardins. Il y a des rapports de force très importants pour faire évoluer les choses.

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

Il m'a semblé qu'il y avait une perche tendue pour la co-construction de jardins ou d'espaces extérieurs... Arriver à faire se regrouper des habitants pour définir comment va être configuré un jardin ou un espace extérieur est assez difficile. La réunion publique fait par exemple venir très peu de monde. Finalement, on a les réactions après, une fois que les choses sont faites.

Béatrice Charre

Association Le Passe-Jardins

Par rapport à la question de savoir comment interroger les gens et les faire participer, je crois que c'est vraiment la question de la maîtrise d'usage, ce qui suppose que le bailleur puisse interroger les habitants et les associer à la construction. J'ai une question par rapport aux jardins partagés. Ce sont des jardins que vous faites avec la charte Main verte, avec la Ville de Paris, ou ce sont des programmes que vous prenez en gestion dès le démarrage pour susciter les envies des habitants et non pas seulement répondre à des initiatives ?

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

Nous avons un petit peu de tout. Nous avons des jardins qui font partie de la charte Main verte et d'autres pas. Ils naissent soit par la demande, soit par un travail, on les amène à se projeter sur ce genre de projets. Nous avons des chargés de développement locaux dans les directions territoriales qui sont en lien avec les chargés de développement locaux de la Ville et des associations locales pour pouvoir redynamiser le fameux tissu. Nous nous sommes rendu compte aussi que travailler autour d'un projet de jardins partagés permettait parfois de renouer un contact entre le locataire et le bailleur sur autre chose que seulement de la gestion de charges. Il y a un petit peu de tout, c'est très lié à la particularité des sites et des quartiers. Parfois le maillage associatif est très important, d'autres fois pas du tout. Il n'y a pas de recettes. Parfois on travaille très bien avec la Ville, d'autres fois non.

Interventions des experts et table ronde sur les axes de comparaisons

Emmanuel Raoul

Secrétaire permanent du PUCA

Nous sommes au PUCA extrêmement attachés à ce programme POPSU Europe, d'abord parce que c'est une manière de travailler en partenariat étroit avec les villes, ce qui est l'élément de base du dispositif. Mais ce qui m'a vraiment frappé c'est le fait que les échanges ont été extrêmement nourris et donc que POPSU Europe remplit son rôle, il y a en effet cette dimension de transversalité entre les villes qui fonctionne – ce n'est pas simplement nous avec les villes, mais aussi les villes entre elles. Dans ces temps de vaches maigres, nous serons probablement amenés à réfléchir sur l'avenir de POPSU Europe, nous vous en reparlerons le moment venu. Je pense indispensable de poursuivre quelque chose qui ressemble à POPSU Europe mais d'une manière peut-être légèrement différente.

Le prochain sujet de POPSU Europe portera sur les villes et l'eau, ce qui est un sujet majeur parce que les villes sont très souvent construites près d'un fleuve ou d'une rivière, ce sont des zones très fréquemment inondables, et les zones qui ne sont pas encore construites dans ces villes sont souvent classées zones inondables. Hambourg a accepté de participer à cette opération. Malgré un port éminemment inondable en raison de vents mal orientés qui peuvent faire refluer la marée assez loin dans le port, ils ont néanmoins décidé de construire et de continuer à construire sur les quais mais en trouvant des formules adaptées. Je pense qu'ils peuvent nous apprendre énormément de ce point de vue.

Je voulais remercier toutes celles et ceux qui ont préparé ces réunions sur les jardins, et tout particulièrement nos amis de Berlin qui ont organisé ce séminaire.

Exposé de Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

On nous a confié, à nous soi-disant experts, la redoutable tâche de mettre en perspective des mobilisations à la fois citoyennes et des collectivités locales concernant cette question que j'appellerais plus largement la question de la nature en ville parce qu'il ne s'agit pas pour moi juste de jardins au sens ancien du terme mais de nature en ville de manière plus générale. Je m'intéresse à cette question de nature en ville depuis les années 90. Bien que l'on entende depuis ces années-là que ce n'est pas une question sérieuse, que cela ne concerne que le jardinage, que les fleurs, cette question n'a cessé de grandir de manière tout à fait spectaculaire, et pas seulement en France, avec des engagements des villes qui parfois ont été à la remorque de mobilisations citoyennes concernant notamment la question du jardinage. Donc un premier constat qui est que, en dépit des réticences et du refus parfois de prendre au sérieux cette question – la question du changement climatique a été prise beaucoup plus au sérieux que la question de la nature en ville –, on voit qu'elle a grandi.

De quelle façon ? Elle a grandi de manière top-down, par exemple à partir de la question des trames vertes et bleues, une mesure du Grenelle de l'Environnement. J'ai eu l'occasion de diriger un programme de recherche sur ces questions-là et j'ai vu cette loi s'appliquer à tous les territoires sans distinctions et s'articuler à un programme européen de réseau vert écologique qui lui-même a pris son extension et que l'on retrouve dans tous les programmes de recherche européens où sont engagées d'importantes collectivités territoriales européennes.

Une autre dimension est la dimension bottom-up, c'est-à-dire à partir des mobilisations citoyennes. Cela s'articule beaucoup autour des questions du jardinage mais pas seulement. Il y a aussi la prise en compte croissante des naturalistes au sein des villes, des naturalistes qui s'intéressent aux espèces végétales – on voit depuis le XIX^e siècle des recensions d'espèces végétales dans les villes – mais aussi maintenant aux espèces animales qui sont valorisées en tant que telles dans les espaces urbains.

Cette multiplication a une double face du point de vue politique, top-down et bottom-up, mais aussi différentes facettes, ce qui permet d'en faire une question générale. J'ai parlé des trames vertes, j'ai parlé du jardinage urbain, je crois que l'on a un peu parlé de la question de l'agriculture urbaine et de la question nourricière qui est aussi un système en pleine extension.

Sans aller plus avant dans cette typologie des formes de nature en ville, je voudrais maintenant parler des problèmes ou des constats que soulève cette démultiplication des systèmes de nature en ville.

Le premier constat que l'on peut faire au niveau de la recherche c'est la démultiplication des échelles spatiales : on intervient aussi bien sur l'îlot, sur la parcelle, on intervient aussi bien sur le balcon, on passe du balcon au jardinet du point de vue de la nature, c'est-à-dire du point de vue des systèmes de faune et de flore. Cela a tout à fait du sens de mettre en regard la question du balcon avec la question de l'espace au sein des îlots, par exemple. On travaille à toutes les échelles de ce point de vue-là. Par exemple, sur le contrat trame verte on a travaillé aussi bien à l'échelle du pied d'arbre en essayant de juger de la disparition d'un certain nombre d'espèces, en utilisant les pieds d'arbre comme des jalons dans la conquête de l'espace urbain, qu'à l'échelle de la région où l'on a véritablement la construction d'un réseau ou d'un réseau vert avec une formulation de cette question de la nature en ville avec une idée de connexion des différentes échelles entre elles.

Il y a ensuite une deuxième question qui est la question des échelles temporelles. Elles se construisent de manière contrastée, presque en résistance les unes par rapport aux autres. Si l'on prend pour exemple la manière que le citadin a de s'articuler à son jardinage, c'est une façon de ralentir, de trouver des espaces qui échappent à la pression urbaine. Là, on se trouve d'une certaine manière dans un espace de décélération qui s'articule à une autre temporalité que l'on connaît dans le domaine de la recherche qui est le temps long puisque le développement durable du point de vue de la recherche est la prise en compte du temps long, ou tout au moins de la question de l'intergénérationnel. De l'autre côté, il y a l'accélération dont beaucoup de sociologues ont fait le constat. On voit donc se démultiplier, en résistance les unes par rapport aux autres, à la fois les échelles spatiales et les échelles temporelles.

Je pourrais aussi parler des échelles en termes de régulation des systèmes collectifs. La nature, de ce point de vue-là est un dispositif de régulation, c'est dit pour les trames vertes dans la loi d'une certaine manière, c'est de la régulation de la population d'espèces vivantes. Il y a aussi la régulation des flux d'eau et d'un certain nombre de flux.

On s'appuie beaucoup sur l'habitant pour jouer de la régulation, vous l'avez dit dans le système de l'habitat social ou en ce qui concerne la participation citoyenne. On s'appuie sur l'habitant pour gérer un certain nombre d'injonctions dans le domaine de l'environnement, ce qui en fait un élément du système de régulation politique au niveau de la gestion environnementale. On parle de plus en plus d'instrumentalisation de l'habitant, c'est-à-dire de gestion déléguée, de gestion à moindre coût, les collectivités locales ou un certain nombre d'acteurs publics n'ayant plus l'argent pour gérer l'environnement de manière directe. Il y a là aussi un maillage d'échelles, c'est-à-dire que l'on finit par gérer l'environnement, qui est une globalité, à partir d'un appel à l'échelle de l'individu en termes d'action politique.

Ceci soulève beaucoup de questions. L'Allemagne et la France n'ont pas du tout les mêmes cultures en matière de participation des habitants. Dans notre travail, il va falloir que nous mettions en regard non seulement des formes de jardinage mais aussi les processus qui sont derrière, qui sont notamment des processus qui lient les autorités locales à des formes d'activation du citoyen ou de

l'habitant au travers de la nécessité de gérer la dimension environnementale de la ville. Il me semble qu'il y a là tout un travail à conduire, ne serait-ce qu'au niveau européen.

Ces liens des échelles posent d'innombrables problèmes mais peuvent aussi résoudre des questions. On a parlé de résidentialisation et de fermeture des espaces verts dans les îlots d'habitat social. Il me semble qu'une des questions qui est amenée à être soulevée par la mise en œuvre des trames vertes est la question de la « gestion en biens communs » et l'idée que ces espaces verts, tous reliés les uns aux autres, quelle que soit leur échelle, du pied d'arbre jusqu'au bois, comme réservoirs de biodiversité participent d'un souci commun – le souci de la question de la biodiversité qu'on appelle fonctionnelle, c'est-à-dire qui est capable de se renouveler de manière autonome – et qu'il faut veiller au lien entre le privé et le public du point de vue de la gouvernance de ces espaces qui doivent être gérés en biens communs. Finalement, au travers de cette question des trames vertes et de la biodiversité, on fournit un nouvel horizon de légitimité à la gestion commune des espaces verts privés et publics avec des dispositifs d'un point de vue sociopolitique qui devraient être pensés dans ce sens.

Il y a une autre idée sur laquelle je travaille depuis un moment. Vous savez que l'urbanisme a notamment pour souci les formes urbaines, la morphologie, les places, les rues, on a évoqué ici la rue durable. Je pense que l'on est en train de renouveler cette question des formes urbaines, le jardin participant d'une des formes à partir de laquelle penser la ville. Ce n'est plus le jardin dans la ville mais le jardin comme une des formes urbaines. Le réseau écologique est aussi une forme urbaine, ce maillage que l'on est en train d'inaugurer et qui va renverser comme un gant une vision de la ville. Le corridor est une autre forme urbaine qui n'était pas auparavant dans le vocabulaire de l'urbaniste. C'est une continuité qui a du sens d'un point de vue social puisqu'elle inaugure des déplacements. A Strasbourg, les corridors de mobilité écologiques sont aussi des canaux, des pistes cyclables qui lient un certain nombre de lieux d'habitat.

Enfin, il y a la question des savoir-faire qui me semble essentielle. On a mis en valeur deux types de savoir-faire. Il y a celui des experts des systèmes végétalisés qui vont dire quelles sont les plantes dépolluantes, sur quelle surface les planter, avec quel réservoir d'eau, ce que ces systèmes vont apporter en termes de services écosystémiques, finalement comment ils vont participer à réguler le système ville pris comme une entité biotechnologique, une entité qu'il faudrait réguler en termes de flux d'eau, de flux d'air, en termes de qualité. Et puis il y a un autre savoir, c'est le savoir-faire jardinier, qui n'est pas du tout le même que le savoir-faire des experts. J'aimerais vous inviter à mettre en regard ces deux savoir-faire avec les savoir-faire locaux nés de la tradition, de l'expérience, de l'accompagnement quotidien des systèmes vivants qui sont défendus par exemple par les populations inuites ou indiennes. D'une certaine manière, ils s'offrent en résistance aux savoirs experts, en tout cas il ne naissent pas du tout dans les mêmes conditions.

Suzanne Brolly

Communauté urbaine de Strasbourg

Tu as parlé d'injonctions faites aux habitants dans le domaine de l'environnement mais il y a aussi une injonction faite aux politiques d'offrir des espaces à ceux qui aujourd'hui n'arrivent plus à joindre les deux bouts pour qu'ils puissent cultiver un jardin.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

Je n'ai pas été très claire. L'injonction concerne les normes environnementales à respecter dans la culture de ces jardins. J'ai pour souci la question des trames vertes et j'essaie de convaincre un certain nombre de collectivités locales de prendre en considération la question des jardins partagés, des jardins familiaux et ouvriers dans ces trames vertes de façon à ne pas produire deux systèmes de nature. Mais on me répond invariablement qu'on ne respecte pas dans ces jardins des normes qui permettraient d'ancrer la biodiversité. Nous nous retrouvons de ce fait face à deux systèmes de nature dont les gardiens ne sont pas les mêmes de part et d'autre.

Suzanne Brolly

Communauté urbaine de Strasbourg

Les jardins impliquent des moyens humains importants d'animation et de formation. Un jardin ne fonctionnera que s'il y a quelqu'un qui est là pour réapprendre aux gens à cultiver.

Anne Péré

Architecte-urbaniste, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Ce qui me semble important c'est que les savoir-faire se confrontent. Si la nature en ville fait largement consensus – chaque ville a ses dispositifs, plus ou moins avancés –, il y a encore des confrontations sur la question des savoir-faire. Je constate qu'il y a beaucoup d'échanges autour de ça, en tout cas à Toulouse, des endroits où les gens viennent regarder ce que font les autres et partager leur expérience, échanger des graines, etc. Nous avons un réseau qui s'appelle Partageons les jardins qui, à travers ces mouvements locaux, construit du savoir-faire et un savoir aussi. C'est une piste que je trouve vraiment intéressante, qui va au-delà de la question du jardin partagé, qui revient sur des connaissances, ancestrales ou non, confrontées ou non, qui ne viennent pas toujours des jardiniers de la Ville ou de l'institution.

Nicolas Gilsoul

Architecte

Il y a une idée qui m'inquiète fortement, c'est l'idée de gestion en biens communs. Parce que quand on commence à gérer en biens communs cela veut dire qu'il y a quelqu'un qui, au nom de je ne sais quoi, va gérer le bien de tous.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

Cela fait référence à une réflexion dans le domaine de l'économie qui est notamment beaucoup développée par Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie 2009. Elle part d'études de cas empiriques sur la gestion des nappes phréatiques, qu'elle a beaucoup développées et qui ont été travaillées ensuite notamment dans le cas de la gestion des pêches. C'est-à-dire comment faire en sorte pour qu'un groupe de personnes qui tirent profit d'une ressource ne l'épuisent pas au nom du profit qu'elles pourraient en tirer individuellement. C'est une réflexion en termes d'économie de la ressource, ressource qui, dans le cas des trames vertes, me semble être définie comme biodiversité. On peut se poser la question de ce qu'est la biodiversité mais en l'espèce c'est cela qui est défini comme la ressource dont les trames vertes et bleues sont le support. Du coup, si chacun clôture l'espace, d'une certaine manière cette biodiversité fonctionnelle ne pourra plus circuler, donc se posera à nouveau la question des discontinuités. Chacun fermant, épuisant un peu la ressource, on peut se poser la question de comment, sur ces questions de trames vertes, faire en sorte de constituer quelque chose qui s'appelle gestion en biens communs au nom de cette ressource. Ce qui suppose de réfléchir à ce pourraient être les systèmes de gouvernance de ces dispositifs.

Yvonne Flaux

Paysagiste, responsable du service Jardins – Paris Habitat-OPH

Je vais répondre sur ma partie qui est l'entretien de l'espace. La Ville de Paris fait un gros effort pour réunir tous les propriétaires privés de grosses surfaces et leur donner des lignes directrices de façon à ce que chacun fasse à peu près la même chose, notamment par rapport aux désherbants. Chacun avance à son rythme mais on essaie d'avoir les mêmes façons de fonctionner.

Jean-Baptiste Marie

Chargé d'étude POPSU Europe

La question que nous nous sommes posée dans le cadre du programme POPSU était celle de savoir comment le jardin fait renouveler la fabrique urbaine. Tu fais une hypothèse qui est de dire que le jardin constitue une forme urbaine.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

Je fais une double hypothèse mais je n'ai pas eu le temps de la développer. La première c'est qu'un certain nombre de formes nouvelles renouvellent la pensée de la ville ; j'aurais voulu parler d'urbanisme écologique. Puis j'aurais voulu parler dans un deuxième temps à partir de la question des savoir-faire. Car ce qui est visible dans les exposés des villes c'est qu'on a une vision très équipementière de la nature en ville : on parle à partir des espaces et non pas à partir des ressources qu'en tirent les personnes pour développer des moyens d'agir, des moyens d'être, etc. C'est toute une réflexion prospective que l'on a au niveau de la recherche notamment. C'est finalement partir des *capabilités* et dire que ce développement auquel on assiste à partir du jardinage n'est pas simplement un développement d'équipements, de jardins dans la ville, mais un développement de capacités de jardinage, donc de capacités d'entretenir le vivant, de tirer partie de cette ressource, qui fait appel à des développements de savoir-faire inédits dont on ne sait pas qu'ils sont en plein développement, on les voit fleurir ici et là.

Mon hypothèse c'est qu'on n'assiste pas seulement à un développement de jardins en termes de formes urbaines, bien que les formes soient importantes, mais également à de nouvelles capacités d'agir.

Jean-Jacques Terrin

Responsable scientifique de la plateforme POPSU Europe

Un des points que tu as évoqué est la démultiplication des échelles et je crois qu'on est tous d'accord là-dessus. Dans les différents exposés, il y avait des approches très diverses en matière de démultiplication des échelles mais, dans pratiquement tous les cas, on n'a pas bien compris l'articulation intermédiaire. Vous avez tous parlé de grande échelle, vous avez tous parlé du potiron mais j'ai l'impression qu'entre les deux il y a un mode de gestion de l'échelle intermédiaire qui est peut-être plus difficile.

Martine Koenig

Direction du développement urbain et durable, Grand Toulouse

Ce choix des échelles a découlé des thèmes qui ont été proposés par la plateforme POPSU Europe, à savoir la grande échelle et le jardiner ensemble, la proximité. D'où le choix de ne pas traiter les intermédiaires, qui existent bien entendu puisque la pratique est un continuum, il y a la pratique historique à laquelle s'ajoutent de nouvelles créations, des innovations.

Anne Péré

Architecte-urbaniste, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Je pense que l'échelle intermédiaire n'est quand même pas très traitée dans la ville. La question des continuums est dite comme un objectif mais les questions concrètes de réalisation, en tout cas en ce qui concerne Toulouse, sont pour l'instant plus des hypothèses que des réalités traitées dans ces échelles.

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

La discussion me semble très intéressante, au sens symptomatique du terme. Je pense qu'on est tous peu ou prou pris dans cette espèce d'écart-là. On fait tous de belles chansons sur l'articulation des échelles, et puis on se dit qu'on va d'abord faire la petite échelle et puis après qu'on fera la grande échelle, mais que pour « l'échelle intermédiaire, excusez-nous, Monsieur Terrin, vous ne nous avez pas demandé de traiter ça »...

Il n'y a pas d'échelle intermédiaire, il n'y a pas de petite échelle, il n'y a pas de grande échelle ! La notion même d'échelle est un rapport, donc dès qu'on parle d'échelle, on parle d'articulation entre des échelles différentes. Je pense que c'est ça qu'on oublie de dire, et du côté des analystes, des gestionnaires, et du côté des projeteurs. Quand je parle d'« écologie du projet » c'est précisément de cela que je parle, c'est qu'on est obligés de partir de l'articulation des échelles. Et c'est là que cela devient intéressant. Si l'on peut articuler « le potiron » (avec tout ce que cela a de sympathique, c'est partagé, les gens s'entendent bien, dans d'autres cas c'est moins heureux mais peu importe), ce sont les occasions de sociabilité, de résistance qui sont heureuses et qui « font écologie ». Mais il faut aussi dire qu'elles peuvent être très malheureuses ou devenir extrêmement codifiées. On voit bien qu'il n'y a aucune ville ici qui ne fasse de jardins partagés dans sa ville, c'est impossible pour un politique de ne plus parler de jardins partagés aujourd'hui et on sent bien que cela devient une représentation complètement codifiée, cela ne signifie plus rien.

C'est complètement différent si cela s'articule avec les enjeux d'une autre échelle et que c'est explicite. Mais cette explicitation n'est pas faite, pas seulement au niveau des professionnels mais aussi au niveau des usagers, des habitants, on n'explique pas qu'ils contribuent par cette activité-là à quelque chose qui est un corridor urbain ou à quelque chose qui est un changement des pratiques de la nature en ville à l'échelle du quartier ou à l'échelle de l'agglomération. Si on le faisait, je pense que l'on pourrait commencer à faire changer ou à ré-insuffler du contexte et des spécificités, des singularités suivant les lieux dans lesquels on agit.

La règle du jeu qu'il faudrait peut-être se donner c'est que chaque fois que l'on travaille à une échelle donnée, quelle que soit l'échelle de référence, on se demande ce que cela va donner à plus petite ou plus grande échelle. L'explicitation de cette articulation-là fait projet d'une certaine façon.

Martine Koenig

Direction du développement urbain et durable, Grand Toulouse

Effectivement, si par intermédiaire on veut parler d'interactions entre différentes échelles, comment elles agissent l'une sur l'autre et comment cela produit un ensemble sur un territoire, je pense qu'il est nécessaire d'explicitier.

Louis Tissier

Chef du service espaces verts de la Ville de Strasbourg

Sur les questions d'espaces intermédiaires, il y a les initiatives individuelles mais aussi la collectivité avec ses aménagements à l'échelle d'un quartier ou de la ville, il y a des typologies d'espaces qui contribuent à ces continuités vertes, à ces trames vertes. On a parlé de réseaux de squares, il y a les plantations d'alignement, il y a le fait de s'appuyer sur les éléments naturels que sont les cours d'eau qui sont des trames vertes déjà constituées qu'il suffit de mettre en valeur. Nous pratiquons la politique du zéro pesticide qui favorise la présence d'une nature spontanée pratiquement aux abords de tout le réseau viaire et qui contribue à ces continuités écologiques. Ce ne sont pas des initiatives privées, ce sont des initiatives de la collectivité mais rien n'empêche que ponctuellement l'individu puisse y participer parce qu'il va prendre en charge l'entretien de quelques pieds d'arbres dans sa rue ou faire des semis sauvages dans le quartier. On ne peut pas dissocier les deux types d'intervention. A des échelles plus grandes, il y a des espaces naturels avec de grands réservoirs de biodiversité, les espaces agricoles. L'organisation de la ville fait qu'on a quand même des typologies très différentes

qui se complètent les unes les autres et où l'individu peut être acteur de cette présence et de cette gestion.

Exposé de Nicolas Gilsoul

Architecte

Je voudrais vous remercier pour les expériences que vous avez présentées. On s'est bien rendu compte qu'elles reflétaient l'émergence d'un sujet mais ce sujet n'a pas toujours été clair à mes yeux parce que protéiforme, du fait aussi de différents types de gouvernance, etc. Ce qui peut peut-être relier tout cela est une autre façon de voir et de fabriquer la ville à travers la pratique d'une nouvelle forme de jardinage ; c'est en tout cas comme cela que j'avais compris la question au départ.

A travers tout ce que l'on a vu, c'est-à-dire autant d'aventures singulières que de présentations, dans des niches de territoire urbain, dans des replis de la ville, c'est-à-dire toujours des lieux entre deux, des lieux qui avaient été abandonnés, qui avaient été oubliés, je vais tenter de recentrer le débat sur certaines de ces micro-initiatives citoyennes à partir de ce que j'avais présenté sur les expériences américaines qui permettent peut-être par leurs projets de questionner la plus grande échelle – ce mode projet est très important parce que le projet est une vision, un regard, c'est un manifeste – et essayer de basculer le regard que l'on peut avoir sur la ville. Dans tout ce que l'on a vu, il y a au final deux grandes familles d'histoires, celles qui se tissaient pas à pas et puis celles qui s'emparaient d'un grand morceau de paysage, de géographie.

Je vais prendre un parti complètement opposé à la présentation que j'avais faite sur les expériences américaines, je ne montrerai aucune image parce que tous ces récits ne se confrontent pas dans la forme, ou en tout cas c'est très difficile de comparer les formes de tout ce que l'on a vu étant donné que ce n'est pas ça qui les relie mais plutôt les idées qu'elles véhiculent et qu'elles partagent. J'en ai repérées quatre : la volonté de créer du lien, le souci de la diversité – écologique, sociologique, économique ou même dans les processus de faire, faire ensemble –, le désir de liberté et la préoccupation de l'autre et du collectif. Toutes ces expériences, a priori marginales, isolées, forment ensemble un formidable terreau et suggèrent une ville qui s'élabore en inventant de nouvelles règles avec les lacunes du droit et des normes à travers les interstices de liberté qu'il y a dans toutes les règles dont nous sommes assommés chaque jour. Ares nous a dit qu'il était difficile de changer la loi à Berlin mais qu'il y avait moyen de s'immiscer dedans tellement elle était complexe pour trouver des moyens de faire.

Toutes ces expériences forment un laboratoire de fabrication de la ville, la plupart suivant la technique bottom-up dont a parlé Nathalie tout à l'heure ; par exemple Prinzessinnengärten qui interroge aujourd'hui la municipalité de Berlin sur la pérennisation d'une situation temporaire du fait de la cohésion sociale et du potentiel de nouvelles connaissances que cette expérience produit par l'expérience. On retrouve ici une dynamique assez semblable, quoique assez isolée, à celle de l'extraordinaire renaissance de Detroit aux États-Unis et à tous ces programmes de soutien dont je vous ai parlé à San Francisco ou à New York.

J'ai commencé l'exposé en présentant le premier jardin rebelle qui est né dans le Bowery à Manhattan dans les années 70, Liz Christy Garden, qui était un lien urbain alternatif avant d'être un jardin, qui était conçu et enrichi par une poignée d'intellectuels, d'artistes, d'étudiants qui voulaient croire à une autre ville où l'on pouvait vivre, produire, consommer, éduquer et aimer différemment. C'était donc un jardin manifeste. C'était d'abord le reflet, le catalyseur et le creuset d'une action politique revendicative et contestataire. Son lieu d'application et d'expérimentation était le jardin mais c'était avant tout un acte politique. Le mot manifeste vient de l'italien *manifesto* qui signifie depuis le XV^e siècle dénonciation publique. Les jardiniers du Liz Christy s'affichaient à l'époque comme des Green Guerilla, les armes avant d'être les graines étaient les idées, leur projet. C'est sur cette notion que j'aimerais que l'on débattenne aujourd'hui, cette notion de vision, d'utopie, de rêve qui porte le jardin urbain au-delà d'un simple décor qui est souvent très nostalgique, celui d'un retour à la nature, d'un refus de la ville et de son béton, de ses voitures, de sa pollution. Le combat des Green Guerilla n'était pas un combat contre la ville personnifiée, ville noire, ville désagréable par rapport à une nature déifiée, Gaïa, née dans les années 70 aux États-Unis, développée largement par Hollywood et reprise

par tous les systèmes commerciaux ; leur combat était dirigé au contraire contre un monde imposé des normes, des normalisations, celui d'un conformisme ambiant, d'une machine à urbaniser sans les habitants ou sans se soucier de l'habitabilité. A New York, ce monde-là était personnifié par Wall Street, symbole de la puissance économique globalisée.

Liz Christy n'était pas un jardin ouvrier, n'était pas un jardin familial, n'était pas un jardin partagé, c'était un jardin rebelle, un jardin manifeste qui inspire aujourd'hui encore d'autres combats et soulève d'autres interstices de liberté aux États-Unis comme ailleurs. Alors qu'on voit se multiplier en Europe les actions au cœur des friches urbaines, en général dans les quartiers denses, je ne connais pas d'opérations semblables dans le tissu lâche et informel des lotissements périurbains à celles qui sont soutenues aujourd'hui par les musées à Baltimore ou à Phoenix, les fameux *Edible Gardens*. En Europe, ceux de ces jardins qui se disent rebelles se font toujours en centre-ville.

Nourri par le désir de nature et encouragé par cette vision manichéenne d'une ville noire et verticale contre une nature ressourçante type avatar des publicitaires et du marketing actuel, il est à mes yeux important de distinguer parmi toute la production de ces nouveaux jardins urbains ceux qui dépassent la nostalgie de l'image et qui inventent par l'expérience les ferments d'une autre ville. Je suis très heureux que nous ayons pu rencontrer hier ce garçon formidable à Prinzessinnengärten parce qu'il m'a paru animé de ce même rêve appliqué, expérimenté. J'ai été très étonné d'entendre qu'il n'y avait dans ses propos aucun repli, aucun ego, il parlait au nom d'une communauté de pensée. Il n'y a pas d'inscription obligée ou d'adhésion à une association avec des règles pour participer à l'expérience. Ce lieu est ouvert, connecté aux nouvelles technologies pour partager les savoirs et changer ces nouvelles pratiques par le faire ; c'est important parce que le jardinier c'est l'expérience. Ils utilisent ces techniques non seulement pour les faire reconnaître mais aussi pour inciter chacun à agir de même au nom de la richesse inouïe qui résulte de cette mise en commun.

Si Prinzessinnengärten s'inscrit à mes yeux dans la continuité de Liz Christy à New York, il la réinvente à l'heure des débats et des enjeux écologiques du XXI^e siècle ; je pense notamment à l'adaptation des pratiques de ce jardinage en milieu urbain car c'est le titre de l'ouvrage sur lequel nous allons tous travailler et parce que le milieu urbain est notre nouvelle niche écologique. Par exemple, il y a la question des jardins sur dalle ou dont le sol est contaminé ; le passage obligé par le compostage, pas uniquement pour limiter les déchets ou parce qu'il est bien de faire du compostage aujourd'hui mais parce qu'il faut renouveler la terre et plutôt que de l'amener en camion on fait ça sur place. Il y a aussi la question de l'adaptation de la palette végétale comestible utilisée parce que certaines espèces ne fixent pas ou mal les métaux ; c'est ainsi que la rhubarbe, le chou-fleur et certaines espèces de champignons sont bannis de ces jardins.

C'est très intéressant parce que cela veut dire que l'on fait évoluer la palette par l'expérience du jardin urbain. Ce n'est pas un savoir ancestral qui aurait été transmis par l'ancêtre de l'ancêtre du nain de jardin jardinier mais c'est une nouvelle pratique de jardinage qui fait que l'on adapte de la pratique, de la méthode et du faire-ensemble, voire que l'on redécouvre aussi certaines herbes indésirables, les fameuses vagabondes de Gilles Clément, qui vont devenir la base de nouvelles habitudes culinaires des locavores – j'ai appris que c'était la nouvelle mode à Berlin – mais aussi le *cradle to cradle*, la réutilisation des pneus, etc. Et tout ça pour quoi ? Pour créer une nouvelle forme de jardins urbains, une nouvelle alliance avec cette Nature, une force d'hybridation – on pique les mots des uns, des autres – beaucoup plus riche que l'image nostalgique de ces nouveaux paradis urbains perdus.

Vous avez compris que la question qui m'anime à travers ce thème des jardins rebelles est la question de projet. J'entends par là action politique ou vision sur le territoire. Il y a plein de questions : quels combats aujourd'hui ? Pourquoi si peu de réactions de jardins manifestes dans nos banlieues pavillonnaires ? Quelles stratégies de partage et d'accessibilité, donc aussi de gestion et de gouvernance de ces micro-lieux ? Quelle innovation technique et sociale ? A Saragosse, il y a quelque deux cents dents creuses et il y a une loi en Espagne qui oblige le propriétaire d'un terrain à le maintenir « propre ». Mais comme cela coûte de l'argent, ils ont fait un échange avec des collectifs qui s'en occupent et qui ne payent pas de loyer en contrepartie. Mais j'aimerais poser une autre question, plus provocatrice : est-ce que le jardin rebelle, quand il se pérennise, est toujours rebelle ? Liz Christy à New York n'est plus du tout un jardin rebelle, n'est plus du tout un jardin manifeste.

Ares Kalandides

Urbaniste

Cette histoire d'un jardin rebelle qui se pérennise et perd donc son caractère rebelle, cela peut être vrai mais par forcément, il peut rester un jardin manifeste parce qu'il reste la manifestation de toute une idéologie, une façon de décider comment on veut vivre ensemble, etc. On voit des squats à Berlin qui existent depuis trente ans et qui ne sont pas devenus du *mainstream*. Le troisième jardin que l'on a vu est un petit jardin très intéressant parce qu'il a une interaction avec le squat qui se trouve à côté. Alors qu'on est dans le même arrondissement que Prinzessinnengärten, qui est l'enfant gâté du quartier, l'autre se trouve dans une situation de tension permanente ; c'est pourtant la même administration, ce sont les Verts qui sont au pouvoir. Ce deuxième jardin a été permanent dès le début et n'a pas du tout ce côté éphémère qu'avait Prinzessinnengärten.

Tu as dit que pour faire partie de Prinzessinnengärten on n'avait pas besoin de faire partie d'une association. C'est tout à fait vrai mais il y a différentes formes d'associations. Il y a de vraies associations où l'on paye pour devenir membre et il y a des associations plutôt au niveau du fantasme parce qu'on appartient à un milieu très particulier, assez fermé, très homogène où il est parfois plus difficile de pénétrer que dans les vraies associations fermées. Ce garçon très sympathique dont tu as parlé est un clone d'une série de garçons qui travaillent dans ce jardin, on ne sait pas si c'est lui ou plusieurs autres qui nous ont guidés, tous également très sympathiques... Ce que je veux dire c'est qu'il y a là un milieu qui est représenté par un habitus qui les identifie. Cette fermeture formelle n'est donc pas la seule fermeture qui existe.

Yvonne Flaux

Paysagiste, responsable du service Jardins – Paris Habitat-OPH

Je suis tout à fait ouverte au jardin rebelle même si nous avons notre tradition à la française que nous faisons perdurer parce que les jardiniers sont contents, etc. Cette notion que vous évoquez tous est très importante dans l'habitat social mais je ne vois pas comment l'introduire.

Nicolas Gilsoul

Architecte

Vous avez vu la diversité des choses qui ont été présentées ici, j'ai choisi un axe mais je n'ai pas dit que c'était ça la solution de demain et qu'il fallait la faire partout. Les clones dont a parlé Ares, je trouve ça très intéressant parce que pour une fois il n'y a pas eu de revendications d'ego ou d'individualisme. Mais c'est une façon de faire.

Suzanne Brolly

Communauté urbaine de Strasbourg

C'est la finalité des jardins qui m'intéresse, que ce soit un jardin rebelle ou un clone, que la Ville le revendique ou pas. Plus on aura de jardins, plus ce sera vert, qu'importe la forme, l'objectif est que l'on fasse de la trame verte. S'ils en sont fiers, s'ils l'utilisent pour gagner les élections, si d'autres maintiennent des jardins rebelles, qu'importe, nous ce qu'on veut à la fin c'est plus de nature dans la ville.

Nathalie Blanc

Chercheuse au CNRS

Mais cela a pour extension de dépolitiser peut-être une partie de la question de la nature en ville.

Anne Péré

Architecte-urbaniste, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Au vu des discussions que j'ai pu avoir avec ceux qui gèrent tous ces jardins, il ressort que ce sont tous des militants. Ce n'est pas automatiquement quelque chose qui est de l'ordre du rebelle au sens du manifeste, les formes de militantisme sont différentes. Il y en a qui pensent que la question du collectif, ils ne vont la trouver qu'à l'intérieur de ces jardins et ils viennent pour ça ; ce ne sont pas des jardiniers mais quelque part ils sont contents d'être là parce qu'ils font œuvre collective. Il y en a d'autres qui sont là pour « faire du vert », faire du bio, ils s'intéressent à la question de la nourriture, etc. Les entrées sont assez différentes. Le jardin partagé n'est pas une nourriture de subsistance, on le sait, donc dans ce sens-là on peut dire que ce sont toujours des jardins manifestes, à leur échelle et sur des thématiques qui ne sont pas toujours les mêmes.

Isabelle Quet-Hamon

Paris Habitat-OPH

J'aurais aimé entendre l'avis des experts sur comment passer des usages normatifs aux usages effectifs dans les jardins.

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Je pense que Nicolas a posé une excellente question. « Est-ce que le jardin rebelle, lorsqu'il se pérennise, est toujours rebelle ? » La réponse est évidemment non dans son esprit et dans le nôtre aussi. Et quand on parle des jardins militants c'est la même question : est-ce qu'un jardin militant est toujours militant trente ans plus tard ? Il y a quand même trente ans d'évolution de contextes, ce ne sont pas les mêmes populations, ce n'est pas le même milieu, tout a changé. Le caractère de ce qui pouvait être manifeste ou rebelle il y a trente ans ne peut pas être le même par la pérennisation physique du jardin ou des savoir-faire. Par contre, on peut parfaitement avoir des façons d'être rebelle qui sont transposées d'une génération à une autre, d'un mode à un autre, pas simplement à l'intérieur du mode de la production jardinée mais sur d'autres modes.

Un ami architecte avec qui je discutais m'a dit que j'avais raté en face de Prinzessinnengärten tout un processus de vente de matériel architectural sur des immeubles et je me demandais s'il y avait une articulation, un effet catalyseur de Prinzessinnengärten, avec toute la médiatisation qu'il y a autour, qui génère d'autres choses dans la ville. Là, on est dans un cas qui devient intéressant parce que ça change d'échelle, ça mute, ça génère quelque chose, ça fait évoluer. Et puis Prinzessinnengärten devient un peu normatif, il se pérennise et se normalise au sens presque normé du terme.

Je pense que l'on doit apprendre sur le plan théorique à penser cette évolution-là car l'invention d'une époque, si elle réussit, se normalise et souvent se « normativise », donc elle n'est plus invention. Le principe de l'invention existe toujours, mais ça devra être autre chose. C'est ça qu'il est difficile de se représenter à la fois en termes d'analyse et en termes de projet parce que, en termes de projet, on ne peut jamais commander un jardin rebelle, par exemple, c'est évidemment une contradiction dans les termes : « Faites-moi un jardin rebelle. »... C'est le *double bind* de Bateson. Quand hier j'ai titré « Jardins éphémères, jardins manifestes », j'étais un peu dans ce paradoxe-là, j'étais du côté de la commande et je disais aux concepteurs : « Faites-nous des jardins manifestes ». D'une certaine façon, ce n'est pas possible, mais on peut y réfléchir ou y faire réfléchir.

Ares Kalandides

Urbaniste

Une première chose sur la permanence physique du jardin. Le jardin peut être permanent mais les gens qui y travaillent ne le sont pas. Même dans les trente années de l'existence du jardin, il peut y avoir une toute nouvelle génération de gens qui y travaillent, donc même le manifeste du jardin peut être complètement changé. Il peut rester rebelle d'une certaine façon parce qu'on ne reproduit tout

simplement pas les anciennes formes mais on en redécouvre d'autres, on est en train de s'adapter. Ce que je veux dire c'est que ça peut l'être ou pas mais cela n'a rien à voir avec sa permanence parce que ce n'est jamais permanent, il y a toujours d'autres personnes qui y travaillent. Le jeune garçon dont nous avons parlé n'y sera pas dans dix ans, ce sera un autre qui sera là.

Prinzessinnengärten était assez spontané mais il y avait un contexte autour qui l'a rendu possible. Juste à côté, il y a ce mur aveugle et, derrière, il y a un projet qui s'appelle le Betahaus. C'est un projet de créateurs qui viennent du monde entier pour travailler ensemble sur ce lieu de travail partagé. De l'autre côté, on trouve la maison Modulor qui appartient à une grande maison d'édition qui a été l'initiatrice du projet de Prinzessinnengärten. C'est Modulor qui a négocié le contrat initial avec la Ville de Berlin pour louer cette friche, donc une initiative pas du tout rebelle qui a été rendue possible par Modulor. Le projet en soi est un jardin rebelle, un jardin manifeste, mais l'initiative derrière ne l'est pas tout à fait. Elle est très intéressante, surtout en ce qui concerne les espaces et l'usage des espaces éphémères à Berlin. Là, on a une autre pensée sur la ville et c'est pour ça que c'est éphémère.

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Le processus de normalisation, de normativité d'une invention, d'une action spontanée, d'un jardin rebelle, d'un manifeste, il est obligatoire... car si la chose prend, il y a forcément quelque chose qui se pérennise, qui se banalise, qui s'institutionnalise même. Si ça prend, cela va être répété dans d'autres situations, mais dans certains cas il peut y avoir réinterprétation, il peut y avoir changement. Par contre, on ne peut pas commander de faire du rebelle, ce n'est pas possible.

Adèle Dubrulle

Paris Habitat-OPH

La question n'était pas celle-là. Là, on ne va pas parler des dix-neuf jardins partagés qui constituent une micro-part dans la somme des jardins de Paris Habitat-OPH. C'est un « outil jardin » parmi d'autres. La vraie question que l'on s'est posée dans la préparation c'est : on récupère des jardins quand on rachète des sites, on les conçoit avec des locataires ou sans locataires et ensuite le jardin est utilisé, abordé d'une façon parfois complètement autre par les locataires. Comment passe-t-on du normatif à l'effectif ? C'est ça la vraie question avant d'aller chercher le « rebelle ».

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Qu'est-ce que vous voulez dire par « effectif » ?

Isabelle Quet-Hamon

Paris Habitat-OPH

C'est l'appropriation qui en est faite. Dans tout programme, et dans un jardin également, il y a des normes de cheminement, il y a des préceptes d'aménagement, et ces normes sont parfois réinterprétées d'une manière que l'on n'attendait pas forcément. De ce fait, cela nous amène à modifier ces espaces. Il arrive parfois que la régie espaces verts repasse derrière la maîtrise d'ouvrage peu de temps après la livraison des espaces.

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Il y a une espèce d'écart entre les exigences normatives d'une institution comme la vôtre et puis l'analyse typologique que vous faites de situations incroyables diverses. Vous avez des situations extrêmement contrastées qui ne peuvent pas renvoyer aux mêmes procédures, aux mêmes façons

de produire le projet. Je pense que c'est ça qui vous met un peu en échec sur certaines situations parce qu'il y a des réglementations, des normes, des préceptes qui imposent tel cheminement, qui obligent par exemple à mettre des barrières, des choses qui sont appliquées dans toutes les situations. Dans certaines situations, cela colle probablement assez bien pour cette génération-là, peut-être pendant cinq ans, mais cinq ans plus tard cela ne collera peut-être plus, parce que les enfants n'auront plus cinq ans mais dix ans, puis quinze ans, etc. Et dans d'autres situations, cela ne correspond pas du tout à la réalité ou à l'imaginaire collectif des gens qui y habitent, ce qui fait qu'il y a soit du vandalisme, soit de la désertification, etc., parce qu'il n'y a pas de contrôle social.

Je pense qu'il faut essayer de prendre acte de cette diversité de situations et inventer une diversification des façons de produire le projet en fonction de la diversité des situations que vous analysez, et sur le plan typologique, architectural, et sur le plan sociologique... Parce que quand vous avez des bourgeois d'un côté et des analphabètes et des migrants d'un autre côté, les problèmes sont extrêmement différents. Dans un cas, on ne peut pas leur demander de participer à un processus d'invention, de conception des choses, alors que dans l'autre cas c'est peut-être possible. Il y a peut-être certaines choses que l'on ne peut pas culturellement expliquer, mais pour ceux qui veulent des petits jardins privés parce que c'est le rôle de l'accession à la propriété future, peut-être que là il faut résister contre cette tendance en expliquant qu'ils habitent dans un certain contexte avec certaines lignes de subvention et que vous avez en charge un respect de l'espace public, opposer une espèce de résistance par rapport à cette tendance à la fermeture. Ce sont des choses qui sont peut-être entendables par certaines populations avec une mise en œuvre inventive de ce que j'appelle « le partage des représentations ».

Béatrice Charre

Association Le Passe-Jardins

Les premiers jardins rebelles de la région lyonnaise ont quinze ans, ils sont donc dans une phase de pérennisation, mais le débat s'est déplacé au niveau du réseau de ces jardins parce qu'il y en a de plus en plus. Il y a une prise de conscience que l'on ne reste pas sur de l'utopie individuelle qui est juste d'avoir accès à la nature mais sur le fait de créer une société nouvelle et de permettre aux habitants d'interpeller au niveau des outils de planification de la ville, etc. Il y a des assises des jardins qui se font sur le thème « utopiques et utiles » dans le sens de l'utilité sociétale des jardins et il y a une espèce d'évolution de « je veux accéder à la nature en bas de chez moi » à « je veux participer à la construction de la ville en tant qu'individu faisant patrie d'un réseau de soixante-dix jardins sur le Grand Lyon » et comment on interpelle avec la révision du PLU actuel en tant que jardinier. Il y a quand même une transformation de la rébellion.

Anne Péré

Architecte-urbaniste, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

Je crois que c'est exactement la même chose qui se passe à Toulouse. Le réseau porte des questions de revendications qui sont presque plus fortes que les jardins parce qu'il y a cette confrontation d'idées et ce portage. C'est vrai pour les jardins mais il y a aussi un réseau qui se met en place sur l'habitat participatif. Cela veut dire que ces thématiques rentrent dans les jardins mais rentrent aussi dans d'autres formes. Il faut que l'on prenne en compte la question des réseaux. On parlait d'échelle intermédiaire, peut-être que le réseau est aussi une échelle territoriale qui se reconstitue à partir de ces points locaux et qu'il serait intéressante de travailler.

Virginie Bathellier

Directrice du programme POPSU

Ce qui me semble important c'est de ne pas opposer les différents types de jardins parce qu'autant il y a une biodiversité, autant il doit y avoir une diversité des usages, des types de populations. Il faut que les différentes catégories sociales puissent à un moment se retrouver sans qu'il y ait un aspect normatif, rébellion ou nains de jardin. Ce qui est intéressant dans les visites que nous avons faites c'est qu'on a vu une large palette, par exemple à Tempelhof où il y a sûrement au printemps ou en

été une large population qui se retrouve dans cet espace où il y a des usages très diversifiés et une grande liberté aussi qui peut s'exprimer.

Nous avons vu ensuite deux types de jardins qui sont très différents et qui ont tous les deux leur légitimité. Vouloir catégoriser les jardins est finalement une façon d'idéologiser et peut-être d'idéaliser certaines choses, de figer et normaliser. Il faut voir les complémentarités au niveau des échelles mais elles doivent aussi s'exprimer dans la diversité des populations.

Exposé de Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Je trouve très bien ce que vous venez de dire. J'allais intervenir quand vous avez pris la parole pour dire qu'il ne s'agit pas d'opposer le jardin rebelle au jardin normatif mais d'apprendre à penser, que ce soit dans la gestion d'un parc immobilier, dans l'analyse scientifique pour un chercheur, dans la gestion administrative pour un politique, ou pour un concepteur, le même jardin comme devant être à la fois normé, régulé et rebelle.

Cela renvoie à une façon que j'ai maintenant de répondre à certaines attentes, pour des études urbaines dans lesquelles on demande des réglementations (dans lesquelles on demande de réinventer un concept réglementaire pour gérer tel sujet ou problème) et où je distingue la norme et la règle. La norme, c'est ce qui est normé, ce qui est mesurable, ce qui doit faire recette, ce qui est appliqué parce que culturellement, à cette époque-là, on a besoin juridiquement de cela. On ne discute pas, c'est coercitif. Dans l'idée de règle, il y a l'idée de *réguler* qui est première, ce qui est très différent de la norme parce que l'objectif de la norme c'est de rendre normal, alors que l'objectif de la règle c'est de réguler. La règle va donc désigner des façons d'énoncer des enjeux qui sont des enjeux fondamentaux comme des enjeux écologiques, des enjeux sociologiques, des enjeux économiques, des enjeux de nature extrêmement différente qui peuvent être explicités de façon assez simple et permettre de dire, dans le cadre de réunions de concertation, de réunions de co-conception ou de gestion avec des concepteurs : « *Les enjeux c'est ça et c'est ça. On ne sait pas comment on y va mais c'est votre boulot de concepteurs de le savoir. On va discuter de la légitimité de vos projets non pas en fonction du type de jardins que l'on attend mais en fonction de la façon dont vous répondez à ces enjeux-là.* » Pour moi, des énoncés de ce type là sont de l'ordre de la régulation. Ce sont des règles qui sont imposées comme règles du jeu, au sens littéral du terme, pour négocier des projets et pour réintégrer de ce fait du contexte. Cela n'empêche pas que la norme soit là, parce qu'il y a certaines choses qui sont normatives, qui sont imposées, mais on invente, on est « hors juridiction » mais on n'est pas « hors réglementation », une réglementation qui permet de faire ces choses-là.

Il y a un troisième registre que je propose, et que j'appelle plutôt *expérimental*, et qui pour le coup se situe justement du côté du rebelle et du manifeste, c'est-à-dire que l'on se donne, sur certaines parties du même jardin, sur certains jardins du même quartier ou sur certains espaces de la même ville ou de la même agglomération, un champ d'expérimentation pour inventer du nouveau et où il y a carte blanche. Cela peut être fait au titre d'opérations festivières ou d'actions artistiques, comme c'est la mode aujourd'hui, par exemple quand *Raumlabor* travaille sur Tempelhof, ce sont des choses expérimentales et puis ça marche ou ça ne marche pas. On sait que c'est vendu au titre de l'éphémère mais si c'est bien, si ça fonctionne, si l'usage prend, on va le récupérer d'une autre façon et cela rentrera peut-être dans le jeu réglementaire, une deuxième étape, et puis, troisième étape, cela peut se normaliser sur dix ou quinze ans.

Ça, c'est pour moi une façon de vous faire part d'un *mode de représentation théorique*, ce sont des logiques ternaires, c'est-à-dire que cela repose aussi sur la distinction entre trois façons de faire, trois dimensions, pour éviter tout dualisme parce qu'on va sinon avoir tendance à opposer la norme à la règle ou l'éphémère au durable, toutes choses contre lesquelles vous avez compris que j'essayais de lutter dans mes réflexions et dans mes pratiques. L'exemple des jardins que j'ai présenté hier énonçait cela déjà. En même temps, je pense que ce sont des *modèles de représentation* de nos façons de fonctionner qui sont très *opératoires*. Je les mets en pratique depuis dix ou quinze ans dans des projets de natures extrêmement différentes. C'est une façon relativement simple d'expliquer les choses à des gens de cultures variées, depuis les explications que l'on doit donner à des

habitants ou des usagers jusqu'aux rapports avec des élus ou à des gens qui n'ont pas forcément la culture du projet. C'est aussi une façon de faire admettre que quand on dit qu'on ne peut pas commander un jardin rebelle, on peut néanmoins donner carte blanche pour faire quelque chose. Cela ne veut pas dire que tout est carte blanche mais, sur certains secteurs, sur certaines durées, on donne carte blanche, on prend des risques et, là, le politique doit lâcher. La seule chose qu'il doit faire et apprendre à admettre, c'est reconnaître que tout système est incomplet et qu'il faut laisser de la place pour de l'inventivité.

Cela renvoie à un certain nombre de choses que j'ai pu dire sur ces logiques ternaires. J'avais suggéré jadis au Service des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne, même s'ils avaient peu d'argent, de mettre la même quantité d'argent, ou une proportion à déterminer, entre ce qui est de l'ordre du diagnostic (et qui doit traiter de tous les problèmes qui se posent – biologiques, écologiques, problèmes de pollution, problèmes sociaux, il y a tout le temps des problèmes et il faut payer des études pour ça), ce qui est de l'ordre de la gestion (tout ce qui roule mais qu'il faut entretenir), et de mettre une part pour de la création. C'est une façon pour moi d'avoir une attitude d'écologie du projet et non plus simplement de veiller à produire des projets écologiques.

On a discuté ce matin sur le public et le privé. Je suis souvent frappé par cette obsession d'éclaircir le rapport entre le public et le privé ; on ne sait d'ailleurs jamais si on parle de l'espace public ou de la propriété. Parlons de la protection de « l'espace public » – je suis très militant et c'est même plus que du militantisme, je crois que c'est une espèce de condition fondamentale de toute civilisation urbaine – qui est quand même sérieusement menacée parce que l'espace public, aujourd'hui, c'est de la scénographie, c'est lissé, c'est le contraire de ce que doit être l'espace public qui est avant tout le lieu du débat, le lieu du conflit, le lieu de la confrontation. On l'oublie un peu trop. On est toujours en train d'opposer ces deux instances alors que je ne crois pas du tout qu'il y ait d'opposition. J'y rajoute souvent une troisième dimension qui est l'intime dont on a tendance à dire que c'est « du plus que privé ». Je ne le pense pas du tout parce qu'on va au milieu de Tempelhof, à l'endroit le plus dégagé pour aller embrasser sa copine, c'est très excitant et c'est très bien parce qu'effectivement personne ne voit. L'intimité peut avoir lieu dans la partie la plus publique de l'espace. Par contre, ce sont trois types de rapport au monde qui sont différents, il y a le rapport d'intimité, le rapport de « privacité » et le rapport de publicité.

A des échelles plus grandes, des échelles territoriales, je pense à la logique que propose Gilles Clément dans son petit livre sur le tiers paysage. Il y a une grande discussion que je souhaiterais avoir avec lui – ça fait longtemps que je la repousse parce que c'est un vrai travail – sur la notion de biodiversité, qui me semble rester confuse, à cause de l'absence de précision de l'échelle dans la définition et du changement de sens qu'elle est susceptible de prendre au regard de la question du changement d'échelle. Ce qui est biodiversité à une certaine échelle ne l'est pas à une autre, paradoxe qu'il faut essayer de travailler. Mais je trouve que sa distinction entre espaces primaire, secondaire et tertiaire est extrêmement intéressante, et extrêmement intéressante pour l'urbanisme. Le primaire ce sont les forêts climaciques, ce sont des écosystèmes qui sont arrivés à leur situation d'équilibre total, cela ne bouge pratiquement plus ; le secondaire, c'est tout ce qui est de l'ordre de la gestion, de l'agriculture, du cyclique, du contrôle, du rendement, du calcul ; le tertiaire, ce sont les friches, le renouvellement, les pionnières. Je trouve cette distinction intéressante parce qu'elle repose fondamentalement sur un critère de vitesse d'évolution de l'écosystème. La friche, le tertiaire, c'est ce qui évolue très vite ; le secondaire c'est à l'échelle de dix, vingt, trente ans – je ne sais pas en combien de temps on épuise une terre – ; le primaire, c'est devenu tellement lent que cela a l'apparence de la permanence.

Pour moi, c'est un modèle de réflexion sur la façon de penser du projet urbain, autant que le projet naturel de la ville-nature comme on dit, parce qu'on ne va plus trop toucher à un centre-ville historique, tout est plus ou moins protégé, et parce que c'est dans les interstices qu'il y a du renouvellement. Je trouve cela extrêmement prégnant et intéressant. Puis je parlerai du projet en le plaçant du côté d'une écologie non plus spatiale mais peut-être plus politique, une écologie des représentations.

Je finis là-dessus en reprenant l'expression de « jardin partagé » puisque c'est un leitmotiv. Les discussions que nous avons eues montrent très bien comment nous sommes tous pris dans la définition du jardin partagé comme chose codifiée – il n'y a plus un politique qui peut se permettre de ne pas parler de jardin partagé – et puis comme caution de projet avec toute cette dimension de normalisation, cette pente normalisante. Puis je pense que ce que l'on oublie un peu c'est de redonner au mot *partage* son sens plus fondamental qui doit être « de la discussion », qui doit mettre en jeu « du conflit d'interprétation » et qui touche selon moi beaucoup plus la question des représentations, la façon dont on se représente le jardin, la pratique du jardin, la production, etc., que le jardin lui-même – dont on finit par croire que c'est un objet stabilisé.

Il y a là-dessus beaucoup de progrès à faire. Je pense à l'expérimentation sur le projet du parc métropolitain à Nantes qui est projetée sur huit ans ; je pense à Tempelhof dont on nous a dit que c'est un projet dont on sait qu'il ne finira pas, on le vend comme un projet toujours évolutif. Or ce que l'on voit apparaître comme jardins ou comme usages est très convenu. Cela génère donc le contraire de ce qui est dit, d'une certaine façon. Et ce paradoxe-là est très compliqué.

On a très peu parlé des réseaux virtuels. Les techniques aujourd'hui et ce que permet la géolocalisation comme convocation d'informations de nature complètement hétérogène, des plus scientifiques aux plus usagères, *in situ* parce que l'on peut les convoquer dans le lieu dans lequel on est, sont un potentiel technique formidable de partage des représentations. Et c'est peut-être ce partage des représentations, avec mise en scène et confrontation de la parole de trois figures que sont l' élu, l'usager-habitant et le concepteur, trois paroles hétérogènes et incommensurables, qui permet simplement de les mettre côte à côte ou de leur faire raconter des histoires ensemble, et qui oblige l'habitant à comprendre que la conception, ce n'est pas si simple que cela, qui oblige l' élu à comprendre que l'habitant c'est son électeur et que cela risque de tourner vinaigre parce que dans six mois l'imaginaire peut se retourner, qui oblige encore le concepteur à se dire que si l'habitant peut lui raconter le lieu de façon un peu riche, c'est une matière pour lui mais qu'il n'est pas pour autant obligé de répondre à son attente, ce n'est pas son objet. Tout autour de ça, il y a tout un champ de recherches et d'expérimentations pratiques intéressant qui peut être supporté par de nouvelles technologies.

Jean-Jacques Terrin

Responsable scientifique de la plateforme POPSU Europe

Je voudrais juste témoigner à ce sujet d'une expérience que l'on a menée dans le cadre d'un projet européen où l'on a fait travailler le trio dont tu parlais sur des aménagements. La collectivité de Cergy-Pontoise nous a proposé de travailler sur un espace qui était de l'ordre du paysage. Le principe de ce projet était de faire travailler les gens sur des images convenues, des images qu'ils nous avaient proposées lors d'entretiens préalables, des vignettes représentant Giverny, la fontaine de Trevi, etc., qui étaient de l'ordre de leur imaginaire. Ce qui était assez intéressant c'est de voir comment ces images ont permis de fonctionner non pas pour créer un espace ou pour faire de la conception mais pour créer une image mentale collective autour de ces représentations très iconiques. Cette espèce de collage a été assez extraordinaire. L'intérêt des technologies par rapport aux ciseaux et à la colle est de travailler directement dans le paysage, c'est-à-dire que l'on peut avoir des projections de ces images immédiatement. Ce que je veux dire c'est que l'efficacité de ces images iconiques qui n'ont rien à voir avec la conception d'un paysage sont d'une puissance évocatrice et d'une puissance créative absolument incroyable pour un groupe. C'est très impressionnant.

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Je veux juste rajouter que quand je disais cela, je ne pensais pas seulement à ces techniques de simulation mais bien à la convocation de représentations d'un lieu, *in situ* parce que je suis géolocalisé, qui peut convoquer par exemple les plans du bâtiment, des documents techniques, des représentations simulées, etc., en même temps que des paroles d'habitants, des récits du lieu, la parole d'un historien, la parole d'un élu, la parole d'un opérateur, etc., convocation qui met en scène le conflit fondamentalement nécessaire des interprétations d'une même situation ou d'un même

projet. C'est aussi là qu'il y a espace public parce que, de ce fait, il y a débat. Le simple fait de voir cette mise à plat, cela peut être immense ou assez simple, oblige tout un chacun dans sa propre posture à prendre acte du fait que lui se représente les choses comme ça mais que cela peut être différent pour quelqu'un d'autre. Cela évite, je pense, beaucoup de débats très sclérosés, des situations de concertation habituelles où s'expriment des opinions de gens qui pensent que le monde est comme cela. Mettre à plat la différenciation, l'immense diversité des représentations du monde ou des représentations d'un concept de projet est aussi une façon de reconnaître le rôle de chacun.

Coralie Scribe

Paysagiste, association La Jardinière Partageuse

Je pense aux jardins rebelles. Depuis toujours les plantes résistent, c'est le principe de la sélection massale : il va y avoir un froid terrible, une tempête ou une attaque parasitaire et il va y avoir une plante qui va résister. C'est celle-là que le jardinier prend pour la multiplier ensuite. Je crois que Prinzessinnengärten c'est cette idée-là, c'est-à-dire qu'à un moment donné il y a un jardin qui a résisté et la question aujourd'hui est de savoir comment ces initiatives ou ces jardins rebelles peuvent faire système malgré tout puisque l'idée c'est peut-être d'avoir un arbre résistant qui va faire forêt. Il y a notamment des expérimentations très concrètes sur les caisses superposées avec le principe de compost, des expérimentations très concrètes qui vont pouvoir essaimer.

On a beaucoup parlé de la grande échelle, de corridors écologiques, du jardin. Je voudrais rappeler que malheureusement le jardin n'est pas synonyme de biodiversité, il y a beaucoup de jardins qui ne le sont pas du tout, notamment sur de vastes espaces, lotissements et autres. C'est d'ailleurs entre autres pour cela qu'il n'y a pas de jardins rebelles dans les lotissements. Il y a beaucoup de travail à faire sur cette idée de trame verte – trop verte à mon goût –, il y a beaucoup de choses à travailler sur cette notion de jardin, notamment nous réinterroger sur les vieux modèles.

Yvonne Flaux

Paysagiste, responsable du service Jardins – Paris Habitat-OPH

J'ai l'impression qu'au fur et à mesure que ces deux journées avancent, on oppose un peu systématiquement le jardin tel qu'on l'a conçu traditionnellement, la « tradition française » du jardin, et le jardin à tout prix qui est issu de mouvements rebelles. Pourquoi vouloir absolument rejeter le jardin et tout focaliser sur les jardins partagés ? Un jardin est forcément partagé puisqu'on le traverse, puisqu'on échange... J'avoue que je suis un petit peu perplexe.

Nicolas Gilsoul

Architecte

Si j'ai pointé sur la question du jardin rebelle, c'est aussi parce qu'on a des rôles complémentaires. Il y avait la question des grandes échelles, la question de l'écologie du projet et il fallait bien que je rebondisse sur la question des expériences nord-américaines. La seule chose que je voulais à travers ça c'était d'abord provoquer le débat, pour le coup je pense que c'est fait et tant mieux. Pour le faire, je dois être caricatural, donc je dois faire un choix, jardiner et arracher certaines mauvaises herbes ou en laisser pousser d'autres.

Je crois que ce qui est important dans cette histoire de jardins rebelles c'est le projet qu'il y a derrière, c'est juste ça que je voulais poser, la question du projet, projet qui peut se faire à toutes les échelles. Cette question du projet, c'est-à-dire de vision du monde, d'un certain regard sur le monde, c'est pour justement essayer de pointer celui-là par rapport à la quantité énorme de photos de courgettes et de potirons dans lesquelles il y a certes une vision propre, individuelle ou parfois collective d'un petit groupe, mais le risque c'est le repli dans un repli de la ville qui devient finalement une chose marginale.

Pascal Amphoux

Contrepoint projets urbains, Lausanne

Je pense que les potirons et les jardins potagers d'aujourd'hui sont les pelouses d'il y a trente ans. C'est le système aujourd'hui normalisé de pratiques appréciées par une grande part de la population. Quand on voit ce qui est projeté dans un groupe comme le nôtre, évidemment on est peut-être un peu en avance, on va sur cette pente-là. Le modèle du jardin bien pensé devient le « jardin partagé », or la notion de partage est réduite à un style de jardinage, un type de contenu ou un modèle de production, etc., alors que c'est sans doute ces styles, ces contenus, ces modèles de production et plus généralement ce que j'appelais les représentations qu'il faut remettre en partage, c'est-à-dire, ne l'oublions pas, séparer et relier à la fois !

Le séminaire est organisé par le GIP Atelier International du Grand Paris en partenariat avec le PUCA [Plan Urbanisme Construction Architecture], Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement et le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, de l'Energie.

Virginie Bathellier, directrice du programme POPSU

Jean-Jacques Terrin, architecte, responsable scientifique du programme POPSU Europe

Jean-Baptiste Marie, architecte chargé d'étude POPSU Europe

jean-baptiste.marie@i-carre.net

+ 33 (1) 40 81 24 68

